

Turner resterait à la tête des libéraux en cas de défaite

■ Vite désavouée par Broadbent, l'organisation du NPD admet aussi l'hypothèse d'une vague conservatrice



A Regina, M. Ed Broadbent s'est inscrit en faux contre l'évaluation de son organisateur, M. Gerry Caplan, qui a évoqué la possibilité de 200 députés tories le 4 septembre. (Photolaser CP)

(CP-PC-Le DEVOIR) — L'hypothèse d'une vague conservatrice à la grandeur du Canada, qui s'accrédite chaque jour davantage au fil des sondages, a amené à la fois les libéraux et les néo-démocrates à admettre la possibilité qu'un gouvernement conservateur majoritaire émerge du scrutin.

Ainsi le chef libéral, M. John Turner a, pour la première fois hier, spéculé sur la possibilité de sa défaite et s'est engagé à rester à la tête de son parti pour le rebâtir si les libéraux devaient mordre la poussière le soir du 4 septembre.

Participant à une émission de télévision à la station locale de Guelph, en Ontario, M. Turner a donné l'impression qu'il ne croyait plus vraiment à sa victoire et il a réitéré son intention de reconstruire le Parti libéral quoiqu'il arrive. « Je me suis engagé avec ce parti et il sera rebâti dans le gouvernement ou hors du gouvernement ».

Invité à admettre la justesse des sondages qui prédisent la formation d'un gouvernement conservateur majoritaire, M. Turner a d'abord commencé par souligner le caractère hypothétique de la question, puis il a aus-

sitôt ajouté: « Au début de la campagne au leadership, le 16 mars, mon engagement était de rebâtir un parti national, d'un océan à l'autre. Je resterais aussi longtemps que le parti voudra de moi ou que Dieu me donnera un peu de santé ».

Selon M. Turner, il n'y a guère de raisons de craindre qu'une défaite puisse déclencher un mouvement de contestation de son leadership. « Le parti m'a élu par un congrès libre et ouvert, je pense que le Parti libéral restera avec moi, particulièrement si je gagne, et je resterai avec eux ».

Chez les néo-démocrates, le sentiment défaitiste fait également son chemin et a fait l'objet, mercredi, d'un *memo* confidentiel que l'organisateur en chef du parti, M. Gerry Caplan, a adressé à tous ses candidats. La missive publiée hier dans le *Toronto Star* informe les candidats que M. Caplan concède d'ores et déjà la victoire à M. Mulroney — évoquant même le chiffre de 200 sièges aux tories — et leur recommande de modifier leur dis-

cours en conséquence: « Il n'y a plus lieu de se faire d'illusions sur la possibilité d'un gouvernement minoritaire, mais nous pouvons tout au moins profiter de la perception d'un raz de marée en perspective ».

Le *memo* de M. Caplan suggère ensuite aux candidats d'ignorer les libéraux et de concentrer dorénavant leurs attaques contre le parti de Brian Mulroney: « L'allure de la bataille finale est maintenant claire: les conservateurs vont donner l'assaut contre chacun de nos cotés les plus sûrs en insistant qu'un vote pour le NPD est un vote négatif. Nous devons riposter vigoureusement à cette offensive ».

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, n'a toutefois pas apprécié l'empressement de son organisateur en chef à jeter la serviette. M. Broadbent a déclaré que pour sa part, il n'était pas du tout convaincu que le prochain gouvernement serait conservateur majoritaire.

Lors de son passage à Regina hier, M. Broadbent a tenu à faire la mise au point suivante: « Ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini et si nous nous étions

Mulroney veut aussi taxer les riches — page 8

Voir page 8: Turner

CAHIER SPÉCIAL



LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES À L'ÉCOLE

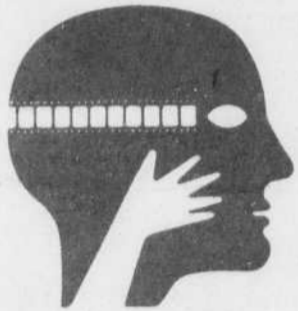
LE DEVOIR rend compte aujourd'hui dans un cahier spécial sur l'éducation, du plus important phénomène de la dernière décennie dans ce domaine: l'intégration à l'école française des enfants des communautés culturelles. Pour la première fois de l'histoire du Québec, la majorité d'entre eux fréquenteront l'école française cette année. Cette année encore, 51% étaient toujours à l'école anglaise. Mais déjà dans les écoles de la CECM, un élève sur cinq n'est pas francophone.

Pour analyser ce phénomène, LE DEVOIR a d'abord voulu donner la parole à des membres des communautés culturelles. Ils traitent, sous des angles variés, de l'expérience, parfois douloureuse, des leurs.

Une large place est faite aussi à l'examen critique des politiques gouvernementales en matière d'intégration scolaire des enfants membres des communautés culturelles. LE DEVOIR n'a pas négligé non plus de porter un regard sur les pratiques concrètes qui sont vécues depuis dix ans dans les écoles de Montréal où se vit intensément la diversité culturelle.

Ce cahier spécial de 24 pages apporte enfin des informations statistiques inédites sur les principaux groupes linguistiques au Québec et leur degré d'intégration à l'école française.

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE



Carole Laure en compétition

FRANCINE LAURENDEAU

Qui est la pirate dans le film de Jacques Doillon? Est-ce Carol (Maruschka Detmers) qui enlève à son mari la touchante Alma (Jane Birkin)? Est-ce Lina, la curieuse enfant qui semble diriger leur destin? Le réalisateur de *La Femme qui pleure* a osé, dans *La Pirate*, aller jusqu'au bout d'un parti pris de mise en scène qui peut désarçonner — et qui a furieusement désarçonné à Cannes. Mais qu'on soit fasciné par le film ou qu'on reste à l'extérieur de l'univers de Doillon, on ne peut que reconnaître son étrange beauté.

En compétition officielle, notre compatriote Carole Laure dans *Stress*, du cinéaste français Jean-Louis Bertucelli, avec Guy Marchand, André Dussollier, Germaine Montero. Après un bon préambule, Bertucelli nous tricote un petit suspense bien stressant, qui scie les nerfs, avec une Carole Laure tout à fait dans le rythme et dans le ton. De quoi vous convaincre qu'une femme ne devrait jamais vivre seule, ni au moins sans un solide protecteur mâle dans les parages. C'est efficace et, en plus, le spectateur se croit malin parce qu'il pense avoir deviné l'identité du (de la) coupable. Mais hélas, pour qu'il faut-il qu'en fin de course une ficelle grosse comme le bras vienne gâcher tout ce beau travail? On n'a plus peur, on décroche d'un coup sec, on rigole même, le charme est rompu. Domage...

En compétition aussi, j'ai vu

Voir page 8: Carole Laure

Le milieu universitaire refuse d'utiliser les millions de Joyal

ROBERT LÉVESQUE

Les universités québécoises ne dépenseront pas, du moins pour l'instant, les subventions de \$5,7 millions que le secrétaire d'État fédéral, M. Serge Joyal, leur accordait le 17 août dernier pour douze projets de centres de spécialisation. Ces sommes seront plutôt versées dans un compte en fidéicommis, administré par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (la CRÉPUQ), jusqu'à ce

qu'il y ait eu accord sur le mode de répartition.

En moins d'une semaine le milieu universitaire québécois s'est ressaisi et, hier, autant le Conseil des universités que la Conférence des recteurs et principaux des universités, de même que le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, dénonçaient, selon les cas, le « geste inadmissible », l'attitude méprisante ou la décision inacceptable » du secrétaire d'État, coupable aux yeux de tous d'avoir bafoué l'autonomie du Qué-

bec en matière de financement des universités.

« Poursuivre une politique d'ingérence comme le fait dans ce cas le gouvernement fédéral constitue une négation de la constitution, a déclaré M. Bérubé. C'est nous diriger vers un conflit constitutionnel majeur », a-t-il prévenu. M. Bérubé était l'invité, hier après-midi au Centre Sheraton, de la Conférence des recteurs qui recevait la presse pour s'insurger contre le geste du ministre Joyal. Cha-

Voir page 8: Le milieu



Yves Bérubé: vers un conflit constitutionnel majeur

Discours d'investiture

Reagan pourfend les démocrates sans nommer Mondale

DALLAS (Reuter) — Débordant d'optimisme et le verbe combatif, le président Ronald Reagan a accepté jeudi soir la nomination du Parti républicain comme candidat à un deuxième mandat de quatre ans.

À aucun moment dans son discours préparé d'avance il n'a prononcé le nom de M. Walter Mondale, mais il s'est livré à une attaque en règle contre les démocrates et leur candidat.

Si M. Mondale était victorieux, a-t-il déclaré, il ne fait aucun doute qu'il accorderait des concessions unilatérales et mal avisées aux soviétiques, augmenterait les impôts et le chômage, diminuerait les dépenses militaires et relancerait l'inflation. « En cette année d'élection, nous présentons aux citoyens américains une référence en matière de réalisation et la promesse que nous continuerons dans la même voie », a-t-il ajouté en évoquant son premier mandat à la Maison blanche qui prendra fin le 20 janvier 1985.

Il a poursuivi: « Dans 75 jours, j'espère que nous emporterons une victoire de la taille du cœur du Texas (...) j'accepte votre nomination pour la présidence des États-Unis. Je ferai campagne au nom des principes de notre parti qui conduit l'Amérique dans l'avenir avec confiance ».

M. Reagan a consacré l'essentiel de son discours de 6,000 mots à une violente attaque contre les démocrates et à un bilan optimiste de son passage à la Maison blanche, mais s'est peu étendu sur la politique étrangère.

Il a mentionné l'Union soviétique dans un court paragraphe où il a lancé un appel à Moscou demandant la reprise des négociations sur le contrôle des armements nucléaires.

M. Reagan a également déclaré qu'il continuera à soutenir « la lutte pour la survie des États libres d'Amérique latine » face aux insurrections communistes avant de réaffirmer: « Nous observerons toujours no-

Voir page 8: Reagan

UNE FORTE BOMBE EXPLOSE PRÈS DE LA GARE DE TÉHÉRAN

■ 18 MORTS, 300 BLESSÉS

TÉHÉRAN (AFP, Reuter) — L'explosion d'une bombe près de la gare centrale de Téhéran a fait hier matin 18 morts au moins, dont deux enfants, et 300 blessés, certains grièvement, selon un bilan provisoire obtenu à la morgue et dans les hôpitaux de la capitale iranienne.

Huit hôpitaux ont reçu des blessés, dont certains dans un état très grave, donnant à penser que le bilan s'alourdira. De très importants dégâts matériels ont été causés par la bombe qui a explosé au milieu de l'avant-midi. Selon des témoins, elle avait été déposée dans une voiture stationnée à proximité de la gare, très animée à cette heure.

On a compté sur place une vingtaine de voitures détruites. Tous les bâtiments dans un rayon de 350 mètres, notamment celui abritant les bureaux des chemins de fer iraniens et deux hôtels, ont eu leurs vitres brisées, certains d'entre eux ayant subi des dommages beaucoup plus graves.

Immédiatement après l'explosion, qui a creusé un cratère de deux mètres de profondeur, toutes les voitures du quartier encore en état de marche ont été requises pour éva-

cuer les victimes, avant l'arrivée des ambulances sur le lieu de l'attentat.

Les Gardiens de la révolution ont bouclé le quartier où 90 minutes après l'attentat on a pu entendre des coups de feu tirés en l'air et en direction d'un autocar qui s'éloignait à vive allure.

Le chef de la police de Téhéran a indiqué aux journalistes sur les lieux de l'attentat que des fragments de la bombe avaient été récupérés et feraient l'objet d'une analyse.

Le régime de Téhéran avait mis en cause les moudjahidine dans plusieurs attentats en 1981 dans lesquels le président de la République islamique, Mohamed Ali Rajai, et le premier ministre d'Iran, Mohamed Javaher, notamment, avaient trouvé la mort. Les moudjahidine s'étaient félicités à l'époque de ces attentats sans toutefois en revendiquer la responsabilité directe. Hier, ils ont vivement dénoncé le dernier attentat en le qualifiant d'inutile.

À Paris, un homme parlant un anglais approximatif a revendiqué la responsabilité de l'attentat de Téhéran au nom du groupe monarchiste Arya en téléphonant à une

Voir page 8: Une bombe



Des débris jonchent la place de la gare centrale à Téhéran, où une bombe a explosé hier, faisant 18 morts et plus de 300 blessés.

(Photolaser AP)

NOUVEAUTÉ

Jean-Paul II

une église au rendez-vous

Jean-Paul II une église au rendez-vous

En vente partout 3 \$

ÉDITIONS PAULINES 3965, boul. Henri-Bourassa Est Montréal, Qué. H1H 1L1 Tél.: 322-7341

Un magazine unique

Plus d'une cinquantaine de spécialistes signent 57 articles d'actualité religieuse.

Un remarquable instrument d'information et de réflexion pour mieux connaître Jean-Paul II, l'histoire de l'Église catholique et l'évolution de l'Église d'ici.

* 164 pages en couleurs * 170 photos * Papier glacé * Format: 21 x 28 cm

LA CAMPAGNE FÉDÉRALE

Organisateurs et militants en vacances

Selon Garneau, les libéraux ont perdu l'habitude de se battre

PIERRE O'NEILL

Les libéraux fédéraux avaient perdu l'habitude de se battre, selon M. Raymond Garneau.

Interrogé sur les difficultés que connaît son parti dans cette campagne, le candidat libéral de Laval-des-Rapides a expliqué hier qu'il y a trop longtemps que les libéraux du Québec n'ont pas eu à mesurer leur force avec de véritables adversaires. «Ils n'étaient plus habitués à faire des luttes. Ils n'ont jamais eu d'adversaires».

M. Garneau croit également que si l'organisation libérale a pu donner, au départ, une impression d'inefficacité, c'est principalement parce



Raymond Garneau

que la campagne électorale coïncidait avec les vacances d'été. «Les organisateurs n'étaient pas revenus de vacances».

C'est d'ailleurs l'explication qu'il donne aux résultats des sondages indiquant une poussée conservatrice. «Je croyais aux sondages au moment où ils ont été faits, mais je vous dis qu'aujourd'hui, après avoir parlé à plusieurs de mes collègues, qu'ils n'avaient pas, à l'époque, commencé à faire du porte-à-porte».

Pour redresser la situation dans sa propre circonscription de Laval-des-Rapides, M. Garneau a sonné l'alarme au début de la semaine, en lançant un appel pressant auprès de quelques centaines de militants libéraux, qui ont aussitôt envahi le comité électoral de la circonscription. «Ils commencent à travailler. Cela a peut-être fouetté les gens de voir les sondages, mais ça va avoir des résultats».

Quant à savoir si l'ex-premier ministre Trudeau devrait participer à la campagne et venir à la rescousse du parti, Raymond Garneau soutient qu'il n'y est pas opposé. Après avoir déclaré, mercredi, que la présence de M. Trudeau dans cette campagne ne lui semblait pas opportune, M. Garneau a cru bon hier d'assouplir sa position. Il souhaite la bienvenue à M. Trudeau mais se dit convaincu qu'avec ou sans l'intervention de l'ancien premier ministre, le Parti libéral réussira à conserver au moins 70 circonscriptions du Québec.

Ceci dit, M. Garneau rappelle que dans la tradition du Parti libéral, lorsqu'un chef a démissionné, il de-

meure à l'écart et ne se mêle plus de rien. A ce propos, il se souvient que l'ancien premier ministre libéral du Québec, M. Jean Lesage, a été plus de 12 ans sans dire le moindre mot en public, après sa démission de la direction du PLQ. «S'il veut venir nous aider, je n'ai pas d'objection. Il est le bienvenu. Sauf, qu'en terme de propositions, je pense que ce n'était pas approprié».

Adversaire de M. Lawrence Hanigan dans Laval-des-Rapides, M. Garneau a également été appelé à se prononcer sur la position de Mme Geill Turner en faveur d'un gel nucléaire. Il ne s'y objecte pas mais il croit que la suggestion n'est pas utile à moins que l'on préconise également le désarmement nucléaire comme ultime objectif.

M. Garneau participait hier à une conférence de presse des députés libéraux de la rive-nord de Montréal: MM. Robert Gourd (Argenteuil-Papineau), Roland Comtois (Terrebonne), Marcel Roy (Laval) Yves Demers (Duvernay) et Francis Fox (Blainville-Deux-Montagnes). La convocation des médias visait à annoncer notamment deux projets: la mise sur pied d'un salon nord américain de l'aéronautique et la libéralisation du transport aérien entre Montréal et les aéroports américains.

Les droits des minorités francophones

Le PC n'inquiète plus la FFHQ

OTTAWA (LE DEVOIR) — Le spectre des orangistes du Parti conservateur que dresse le candidat libéral Raymond Garneau n'inquiète pas la Fédération des francophones hors Québec. Satisfaite de l'attitude qu'adopte ce parti, elle croit que les Bud Sherman, Dan McKenzie et Bill Domm ont peu d'influence sur les politiques conservatrices en matière linguistique.

C'est ce qu'indiquaient hier les porte-parole de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) alors qu'on rendait publiques les réponses des trois principaux partis politiques à un questionnaire établi par cet organisme sur les questions linguistiques.

Selon le président de la FFHQ, M. Léo Létourneau, les trois partis montrent une volonté égale de continuer à assurer les droits linguistiques des minorités francophones, montrant même une ouverture de plus en plus grande face à certaines revendications des minorités francophones.

Le changement le plus notable semble toutefois venir du Parti conservateur qui depuis un an a fait l'objet d'un lobby intensif de la part de la FFHQ. Depuis un an, une trentaine de députés et sénateurs conservateurs ont été rencontrés

dont le sénateur Arthur Tremblay, les députés Roch Lasalle et David Kilgour.

«Il y avait un besoin de mieux se comprendre. Ça faisait longtemps qu'on avait des relations avec le parti au pouvoir», expliquait hier

Jean-Bernard Lafontaine, le directeur général de la FFHQ.

Les Bud Sherman, Dan McKenzie et Bill Domm, qui ont manifesté éloquentement leur opposition à l'élargissement des droits des minorités francophones, n'ont aucune influence dans la définition des politiques conservatrices, croit par ailleurs M. Lafontaine. «C'est pas eux qui ont l'oreille du parti. On est rassuré advenant le cas où les conservateurs prennent le pouvoir», a-t-il dit.

Les trois partis ont dans leurs réponses réitéré leur engagement à assurer le développement de la langue française, a noté pour sa part M. Létourneau. Si celui-ci souligne un manque de fermeté sur certaines questions, il dit constater une nouvelle ouverture sur certaines revendications. Par exemple, libéraux et néo-démocrates approuvent la convocation d'une conférence fédérale-provinciale sur les minorités linguistiques de langue officielle; l'extension des pouvoirs du commissaire aux langues officielles est proposée par le NPD; la clarification des dispositions de la loi des langues officielles pour ce qui touche les sociétés de la Couronne, leurs filiales et les entreprises mixte est mise de l'avant par les conservateurs.



Léo Létourneau

UN MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU CANADA

Le PLQ dans la campagne

Bibeau croit qu'il y a autant de libéraux que de péquistes qui appuient le PC

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Les militants du Parti libéral du Québec appuient en majorité les candidats libéraux à l'élection du 4 septembre. Mais les militants de ce parti sont aussi nombreux à appuyer le Parti conservateur que peuvent l'être les militants du Parti québécois.

Tel est l'avis exprimé hier par l'organisateur en chef du Parti libéral du Québec, M. Pierre Bibeau, selon qui l'appui donné aux candidats conservateurs du Québec par les militants du PLQ ne peut plus être qualifié de négligeable.

Selon M. Bibeau, cet appui n'est plus l'affaire que de simples individus. On ne peut certes le quantifier, mais il est clair que dans certaines circonscriptions, Trois-Rivières et Manicouagan par exemple, cet appui au Parti conservateur atteint des proportions importantes.

Les autorités du Parti libéral du Québec n'ont jamais tenté de contrôler leurs militants, rappelle M. Bibeau. Ceux-ci ont été laissés libres par le chef du parti, M. Robert Bourassa, et la présidente, Mme Louise Robic, dès le printemps dernier à l'occasion d'une déclaration qui avait causé tout un émoi dans les rangs du Parti libéral fédéral.

Tout se passe au niveau des circonscriptions. Ainsi les candidats libéraux Raymond Garneau (Laval-des-Rapides) et Jean-Claude Malépart (Sainte-Marie) ont-ils un appui considérable de la part des militants du PLQ, souligne M. Bibeau. Cet appui est tout à fait dans l'ordre puisque ces deux hommes ont été tous deux députés libéraux à l'Assemblée nationale et qu'ils ont gardé des liens étroits avec le parti provincial.

Dans une circonscription comme Trois-Rivières, tout près du fief de Jean Chrétien, on constate le phénomène inverse. La candidate libérale Françoise Drolet est délaissée par les militants du PLQ qui seraient à 80 ou même 90 % derrière le candidat conservateur Pierre Vincent, soutient M. Bibeau.

Un autre exemple est celui de Manicouagan où la plupart des organisateurs de M. Brian Mulroney seraient des organisateurs libéraux provinciaux. L'allégeance libérale de Rodrigue Tremblay, l'organisateur en chef de M. Mulroney, est bien connue, dit M. Bibeau. Dans la circons-

cription de Chambly, la situation serait semblable, sinon que dans ce cas le candidat conservateur Richard Grisé a l'appui d'organisateur libéraux fédéraux.

Dans plusieurs circonscriptions, on peut trouver des appuis de militants du PLQ de plus ou moins 25 %, estime à l'oeil M. Bibeau. À tous les jours on en apprend un peu, avoue-t-il. Il signale à cet égard le cas du candidat conservateur de Québec-Est, Marcel-R. Tremblay, qui est un militant en règle de l'association libérale provinciale de Charlesbourg. Le fait est d'autant plus cocasse que M. John Turner a reproché au Parti conservateur d'avoir recruté dans la circonscription de Louis-Hébert, à l'autre extrémité de la ville de Québec, une militante du «OUI» lors du référendum, Mme Suzanne Duplessis.

Comment explique-t-on ce phénomène? M. Bibeau avoue n'avoir aucune étude à soumettre. Il cite quelques hypothèses, croyant notamment que les amitiés personnelles constituent un facteur déterminant. La motivation de changement serait un autre élément tout comme le désenchantement de certains militants à l'endroit de l'organisation locale ou du député sortant. Les mauvaises relations qui ont existé un temps entre le PLQ et le PLC n'ont pu jouer qu'un rôle marginal dans ce phénomène dans la mesure, croit-il, où la source de ces mauvaises relations, M. Trudeau, a quitté le parti.

Il n'est toujours pas exclu que le chef libéral Robert Bourassa puisse rencontrer M. Mulroney d'ici la fin de la campagne électorale. Si une telle rencontre avait lieu, ce serait pour donner suite à un engagement pris au printemps par M. Bourassa. Celui-ci avait rencontré M. Turner et avait promis de rencontrer le chef conservateur avec qui il entretient des relations amicales remontant déjà à l'époque où M. Bourassa était premier ministre du Québec. Prévue pour juin, la rencontre a été reportée de fois en fois pour des raisons d'horaire.

Le chef libéral serait conscient toutefois qu'à l'approche du 4 septembre certains gestes pourraient être mal interprétés. La tenue d'une telle rencontre pourra être plus difficile, croit M. Bibeau. Selon lui, aucune décision n'est prise, mais il ne faudrait pas se surprendre qu'elle soit reportée après les élections.

Dans Shefford

Le PN prétend à la 2e place

GRANBY (PC) — Pour le candidat nationaliste de Shefford, la position des partis dans cette circonscription de l'Estrie n'est limpide que sur un point: il occupe la deuxième place.

M. Pierre Boivin affirme être deuxième dans les pointages effectués

par son équipe dans sa circonscription, mais il ne sait pas qui le devance, du libéral Jean Lapierre ou du conservateur Denis Loubier.

Il prétend qu'il saura dans quelque temps quel sera l'adversaire qui occupe le premier rang et alors il promet de lui mener une dure lutte.

VOULEZ-VOUS VOTER AVANT LE 4 SEPTEMBRE ?

Pourvu que votre nom soit inscrit sur la liste électorale de votre section de vote, vous pouvez voter par anticipation:

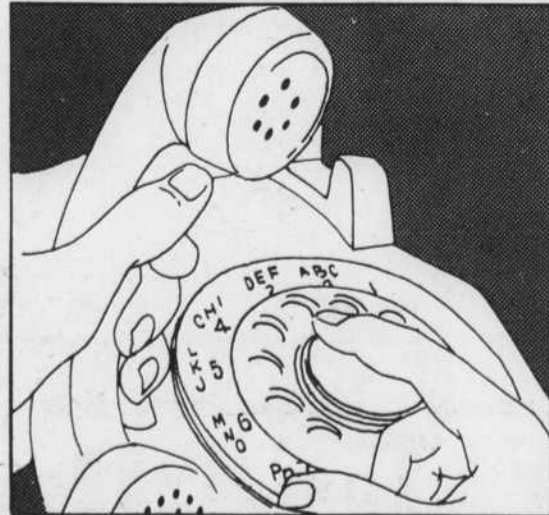
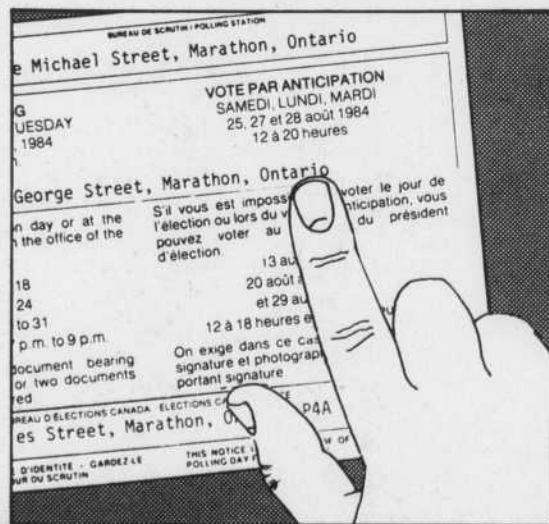
- si vous avez des motifs de croire que vous serez incapable de voter le 4 septembre; ou
- si vous êtes une personne âgée, handicapée ou malade.

OÙ ET QUAND VOTER PAR ANTICIPATION

Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts les 25, 27, et 28 août de midi à 20 h.

Sur votre AVIS DE RECENSEMENT vous trouverez l'adresse du bureau de scrutin spécial où vous présenter.

L'électeur handicapé a le droit de voter à un bureau spécial de scrutin avec accès de plain-pied. Si votre bureau spécial n'en a pas, contactez le bureau d'Elections Canada de votre circonscription.



À NOTER

On ne peut pas voter par procuration aux bureaux spéciaux de scrutin.

VOTE AU BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Si votre nom est inscrit sur la liste électorale et que vous ne pouvez voter ni le jour de l'élection, ni dans un bureau spécial de scrutin, vous pouvez le faire au bureau de vote président d'élection. Pour plus d'informations, téléphonez au bureau d'Elections Canada de votre circonscription. Vous en trouverez le numéro sur votre AVIS DE RECENSEMENT ou auprès de l'assistance-annuaire.

Jean-Marc Hamel

Jean-Marc Hamel, Directeur général des élections du Canada

VOTE PAR ANTICIPATION: LES 25, 27 ET 28 AOÛT.

ELECTIONS CANADA X

UNE AGENCE NON PARTISANE DU PARLEMENT FÉDÉRAL

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS 844-3361



Les ministres québécois Gilbert Paquette et Guy Tardif de même que le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, étaient tout sourire hier pour annoncer la construction de 2,450 unités de logements sur le site Angus et le long du boulevard Notre-Dame dans l'Est de la Ville. Les deux paliers de gouvernement auront mis presque un an à s'entendre sur une formule de partage des responsabilités et du financement de cet aménagement qui avantagera prioritairement les ménages à revenus faible et moyen. (Photo: Jacques Grenier/LE DEVOIR)

Usines Angus et boulevard Notre-Dame Québec et Montréal s'entendent pour construire 2,450 logements

ANGÈLE DAGENAIS

Ce n'est pas un vaste chantier de 2,450 logements résidentiels qui s'ouvrira dans l'Est de la ville mais bien deux, sur le site Angus et le long du boulevard Notre-Dame, et qui généreront quelque 2,500 emplois sur cinq ans et des investissements de \$150 millions.

C'est ce qu'annonçaient hier le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur, M. Guy Tardif, le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, et ministre de la Science et de la Technologie et député de Rosemont, M. Gilbert Paquette, en précisant que près de 60% de ces logements seront destinés aux ménages à revenus faible ou moyen.

À l'aménagement résidentiel du site Angus (2,040 logements) sera en effet jumelé un autre développement situé à quelque deux kilomètres plus au sud le long de la rue Notre-Dame, de 410 logements sociaux.

Mettant fin à une controverse qui dure depuis presque dix ans sur l'aménagement des terrains Angus et sur les terrains expropriés en trop par le projet de construction de l'autoroute Ville-Marie dans l'est de Montréal, les représentants de la Ville et du gouvernement provincial ont annoncé conjointement hier qu'ils s'étaient enfin mis d'accord pour avantager les ménages gagnant moins de \$25,000 et non pas les ménages plus fortunés pour lesquels sont conçus la plupart des projets domiciliaires de l'île de Montréal.

Contredisant les recommandations de la Société des terrains Angus (SOTAN) qui préférait ne laisser que 30% des logements aux ménages à faible et moyen revenus, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont réussi à hausser ce pourcentage à 49% sur le site Angus et à 57,6% si on y ajoute les logements du boulevard Notre-Dame.

Un porte-parole des organismes communautaires de Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve qui ont tra-

vailé d'arrache-pied pour modifier ce partage, M. André Lavallée, s'est dit heureux que le point de vue du gouvernement du Québec ait prévalu dans les négociations. On se rappelle que le ministre Paquette, s'était engagé dès 1977 à créer ce nouveau quartier de la «Petite Côte» pour y loger prioritairement les gens de l'est de la Ville.

La mise en place des infrastructures, un égoût collecteur de 2,1m de diamètre notamment, sur les terrains Angus doit commencer d'ici la mi-septembre et se terminer à la fin de la prochaine année. Entièrement financés par la Ville de Montréal, ces travaux coûteront quelque \$20 millions. La conception et l'installation du mobilier urbain ainsi que tous les aménagements paysagers seront également la responsabilité de la Ville.

À la séance du Conseil de Ville du 17 septembre prochain, les conseillers seront invités à approuver un projet de 69 unités de logements à loyer modique pour personnes âgées sur le site Angus. Cette première construction de l'Office municipal d'habitation de Montréal sur le site (l'Habitation de Chambly) sera située au nord de la rue Rachel dans le prolongement de la rue de Chambly. Le financement de cette résidence (\$3,4 millions) sera assumé par la Société d'Habitation du Québec en vertu de l'entente conclue entre Montréal et Québec.

Le ministre Tardif s'est engagé à accorder dès cette année et non sur cinq ans la totalité du financement des HLM de ce projet (560 unités). Il entend également favoriser la réalisation de logements sans but lucratif jusqu'à concurrence de 550 unités à condition que le fédéral y contribue et élaborer de nouvelles formules d'habitation coopérative à capitalisation pour 300 autres unités de logement qui devraient intéresser les ménages à revenu moyen. Le ministre complètera avec son collègue des Transports le transfert des terrains le long de l'autoroute Ville-Marie, évalués à plus de \$1 million, et qui seront cédés à la Ville de Montréal pour la somme nominale de \$1.

Convenue en l'absence de la FTQ

Une entente officieuse laisse entrevoir une baisse des coûts dans la construction résidentielle

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les coûts de construction dans le secteur résidentiel pourraient diminuer au cours des deux ou trois prochaines années si l'entente de principe «exploratoire» intervenue au cours des derniers jours entre les entrepreneurs et trois centrales syndicales, est entérinée par les travailleurs et le gouvernement.

Des sources syndicales et patronales bien renseignées ont confié hier au DEVOIR qu'on évaluait à environ «10 ou 12%» la baisse des coûts possible grâce à cette entente. Les «concessions» acceptées en principe par trois des quatre centrales de la construction, pour diminuer notamment le travail au noir dans le secteur résidentiel, entreraient en vigueur durant la première année du contrat de travail même si les échelles de salaires demeureraient alors à leur niveau actuel. Ce n'est qu'au cours des deuxième et troisième années de la future convention collective — transformée en décret par la suite — que les salaires augmenteraient de 5% par an.

La diminution des coûts serait essentiellement attribuable au fait que les clauses 19,23 et 24 de l'ancien décret ne s'appliqueraient plus aux briqueteurs, finisseurs de ciment, peintres, menuisiers et ferblantiers. Ces clauses définissent les indemnités de toute sorte comme, par exemple, le forfait pour déplacement en cas d'intempéries. Elles touchent aussi les primes reliées à un certain nombre de situations, comme la construction en hauteur, et les frais de transport et de logement en cas de travail en dehors du lieu de résidence.

L'entente de principe assouplirait aussi le ratio compagnon-apprenti. Jusqu'ici, un employeur ne pouvait embaucher un salarié moins expérimenté — et donc moins payé — que s'il avait déjà à son emploi cinq travailleurs «seniors», payés au sommet des échelles. Ce ratio, dit de «cinq pour un», deviendrait un ratio de «trois pour un», qui se traduirait par d'importantes économies pour les entrepreneurs. Des corps de métiers aussi spécialisés que les plombiers et les électriciens ont déjà un ratio de «deux pour un». Les parties ont aussi convenu d'expérimenter une clause de «polyvalence» qui assouplirait le recours «traditionnellement rigide» à des corps de métier spécialisés pour des cas mineurs.

Si cette entente de principe devient force de loi, elle constituera un précédent important à plusieurs points de vue. D'abord parce qu'elle pourrait engendrer une baisse de coûts dans le secteur résidentiel sans pour autant «épousser» les échelles de salaire.

Et aussi, parce que ce serait la première fois que la FTQ-Construction, la centrale la plus importante de cette industrie, aurait été absente de la table au moment d'un règlement. En effet, les «pourparlers exploratoires» qui ont eu cours cette semaine se sont déroulés en l'absence de la FTQ.

Tout récemment, la FTQ-Construction informait ses rivaux que sans une clause sur le salaire garanti et une réduction des heures de travail, elle n'accepterait aucun règlement. Peu intéressée à croiser le fer sur des enjeux aussi importants en période de chômage, les trois autres centrales, soit les internationales du Conseil provincial, la CSN et la CSD, ont formé pour la première fois un cartel qui représente 58% des travailleurs de cette industrie. Il faut, selon la loi, que le cartel représente plus de 50% de la main-d'oeuvre syn-

diquée pour pouvoir légalement signer une convention avec les entrepreneurs.

De minoritaires traditionnellement ignorés en négociation, ces trois centrales ont à toutes fins utiles «ravi le pouvoir» à la FTQ-Construction, qui y voit d'ailleurs une manœuvre pour l'éliminer au moment où elle pensait obtenir un monopole dans cette industrie.

L'amertume de la FTQ-Construction apparaissait bien d'ailleurs dans les propos de son porte-parole, M. Jean Lavallée, qui déclarait hier que cette «base d'entente» visait à «détruire et à affaiblir la FTQ-Construction». M. Lavallée a promis de remettre cette entente à ses troupes pour tenter de miner sa crédibilité par un rejet massif.

Cette entente de principe aura d'ailleurs bien des obstacles à franchir avant d'atteindre le statut de décret. Elle devra être précédée de négociations officielles où la FTQ-Construction sera présente car la loi interdit toute négociation en l'absence d'une partie syndicale qui a plus de 15% de représentativité. C'est pourquoi, hier, on ne parlait, autant du côté patronal que syndical, que d'entente «officiuse» ou «exploratoire». L'Association des entrepreneurs en construction (AECQ) pourrait toutefois choisir de déposer de son propre chef une «proposition de règlement», en tout points conforme aux dispositions négociées officieusement cette semaine.

Les quatre centrales pourraient alors soumettre cette proposition à leurs troupes sans qu'on ait à passer par l'étape d'une rencontre-bidon des quatre groupes syndicaux. Mais pour faire une telle proposition, l'AECQ

doit absolument aller chercher un nouveau mandat chez ses troupes qui ont obligé leurs négociateurs à ne rien signer en bas d'une réduction de coûts de 20%. Reste à savoir si les entrepreneurs préféreront désormais une diminution réelle de 10 à 12% des coûts dans le secteur résidentiel ou faire face à une longue négociation.

Enfin, le gouvernement pourrait être tenté de torpiller cet accord en convoquant avant le 31 août la commission parlementaire du travail pour améliorer la position stratégique de son allié traditionnel, la FTQ-Construction. C'était d'ailleurs la «pire hypothèse» que tentait de circonscrire hier le côté patronal. Si la commission parlementaire est convoquée avant que l'AECQ ait obtenu un mandat plus souple, les négociateurs patronaux devraient maintenir une ligne dure, du moins officiellement.

«Devant cette attitude de mauvais patrons que nous serions alors, le gouvernement pourrait se dire justifié de décréter un gel général des conditions de travail, plus avantageux à certains points de vue que les conditions négociées mais pas quand on songe à la nécessité de revivifier l'industrie. Un décret imposé empêcherait toutefois les concurrents de la FTQ de se vanter pour la première fois d'avoir négocié le décret à sa place», a expliqué hier une source patronale.

Samedi matin, les permanents syndicaux de la CSN-Construction se réunissent pour faire le point sur ce dossier et, lundi, ce sera au tour des agents et gérants d'affaires du Conseil provincial des métiers de la construction (international).

L'affaire Claude Benjamin

Ryan dénonce l'arrogance de Bérubé

JEAN-PIERRE PROULX

«Le gouvernement n'a pas encore pris sa décision concernant le renouvellement du mandat de M. Claude Benjamin, comme président du Conseil supérieur de l'éducation», a déclaré hier le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, en conférence de presse.

Prié alors de dire s'il avait recommandé au cabinet le non-renouvellement de ce mandat, M. Bérubé a répliqué qu'il ne commentait pas ses recommandations tant que le conseil des ministres n'avait pas pris une «décision formelle».

En réalité, la réponse de M. Bérubé constitue une pirouette puisque le cabinet n'a pas à prendre de décision s'il ne renouvelle pas le mandat de M. Benjamin. La décision va porter plutôt sur le choix de son successeur!

Quoiqu'il en soit, une chose est certaine. M. Benjamin a bel et bien confirmé au DEVOIR mercredi que le ministre de l'Éducation l'avait informé du non-renouvellement de son mandat.

De son côté, le critique libéral en matière d'éducation, M. Claude Ryan, a dénoncé la manière «sournoise et arbitraire» avec laquelle

le ministre de l'Éducation avait agi envers M. Benjamin. «Il a attendu, déclare-t-il, les tout derniers jours du mandat de M. Benjamin pour informer celui-ci que son mandat expirait le 31 août ne serait pas renouvelé». Selon son contrat, il devait être prévenu plusieurs mois à l'avance.

«Cette manière improvisée et brutale témoigne d'une arrogance et d'un manque de savoir-vivre déplorable», conclut M. Ryan. Elle invite à penser que le gouvernement, loin de rechercher en cette affaire le bien du Conseil supérieur a surtout voulu se débarrasser d'un serviteur dont la compétence, la liberté et la vigueur faisaient trop mal paraître les politiques issues de sa propre incompétence dans la gestion des choses de l'éducation.

M. Ryan a loué la manière dont le Conseil s'est acquitté de son mandat sous la présidence de M. Benjamin: les avis du Conseil, écrit-il, «étaient toujours présentés dans une perspective à la fois critique et constructive, sans agressivité ni partisanerie, mais avec une grande liberté». Le Conseil ne se souciait pas d'abord de plaire ou de déplaire au gouvernement. Il cherchait à dire les choses comme il les voyait.

EN BREF...

■ Deux ouvriers blessés

Deux ouvriers ont subi de graves blessures hier quand ils ont fait une chute en bas d'un édifice de trois étages dans le centre-ville de Montréal. Les deux hommes installaient une enseigne lumineuse sur la toiture quand ils ont subi une forte décharge électrique qui les a précipités dans le vide. Ils ont été transportés aux hôpitaux Notre-Dame et Maisonneuve-Rosemont.

■ Une entente de cinq ans

La Communauté urbaine de Montréal et la Fraternité des policiers ont ratifié officiellement cette semaine une nouvelle entente de cinq ans sur le régime de retraite des policiers. Cette entente porte l'âge de la retraite à 71 ans mais les policiers conservent le droit de se retirer à l'âge de 45 ans s'ils ont accompli 25 années de service. La CUM estime que cette entente ne lui impose aucune dépense supplémentaire, compte tenu de quelques autres dispositions de la convention collective. Le Service de police de la CUM compte 4,440 policiers dont 28 qui sont entrés hier au service de la CUM. Le nouveau contingent compte 7 femmes, le plus fort nombre de policières embauchées en même temps. En tout, il y a 61 femmes de la police de la CUM.

■ Nominations à Québec

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois a annoncé les nominations de M. Jean Denis Lamoureux qui devient directeur des communications au bureau du premier ministre, en remplacement de Robert Mackay, et de Mme Michelle Lejeune, qui devient directrice de cabinet de la ministre déléguée à la Condition féminine Mme Denise LeBlanc-Bantey. M. Lamoureux, l'ancien directeur général du Journal de Québec, était jusqu'ici directeur des communications du Parti québécois. Mme Lejeune, qui a été sous-ministre adjointe à la Fonction publique, avait été membre du Comité provincial de planification pour l'Année internationale de la femme en 1974-75.

■ L'artisan de l'année

QUÉBEC (PC) — C'est une femme de Charlesbourg, Mme Jacqueline Chabot-Mercier, qui a remporté hier le titre d'artisan de l'année, dans un concours organisé par le ministère québécois de l'Agriculture. Les 19 pièces d'artisanat fabriquées par Mme Chabot-Mercier ont été primées lors du concours auquel tous les Cercles des fermières du Québec participaient. Mme Chabot-Mercier exécute des pièces d'artisanat depuis 1976, date où elle est devenue membre du Cercle des fermières de Charlesbourg. La performance exceptionnelle de Mme Chabot-Mercier lui a valu une verrière de l'artiste Olivier Ferland, en plus du trophée emblématique qui lui a été remis par le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon. Au niveau du concours des fédérations, c'est le Cercle des fermières de Beauce qui a mérité le titre de meilleure fédération et a obtenu le prix de \$1,000 versé par le ministère.

■ Évacuation d'une plate-forme

HALIFAX (PC) — Mobil Oil Canada a fait savoir, jeudi, que 21 des 65 membres d'équipage de la plate-forme de forage Zapata Scotian ont été évacués par mesure de précaution, mais qu'ils retourneront probablement à bord dès vendredi. L'évacuation du personnel non essentiel a été ordonnée, a expliqué la compagnie, à la suite d'une fuite de fluides dans la plate-forme. C'est une fuite semblable, a-t-on précisé, qui a provoqué une explosion sur la plate-forme Vinland, le 22 février dernier. La plate-forme Zapata Scotian se trouve au puits de gaz naturel West Venture N-91, tout près de l'île de Sable, à environ 170 milles marins à l'est de Halifax. De telles évacuations, a noté Mobil Oil, ne sont pas inhabituelles dans le forage offshore. La fuite du Zapata Scotian a été réparée, mais l'équipage évacué devait quand même attendre vendredi avant de retourner à bord. Loué par Mobil Oil, la plate-forme appartient à Zapata Off-Shore, de Houston, au Texas.

■ Échange animalier

MYSTIC, Connecticut (AP) — Un lion des mers californien doit être expédié samedi en Union soviétique en échange de trois tigres sibériens. Domino, qui a grandi dans l'aquarium de Mystic, pèse actuellement 136 kg. Il a été acheté par un zoo d'Omaha, au Nebraska, pour être envoyé en URSS. Ce zoo vient de recevoir Tulip, un tigre mâle de 170 kg. Deux autres tigres sont allés dans des zoos de New York et d'Indianapolis. «Nous leur envoyons quelque chose qui est propre à l'Union soviétique», a déclaré un porte-parole de l'aquarium. Les conditions financières de l'échange n'ont pas été révélées.

Conflit à la Domglass

Les parties recherchent un médiateur

ANDRÉE ALLARD

Le président du syndicat des travailleurs de la compagnie Domglass de Pointe Saint-Charles, M. Rosaire Chabot, a annoncé hier matin, à plus de 250 manifestants rassemblés à proximité de l'usine de la rue Wellington, la nomination d'un médiateur, pour favoriser la reprise des pourparlers entre les deux parties.

Le président du syndicat des travailleurs de Domglass, membres du syndicat international des ouvriers de l'aluminium, de la brique et du verre (FTQ), a en effet rencontré, mercredi, le directeur général de la compagnie Domglass, à Toronto. Celui-ci aurait donné au délégué syndical l'assurance que la compagnie déposerait

incessamment une requête pour la nomination d'un médiateur. M. Rosaire Chabot a par ailleurs indiqué que le gouvernement n'avait pas accédé à la demande du syndicat pour la nomination d'un médiateur, au début du mois d'août.

«C'est peut-être le premier mouvement qui permettra de régler le conflit», a commenté M. Chabot. Les 850 travailleurs de Domglass sont en grève depuis trois mois. Ils avaient rejeté les offres de la compagnie dans une proportion de 67%.

Sur le plan salarial, la compagnie offre 3% d'augmentation pour une convention collective de trois ans. Le syndicat demandait initialement 6% et 5% pour un contrat de deux ans. Il a,

par la suite, proposé à la compagnie une convention de trois ans, avec des augmentations de 6%, 5% et 5%.

Les travailleurs de Domglass n'en sont pas à leur première manifestation depuis le début du conflit. Le syndicat compte exercer d'autres moyens de pression. Le président du syndicat a en effet suggéré aux travailleurs de Domglass et aux consommateurs en général, de ne pas retourner les bouteilles de verre consignées, afin de perturber le marché.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514)934-0272, Téléc. 05-268656, Cable: MARION



Ceux qui savent acheter des fourrures s'y prennent à bonne heure

Si vous êtes déjà à la recherche de votre prochain manteau de fourrure, C'EST QU'E

VOUS FAITES PARTIE DES «CONNAISSEURS»

En achetant votre fourrure avant tout le monde, vous profitez du tout premier choix et d'un prix très avantageux.

C'est à votre attention que nous vous présentons notre **MINI VENTE D'AOÛT DE QUATRE JOURS SEULEMENT** AU SALON LE RELAIS DE L'HOTEL MERIDIEN.

À cette occasion, nous présenterons notre ravissante collection de fourrure 1984-1985.

À DES PRIX HORS SAISON

29, 30, 31 AOÛT ET 1er SEPTEMBRE DE 11h À 21h

Manteaux longs, jaquettes, dans les styles les plus récents et dans toutes les sortes de fourrures: Vison noir, naturel foncé, loutre, demi-buff, renard bleu, castor, chat sauvage, loup...

Louis McComber se fera un plaisir de vous y recevoir et de vous accorder une attention particulière.

Pour plus d'informations, contactez-nous au:

845-0195

HOTEL MERIDIEN MONTREAL



ARTS ET SPECTACLES

Un organiste remarquable

CAROL BERGERON

L'organiste Jacques Lacombe en récital dans la série des « Concerts spirituels » de l'Oratoire Saint-Joseph. Au programme : Rachel Laurin (1961-), deux suites liturgiques; J.S. Bach (1685-1750), Passacaille et fugue en do mineur, BWV 582; Max Regier (1873-1916), Ave Maria op.80 no 1, Variations et fugue sur un thème original op.73. Orgue Beckerath de la Basilique, mercredi, 22 août.

Un organiste de 20 ans qui joue Bach et Regier avec l'aplomb et la maîtrise de Jacques Lacombe, ce n'est pas souvent que l'on entend cela. D'autant plus que M. Lacombe ne craint pas les partitions difficiles : inscrire à un même programme la Passacaille de Bach et les Variations op.73 de Regier, deux oeuvres respectivement couronnées par une grande fugue, en au-

rait fait hésiter plus d'un et pas nécessairement les moins bons.

La variation, qui est aussi la forme musicale de la passacaille, permet aussi bien d'utiliser les différents registres (timbres) de l'orgue que de mettre en valeur l'habileté instrumentale de l'interprète. Dans un grand cycle de variations on a également l'occasion d'exploiter la douceur et la puissance de l'instrument mais l'effet est cependant en fonction de sa taille : sous cet angle, on comprend fort bien que Jacques Lacombe ait eu le désir de jouer le Bach et le Regier sur les grandes orgues de la Basilique. Cette musique n'est toutefois pas faite que de contrastes de puissance. Elle est par moments, d'une grande densité d'écriture ce qui pose, une fois de plus le problème épineux de la clarté; surtout à la Basilique de l'Oratoire Saint-Joseph où la réverbération est très grande. Il faut donc que l'organiste tienne compte de ce fait en prenant des tempi plus lents.

Par rapport aux oeuvres, les tempi de Jacques Lacombe devaient sembler fort justes mais

dans une nef presque vide, comme c'était hélas le cas mercredi dernier, ils devenaient trop rapides.

C'est à Rachel Laurin, une compositrice à peine plus âgée que lui, que Jacques Lacombe a consacré tout le début de son programme. Deux suites liturgiques en quatre mouvements (Entrée, Offertoire, Communion et Sotie) dont l'écriture laisse très clairement paraître ses modèles. C'est joli, fort agréable à écouter, cela mériterait sûrement un très bon premier prix en classe d'harmonie au conservatoire mais ce n'est guère plus que du Louis Vierne (1870-1937). L'orgue français du XXe siècle qui, à juste titre, semble intéresser Mlle Laurin est allé plus loin, je pense ici à Olivier Messiaen.

Il faut sans doute prendre ceci avec un brin d'humour et trouver plutôt sympathiques ces deux jeunes musiciens qui n'hésitent pas à se payer, avec talent, quelques mesures de rétro, histoire de se prouver et de montrer aux autres qu'ils sont aussi capables de parler le langage de leurs aînés, fussent-ils Français.

Le groupe Yes: une momie rock

MIREILLE SIMARD

À force de voir de bons spectacles, à force d'écrire qu'il y a de la magie dans l'air, que la foule trépidante et impatiente, que le plaisir et l'émotion sont au rendez-vous, on finit par croire que tous les artistes ont, par définition, un certain charisme au fond de l'âme.

Rien n'est plus faux. Pour s'en convaincre, il fallait assister au spectacle de Yes, mercredi soir au Forum. Une sono impeccable, des harmonies de voix parfaitement huilées, des pièces neuves et anciennes qui ont le mérite de s'élever sur plus d'une décennie, bref le succès à priori de Yes ne faisait aucun doute.

Sauf que... La prestation qu'a offerte le groupe était l'une des plus ternes qu'il m'ait été données de voir. Jon Andersen ne bouge pas, ne sourit pas, ne danse pas, bref il est d'un immobilisme benoît qui confine à l'ennui. Une demi-heure de spectacle et on n'en peut déjà plus de cette longue mélodie de rock progressif. Chacun des membres du groupe semble évoluer sur sa petite planète,

sans l'ombre d'une interaction personnelle entre eux. Figé à l'avant, dans une rigidité presque cadavérique, Jon Andersen ne fait cadeau à ses fans que de sa voix, laissant la générosité ou la passion à d'autres. Jamais le public du Forum n'aura été aussi calme, aussi balourd, comme inégalement visé par la force d'inertie du leader.

Phénomène d'autant plus regrettable que le public avait attendu près d'une heure avant que ne débute le spectacle, et qu'il s'était chauffé à bloc à chaque fois que la musique préenregistrée faisait mine de se taire enfin. Les hurras résonnaient avec force, portés par l'espoir que le spectacle débute. Mais une fois arrivé le moment tant attendu, l'enthousiasme a vite fait place à l'apathie.

Même *Owner of a Lonely Heart* n'a pas réussi à mettre un peu de chaleur dans l'atmosphère. Jon Andersen est resté fidèle à sa peau de fossile-rock, humain robotisé au coeur de la marée humaine. N'empêche... Quand des spectateurs payent \$16.50 pour voir un spectacle, c'est qu'ils sont en quelque sorte vendus d'avance à l'artiste. Il

fallait voir les ovations monstres — encore que moins virulentes que pour d'autres spectacles — qui suivaient certaines des pièces de Yes. Mais il y avait quelque chose de plus choquant encore que ces applaudissements non mérités. C'était l'attitude d'Andersen qui buvait avidement ces marques d'affection, avec une langue qui faisait se prolonger les ovations. Il y avait, dans son attitude, quelque chose de franchement immodeste, quelque chose de l'ordre du plaisir non mérité qu'on prolonge indûment, comme un triomphe vide pour couronner le néant de sa performance.

Il y a deux ans, à l'époque où Yes s'était éteint momentanément, Jon Andersen en solo avait dû se contenter de faire l'auditorium de Verdun. Cette année, en renaissant de ses cendres, et avec quelques nouveaux membres, le groupe a pu se payer le luxe de faire le Forum. Normal.

Car, dans le monde du rock, les vieux routiers ont toujours de l'avenir. Les momies rock ont une espérance de vie proportionnelle à leurs succès d'antan. À condition, bien sûr, de suivre la ligne juste, celle du passé.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Purple Rain" 8 h — "AC/DC let le rock" 6 h 20, 10 h 10.
ASTRE II: — "Gremlins" 6 h 05, 9 h 45 — "Lassiter" 8 h 15.
ASTRE III: — "Contre toute attente" 9 h — "La fièvre du printemps" 7 h 30.
ASTRE IV: — "La foire des ténébres" 9 h 15 — "La nuit de l'évasion" 7 h 50.
BERRI I: (288-2115) — "Le Père Noël est une ordure" 4 h 45, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI II: — "L'été meurtrier" 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BERRI III: — "Les dieux sont tombés sur la tête" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI IV: — "Les mots pour le dire" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 8 h 50.
BERRI V: — "Le monde selon Garp" 1 h 05, 3 h 35, 6 h 05, 8 h 40.
BONAVENTURE I: (861-2725)

— "Bachelor party" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE II: — "Meatballs II" 12 h 15, 2 h, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15, 9 h.
BROSSARD I: (465-5906) — "Ghobuster" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD II: (465-5906) — "Red dawn" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD III: "The woman in red" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Loulouanne" 7 h, 9 h 20.
CINÉPLEX I: (271-1103) — "Cannonball II" 1 h 40, 5 h 35, 9 h 35. "Les aventuriers du bout du monde" 3 h 40, 7 h 40.
CINÉPLEX II: — "Loulouanne" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
CINÉPLEX III: (875-1882) — "The last starfighter" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, ven. der. spec. 11 h 15.

30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — "Moscow on the Hudson" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉPLEX MONTREAL I: (521-7870) — "Le livre de la jungle" 2 h 45, 6 h 10, 9 h 40 — "Tron" 1 h, 4 h 20, 7 h 45.
CINÉPLEX MONTREAL II: — "Au nom de tous les miens" 12 h 15, 4 h 30, 8 h 45 — "Harlequin" 3 h, 7 h 15, 9 h 15.
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — "Yentl" 12 h 45, 15 h 15, 17 h 45, 20 h 15.
COMPLEXE DES JARDINS II: — "La poursuite la plus folle du monde" 12 h 45, 16 h 05, 19 h 25 — "Surprise party" 14 h 20, 17 h 40, 21 h 15.
COMPLEXE DES JARDINS III: — "Passions intimes" 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h 15.
CINÉPLEX IV: — "The big chill" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX V: — "Jungle book" 1 h 10, 2 h 45, 4 h 20, 5 h 50, 7 h 25, 8 h 55.
CINÉPLEX VI: — "Repo man" 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 8 h 15, 9 h 55.
CINÉPLEX VII: — "Muppets take Manhattan" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25.
CINÉPLEX VIII: — "Cloak and dagger" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

SUR SCENE

AUBERGE NATIONALE: (346-6819) Sortie 22 autoroute des Cantons de l'Est, St-Jean-sur-Richelieu — "Walter" de Pierre LeGare, m. en s. Pierre Labelle, jusqu'au 1 sept. du mar. au ven. 21h, sam. 19h 30 et 22h.
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: sortie 112, autoroute Transcanadienne, St-Marc-sur-Richelieu (584-2226) — "La grande opération" de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 22 juin au 1 sept. du mar. au ven. 21h, sam. 19h, et 22h.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262) — "On va faire la cocotte" et "N'importe quoi pas toute nue" comédies de Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, spectacle enrichi de danses (charleston, cabaret et french can can) du 14 juin au 2 septembre, mer. au ven. 21h, sam. 20h, et 22h 30, dim. 19h 30.
CAFÉ-THÉÂTRE LE FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert (843-4335) — "Taxi" ou "Trois anglaises à l'heure du thé" de Patrick Mainville, m. en s. Pierre-André Fournier, mer. au dim. 20h 30, jusqu'au 2 sept.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — "D'est en ouest Montréal P.Q." jusqu'au 1er sept. minuit les je. ven. sam., "Gilbert Languelin comme il parle" comme il chantait 23-24-25 août 22h.
CAFÉ THÉÂTRE LE M: 311 Ontario Est, (845-7932) Alexander Novokosky, chanteur-guitariste (folk russe) 21h, et Jazz — "Straight Ahead", 22 h à 1h. Entrée libre, 16-17 août.
CENTRE NATIONAL DES ARTS (Ottawa): Giovanna Marini et ses compagnes du 21 au 25 août 20h 30.
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hôtel Régence Hyatt, 777 Université (875-1370) — "I do!" comédie musicale, m. en s. et chorégraphie Roger Peace, jusqu'au 30 sept. du mer. au dim.
FESTIVAL QUÉBÉCOIS DE THÉÂTRE POUR ENFANTS: inf. 527-2113, vendredi le 24 août, 10h. "Une lune entre deux maisons" loc. 1025 pav. Lafontaine, "Pigami" loc. 1020 pav. Lafontaine, 13h. "Le secret" Hall de l'audi. du pav. Lafontaine. "Qui a raison?" gymn. pav. Lafontaine, 14h30. "Au pays de Ti-Jean" audi. pav. Lafontaine.
GRAND CAFÉ DU BATEAU IVRE: 1720 St-Denis (849-6955) — "Luc Beaugrand" du 20 au 25

reux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h à 01h.
RISING SUN: 286 O. Ste-Catherine (861-0557) — "The Chicago beat" avec Armandeon raggaes blues band.
SPECTRUM: 318 rue Ste-Catherine ouest (861-5851) — "Pellegriin E. Kady" et "Mano" 24 août 21h 30.
STUDIO-THÉÂTRE CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE: 100 est Notre-Dame (526-5857) — "L'odyssée 3 D, spectacle humoristique où le public devient passager d'un bateau imaginaire. 15 sketches, création de Claude Desparois, Luc Gouin et Roger Léger, du 11 juillet au 28 août, à 20h.
THÉÂTRE DU CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161) — "Glorious mud" a Flanders and Swann show, du 23 août au 9 sept.
THÉÂTRE DE L'ENTREPÔT: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine chante à l'accordeon, 23 août, 21h30. Jacques Thivierge, 25 août à 21h30. Variations sur un air de l'opéra avec Jacques Thivierge 21h et Chanson primée 22h30.
LE BLUE NOTE: 40 est St-Paul (875-5126) — "Skipper Dean" du 23 au 26 août 22h30.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano dim. 16h à 21h, lun. au ven. de 19h 00 à 22h 00.
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — à 2 pour 1 cocktail jazz, de 17h à 20h — "Billy Martin" avec Geoff Lapp, Errol Walters et Don Elias 23-24-25-26 août.
L'ENTRE-TEMPS: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Le Groupe "Memories" en vedette du 31 juillet au 1 sept. mar. au dim. de 21h à 03h.
LE POURQUOI PAS: 500 est, rue Rachel, "Géraldine Hunt" 23-24-25 et 26 août à 21h30.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano de 17h 00 à 19h 00, Eddie Prophète de 21h 00 à 02h 00 du lun. au ven. — Eddie Prophète de 21h à 02h sam.
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques (872-4530) — "Jacques Cartier Astronome" du 5 juillet au 2 sept. mar. au ven. 14h, 15, 20h 30, sam. 14h, 15, 16h 30 et 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30, 20h 30.
PLANTES TROPICALES RIVE NORD: 1643 Notre-Dame (589-4134) Exposition de plantes naturelles et de plantes permanentes, du 22 au 26 août.
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275) — John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h à 01h — Sylvain L'Heu-

19h et 22h.
THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165) — "Chez Paul-Élie, bière, vin, liqueur et nouveautés" de Louis-Marie Dansereau, du 21 juin au 8 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Autoroute Cantons de l'Est, sortie 60, Eastman (297-2860) — "Ah, si maman me voyait..." de Louis-Georges Carrier, du 23 juin au 26 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h 30, dim. 20h.
THÉÂTRE MOLSON: 10 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (584-2223) — "Le charismatique" ou le Démon du Midi de Pierrette Bruno, du 27 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DU PERCE-REVÊ: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070) — "La chambre mandarine" comédie de Robert Thomas, m. en s. Martin et Patrice Daignault, du 12 juillet au 9 sept. du je. au dim. 20h 30.
THÉÂTRE DU THÉ DES BOIS: Deauville (819-864-9569) — "J'ai vu faire mon Show" mer. je. ven. sam. du 27 juin au 25 août 20h 30.
THÉÂTRE SAÏNTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle, sortie 67, autoroute des Laurentides, Ste-Adèle (435-7333) — "Les larrons font l'occasion" de Jane Mimore et William Van Zandt, du 20 juin au 1 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DE VAUDREUIL: Cité des Jeunes, Vaudreuil (455-7930) — "Le Charlatan" de Robert Lamoureux, du 26 juin au 2 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h 30 et 22h.
THÉÂTRE DE LA LUCERNE: Ste-Marguerite Station (382-9039) — "Les nuits de Montréal" revue musicale, du 4 juillet au 1 sept., du mer. au sa. 20 h 30.
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOÏNE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne de Sorel (743-8446) — "Joyeuses Pâques" comédie de Jean Poirret, m. en s. Richard Niquette, du 12 juillet au 25 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 21h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (771-6669) — "La chaire" comédie de Bill C. Davis, m. en s. Gilles Provost, du 10 juillet au 1 sept. mar. au ven. 20h 30, sam.

TELEVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.09 Fanboles
12.30 Avis de recherche
13.00 Reflets d'un pays
14.00 Télé-leuileton
15.00 Habitation
15.30 Période gratuite aux partis politiques
15.35 La vie secrète des animaux Félix et Obolenski
16.00 Gaspard et les fantômes
17.00 Histoire d'hier et d'aujourd'hui
18.00 Ce soir
18.25 Les nouvelles du sport
18.30 Québec mer et monde
19.00 À première vue
19.30 Contour
20.00 Période gratuite aux partis politiques
20.05 Hors-Séne
20.10 La Châtresse de Parme (5ème de 6)
21.00 Au jour le jour
22.00 La météo
22.25 Le Point
22.40 La météo
22.45 Les nouvelles du sport
22.55 À première vue
23.25 Cinéma
"Croque la vie" fr. 81

16.30 La course aux trésors
17.00 Daniel Boone
18.00 Le 18 heures
18.30 Salut capitaine
19.30 La quotidienne
19.31 Galaxie
20.00 Lou Grant
20.01 Cinéma
21.30 Michel Jasmyn
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Le Dix vous informe
23.00 Les sports
23.45 Cinéma d'horreur
"L'émurée vivante" ita.

17 RADIO-QUÉBEC
18.30 Productions harmonisées: nickeler le monde
19.00 National Geographic: Les nouveaux indiens
20.00 Station-Soleil
21.00 Cinéma
"Il était une fois dans l'est" qué 74 avec Denise Filiatrault, Frédérique Colin, Michèle Rossignol et André Montmirony
Station-Soleil

99 T V F Q (Câble)
13.15 Tour 84
13.30 Théâtre pour demain
"Phil et Juliette" avec Anne Lipinski, Michel Trufaut

14.00 Naissance d'une exécution
15.20 Parole de régions, Lorraine-Champagne-Ardenne
15.30 Le théâtre de Boulevard
15.42 Croque-vacances
17.00 Les enfants
17.40

18.00 Recre A2
18.05 Cocktail maison
18.25 Atout pic
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Un temps pour tout: Le tourisme
20.10 L'académie des neuf
20.45 Tour 84
21.00 Théâtre pour demain
"Othello sur scène" avec Victor Garrivier et Nadia Barentin
21.30 Naissance d'une exécution
22.50 Parole de régions
23.00 Le théâtre de Boulevard
23.15 Le Journal

6 CBMT
12.00 Middays news
12.02 Feeling good
12.30 All in the family
12.57 Program highlights
13.00 All my children
13.55 Free-time political broadcast
14.00 Wok with Yan
14.27 Weather Report
14.30 Coronation Street
15.00 Canadiana reflections
15.00 Do it for yourself
15.29 Newsweek
16.30 Amateur naturalist
17.00 Happy days
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
18.00 Happy days
19.30 Reactor on top
20.00 The adventures of Sherlock Holmes
Dallas
21.00 The National
22.25 The Journal
23.00 Newswatch headlines and the national update
23.05 Newswatch
23.27 Backstage pass
00.27 Best of midnight special

EQUATEUR
FRANCIS HUSTER BARBARA SUKOWA 18 ANS

un film de Serge Gainsbourg
d'après le roman de Georges Simenon "Le coup de lune"

ELYSEE 2
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
SEM. 7.15, 9.15.

RENÉ MALO présente

LE CRIME d'Ovide Plouffe

avec DENYS ARCANO, ANNE LÉTOURNEAU, JEAN CARMET, VERONIQUE JANNOT, DONALD PILON, PIERRE OUDO, JULIETTE HOOT, DENIS FILIARULT, SERGE DUPRE, ROGER LEMELIN, ROGER LEMELIN, DENYS ARCANO, OLIVIER DASSAULT, DENIS HEROUX, JOHN KEMENY, JUSTINE HEROUX

DÈS MERCREDI LE 29 AOÛT!

Le **PARISIEN 1** L'AVAL 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL/CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN 1 **VERSAILLES 1**
PL. GREENFIELD PARK 671-6129 PL. CE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

RENÉ MALO présente

Le grand gagnant des césars 84!
5 césars dont meilleur acteur

«Salut, chef-d'oeuvre!»
— Le figaro —
«À la demande de Coluche, Tchao Pantin est un chef-d'oeuvre»
— France soir —
«Et surtout, surtout, il y a le clou du spectacle: Coluche Première»

14 ANS

TCHAO PANTIN
COLUCHE - RICHARD ANCONINA

Un film de CLAUDE BERRI
Avec AGNÈS SORAL ET PHILIPPE LÉOTARD
Adaptation et dialogues CLAUDE BERRI ET ALAIN PAGE
Images BRUNO NUYTEN Musique CHARLÉLIE COUTURE
Production RENN PRODUCTIONS

DÈS LUNDI LE 27 AOÛT

BERRI
ST DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le chef de l'état-major libanais meurt dans un accident d'hélicoptère

BEYROUTH (AFP) — Un accident d'hélicoptère a coûté la vie hier après-midi au chef d'état-major de l'armée libanaise, le général Nadim Hakin (druze), ainsi qu'à quatre officiers libanais.

La mort du général druze a créé un vif émoi dans la capitale libanaise où l'on craint que cet incident ne remette en cause la fragile accalmie qui règne à Beyrouth.

Selon des sources policières au Nord-Liban, il n'y a eu aucun survivant dans cet accident qui s'est produit vers la fin de l'après-midi entre les localités d'Ehden et de Bcharre, dans la montagne au Nord-Liban, sous contrôle syrien.

Le chef d'état-major venait de rendre visite à l'ancien président de

la République, Souleiman Frangié, et regagnait à bord de l'hélicoptère le ministère de la Défense, dans la banlieue sud-est de Beyrouth.

Le commandement de l'armée libanaise a confirmé en fin d'après-midi le décès du général Hakin, dans un communiqué, indiquant qu'une enquête a été ouverte sur les circonstances de l'accident.

Selon des sources aéronautiques, l'hélicoptère a percuté une montagne peu après le décollage et a aussitôt pris feu. De même source on estime que l'accident a été provoqué par les mauvaises conditions atmosphériques régnant dans la région, ce qui écarte pour l'instant l'hypothèse d'un attentat.

En 1973, l'ancien commandant en

chef de l'armée libanaise, le général Jean Noujeim, avait été tué après que son hélicoptère se fut écrasé dans la même région dans des conditions pratiquement identiques.

Alors que Radio-Liban (officielle) diffusait de la musique classique, l'armée libanaise a renforcé son dispositif de sécurité à Beyrouth-Ouest où des éléments de la sixième brigade ont été déployés dans les principales artères de la ville.

Aucun communiqué ou commentaire n'a encore été publié par le Parti socialiste progressiste (PSP, druze).

La guerre de la montagne, qui a opposé en septembre dernier l'armée libanaise aux miliciens druzes du PSP devait placer le général Ha-

kim dans une position délicate, sa démission ayant été réclamée plusieurs fois par le chef du PSP, Walid Joublatt. Il fut finalement contraint de se placer en marge du commandement de l'armée à l'issue de la bataille de Souk el-Gharb, en septembre 1983.

Après la Conférence de réconciliation interlibanaise de Genève et la formation d'un gouvernement d'union nationale, un accord est intervenu sur la restructuration de l'armée. Un décret nommait à la tête de l'armée le général Michel Aoun, ancien chef de la huitième brigade, qui faisait face aux miliciens druzes à Souk el-Gharb, et reconfirme le général Hakin dans ses fonctions de chef d'état-major.

Bogota et la guérilla signent un accord de cessez-le-feu

MEDELLIN (Colombie) (Reuter, AFP) — Après 36 ans de solitude, pendant lesquels 300 000 personnes sont mortes en raison de la violence politique, le gouvernement colombien et la guérilla sont sur le point de faire la paix.

Bogota et l'Armée populaire de libération (EPL, guérilla maoïste) ont signé hier à Medellin (nord du pays), un accord de cessez-le-feu et une trêve. Le gouvernement du président Belisario Betancur et le principal groupe de maquisards au pays, le Mouvement 19-avril (M-19, gauche nationaliste) doivent parapher un accord identique aujourd'hui.

L'accord ordonne aux membres de la guérilla de ne plus tirer « un seul coup de feu ». L'entente éternisée hier est la deuxième à être signée cette année entre l'administration Betancur et un mouvement de guérilla. En mai dernier, le gouvernement et les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, communistes) avaient signé un texte semblable.

L'accord avec les groupes de guérilleros prévoit notamment la mise en route d'un « dialogue national » en vue de rechercher la paix et la justice sociale. Il souligne que ce dialogue devrait permettre à tous les secteurs de la vie politique et sociale colombienne de s'exprimer.

En échange la guérilla promet de cesser ses enlèvements et de ne pas se faire l'avocat du terrorisme.

Les organisations de guérilla ont lancé également un appel aux autres mouvements clandestins pour qu'ils se joignent à l'accord. Le mouvement de guérilla trotskyste Autodéfense ouvrière (ADO) a aussitôt répondu à l'appel hier en signant lui aussi une trêve avec le gouvernement, deux heures après la signature de l'accord avec l'EPL. (Une partie des militants de l'ADO ont refusé de souscrire au texte instituant la trêve. Ils ont toutefois annoncé qu'ils ne mèneraient aucune action susceptible de troubler l'ordre.)

La guérilla demande par ailleurs aux autorités de Bogota l'adoption de réformes politiques, économiques et sociales dans tous les domaines. En outre, aux termes de l'accord :

- le président Betancur ordonne la cessation de toutes les procédures, au regard du maintien de l'ordre public, engagées à l'encontre du Parti communiste colombien, de l'EPL et du M-19.
- le gouvernement s'engage à prêter son concours au procureur général pour faire avancer les enquêtes sur les personnes disparues et contre les groupes armés « non institutionnels », non signataires d'un accord avec le gouvernement.
- le gouvernement s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires au rétablissement des libertés civiques et à garantir le libre exercice des droits des Colombiens.

Le président Betancur a dû surmonter beaucoup d'embûches dans sa difficile recherche de la paix, dont l'assassinat la semaine dernière de Carlos Toledo Plata, membre fondateur du M-19, par des individus non identifiés.

Ce meurtre a amené le mouvement de guérilla à ajourner de deux semaines la signature de la trêve. Il a aussi été à l'origine d'une action de représailles des guérilleros dans la ville de Yumbo, qui a coûté la vie à 42 personnes.

Les membres du M-19 ont imputé la mort de M. Toledo Plata à des groupes paramilitaires de droite et affirmé qu'elle visait à bouleverser le processus de paix.

L'opposition la plus vive aux efforts de paix du président Betancur est venue de l'armée, qui n'acceptait pas la libération en vertu d'un programme d'amnistie de quelques 200 membres du M-19.



Belisario Betancur

Mais même les adversaires politiques du président Betancur, qui a pris ses fonctions en août 1982, lui reconnaissent le mérite d'avoir su convaincre les rebelles de déposer les armes et de négocier.

Ils considèrent miraculeux le fait qu'il soit parvenu à communiquer son enthousiasme pour la conciliation à une nation marquée par plusieurs décennies de violence politique.

Les premiers grands affrontements ont éclaté en 1948 avec l'assassinat du chef du Parti libéral, Jorge Eliecer Gaitan, et le Bogotazo. Cette vague de répression avait donné naissance à ce que les Colombiens appellent tout simplement la « période de la violence », qui dura jusqu'au début des années 1960. C'est cette période qui sert de toile de fond aux *Cent ans de solitude* du célèbre écrivain colombien, Gabriel Garcia Marquez. Se poursuivant depuis avec plus ou moins d'intensité, la violence politique a fait, en l'espace de 36 ans, environ 300 000 morts, estime-t-on de source officielle.

Au nombre de ceux qui ont le plus soutenu la campagne de paix du président Betancur figurent des intellectuels et artistes colombiens comme M. Garcia Marquez, lauréat du prix Nobel, qui s'était lié d'amitié il y a plusieurs années avec M. Betancur quand tous deux étaient journalistes à Bogota.

Les écrivains et les artistes ont aussi manifesté leur soutien à la trêve en organisant le mois dernier une grande journée de théâtre, de récitals de poésie et d'expositions sur la formule : « Nous avons un rôle dans la paix ».

Ils ont souligné dans une déclaration que « la trêve devait être l'occasion pour l'imagination créatrice du peuple colombien de trouver les voies de la rédemption », ajoutant : « La paix est un art collectif et si la trêve échoue, ceux qui ne se seront pas associés pour la défendre n'auront aucun droit de se plaindre ».

C'est peu de temps après sa prise de fonction que le président Betancur a amorcé sa quête de la paix civile en offrant l'amnistie aux guérilleros qui voulaient bien déposer les armes, et en leur permettant de s'organiser politiquement, socialement et économiquement.

Le gouvernement conservateur de M. Betancur avait pris l'engagement de soumettre au Parlement tout un train de réformes sociales, agraires et industrielles. Mais ces dernières n'avaient pas réussi jusqu'ici à retenir l'attention des guérilleros.

Aux termes d'une rencontre avec des porte-parole de la guérilla, un sénateur du Parti libéral (qui s'était rapproché des forces armées sous la présidence de M. Turbay Ayala) avait déclaré que la guérilla semblait plus intéressée à la mise en oeuvre de ses théories politiques qu'à l'aide financière et matérielle dont ils pouvaient bénéficier dans le cadre de l'amnistie.

En dépit des obstacles, le président Betancur a persévéré dans sa recherche d'une solution, créant une commission comprenant des représentants du gouvernement et des groupes de la guérilla, afin que le processus ne s'arrête pas.

Israël : un parti retire son appui à Pérès

JÉRUSALEM (AFP, Reuter) — Nouvel obstacle pour le premier ministre désigné, Shimon Pérès : le député Aharon Abouhatzira, du parti Tami, a annoncé hier soir au cours du journal télévisé qu'il ne se rallierait pas à un gouvernement restreint dirigé par M. Pérès, qui cherche à former un nouveau cabinet israélien.

recréé une situation d'impasse. La seule issue désormais pour M. Pérès est de demander au président Herzog un nouveau délai de 21 jours pour poursuivre ses tractations, comme le prévoient les lois fondamentales israéliennes, estiment les observateurs.

Les pourparlers des travaillistes avec le Likoud en vue de la formation d'un cabinet d'union nationale n'ont rien donné jusqu'ici. Les délégués travaillistes et du Likoud se sont réunis sans succès hier soir à Tel-Aviv pour examiner les grandes lignes d'un programme commun concernant le Liban, les territoires occupés et le processus de paix au Proche-Orient.

Aujourd'hui, à 48 heures de l'échéance du délai de 21 jours dont dispose M. Pérès pour former son cabinet, une nouvelle rencontre Pérès-

Yithak Shamir doit avoir lieu à Jérusalem.

Cette entrevue qualifiée de « rencontre de la dernière chance » par les commentateurs politiques israéliens se déroulera à l'ombre d'une menace : celle d'un retour aux urnes pour novembre 1984.

Les deux partis ne sont pas parvenus à désigner qui, de M. Pérès ou Shamir, occuperait le poste de premier ministre si les deux formations politiques devaient tomber d'accord sur un gouvernement d'union nationale. M. Pérès a catégoriquement rejeté mercredi soir l'idée d'une « alternance », suggérée par le Likoud.

En cas de refus, le dirigeant travailliste s'est déclaré convaincu de pouvoir former un gouvernement s'appuyant sur une coalition restreinte. Dans cette perspective, deux options s'offrent à l'état-major travail-

liste. La première, qui a sa préférence, est d'obtenir le soutien de certains partis religieux. Jusqu'à présent, ceux-ci s'en tiennent à l'idée d'un gouvernement d'union (Parti national religieux : 4 sièges), appuient le Likoud (Shas et Morasha : 6 sièges) ou présentent des exigences inacceptables pour le Front travailliste (Agoudat Israël : 2 sièges).

L'alternative, dans un premier stade, pourrait être alors un gouvernement travailliste s'appuyant sur la gauche judéo-arabe. M. Pérès l'estime toutefois peu souhaitable.

M. Abouhatzira, dont la voix est indispensable pour la formation d'un gouvernement Pérès, s'est contenté d'affirmer « qu'un gouvernement s'appuyant sur les voix du Parti communiste et de la Liste progressiste judéo-arabe n'avait pas de précédent » en Israël.

Les travaillistes tablaient sur le ralliement de M. Abouhatzira, rentré d'un voyage en Europe mercredi soir, pour pouvoir former un gouvernement minoritaire à la Knesseth. Après le ralliement spectaculaire mercredi du général Eizer Weizman (du parti Yahad, 3 sièges) au bloc parlementaire travailliste, et celui du député Ygal Horowitz (du parti Ometz, un siège), M. Pérès avait la certitude d'être enfin en mesure de former un gouvernement restreint.

M. Abouhatzira a donc à lui seul

reconstitué une situation d'impasse. La seule issue désormais pour M. Pérès est de demander au président Herzog un nouveau délai de 21 jours pour poursuivre ses tractations, comme le prévoient les lois fondamentales israéliennes, estiment les observateurs.

Les pourparlers des travaillistes avec le Likoud en vue de la formation d'un cabinet d'union nationale n'ont rien donné jusqu'ici. Les délégués travaillistes et du Likoud se sont réunis sans succès hier soir à Tel-Aviv pour examiner les grandes lignes d'un programme commun concernant le Liban, les territoires occupés et le processus de paix au Proche-Orient.

Aujourd'hui, à 48 heures de l'échéance du délai de 21 jours dont dispose M. Pérès pour former son cabinet, une nouvelle rencontre Pérès-

Yithak Shamir doit avoir lieu à Jérusalem.

Cette entrevue qualifiée de « rencontre de la dernière chance » par les commentateurs politiques israéliens se déroulera à l'ombre d'une menace : celle d'un retour aux urnes pour novembre 1984.

Les deux partis ne sont pas parvenus à désigner qui, de M. Pérès ou Shamir, occuperait le poste de premier ministre si les deux formations politiques devaient tomber d'accord sur un gouvernement d'union nationale. M. Pérès a catégoriquement rejeté mercredi soir l'idée d'une « alternance », suggérée par le Likoud.

En cas de refus, le dirigeant travailliste s'est déclaré convaincu de pouvoir former un gouvernement s'appuyant sur une coalition restreinte. Dans cette perspective, deux options s'offrent à l'état-major travail-

liste. La première, qui a sa préférence, est d'obtenir le soutien de certains partis religieux. Jusqu'à présent, ceux-ci s'en tiennent à l'idée d'un gouvernement d'union (Parti national religieux : 4 sièges), appuient le Likoud (Shas et Morasha : 6 sièges) ou présentent des exigences inacceptables pour le Front travailliste (Agoudat Israël : 2 sièges).

L'alternative, dans un premier stade, pourrait être alors un gouvernement travailliste s'appuyant sur la gauche judéo-arabe. M. Pérès l'estime toutefois peu souhaitable.

M. Abouhatzira, dont la voix est indispensable pour la formation d'un gouvernement Pérès, s'est contenté d'affirmer « qu'un gouvernement s'appuyant sur les voix du Parti communiste et de la Liste progressiste judéo-arabe n'avait pas de précédent » en Israël.

France : les députés acceptent le projet de référendum

PARIS (AFP, AP) — Les députés français ont adopté hier le projet de révision de la constitution, deuxième épisode de la bataille du référendum qui oppose depuis la mi-juillet la majorité de gauche à l'opposition néo-gaulliste et libérale.

L'Assemblée nationale, où les socialistes ont la majorité absolue, a adopté comme prévu et sans modification le projet présenté en juillet par le président François Mitterrand, visant à étendre aux libertés publiques les possibilités de recours au référendum. Les communistes, qui ont quitté le mois dernier le gouvernement et ont exprimé à de nombreuses reprises des réserves sur le recours au référendum, ont voté pour le projet gouvernemental.

Le vote positif de l'Assemblée nationale intervient deux semaines après le rejet du projet par le Sénat, dominé par l'opposition. Les sénateurs doivent confirmer leur position au cours d'un vote en seconde lecture début septembre, ce qui sonnerait définitivement le

glas du projet de « référendum sur le référendum ». Pour être soumis au suffrage populaire, ce projet doit, en effet, être approuvé par les deux Chambres du Parlement. Le chef de l'État pourrait alors, estime-t-on dans les milieux politiques, retirer le projet en insistant sur l'incohérence de l'opposition, ou bien lancer un nouveau projet de référendum sur un autre sujet, comme la réduction de sept à cinq ans du mandat présidentiel.

Il n'aura fallu aux députés de l'Assemblée nationale qu'une journée de débats assez ternes, hier, pour adopter sans surprise le projet de révision constitutionnelle rejeté avec éclat par le Sénat.

Il y avait pourtant quelques témoins, dont l'ex-premier ministre Raymond Barre, le secrétaire général du Parti communiste français, Georges Marchais, et le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, et même Jacques Chirac (RPR, Rassemblement pour la République).

Elena Bonner aurait été condamnée à l'exil intérieur

WASHINGTON (AFP) — Elena Bonner, l'épouse du dissident soviétique Andreï Sakharov, est passée en jugement la semaine dernière et aurait été condamnée à cinq ans d'exil intérieur, a indiqué hier le porte-parole du département d'État, Alan Romberg.

Ce dernier a toutefois souligné que le département d'État n'était pas encore en mesure de confirmer cette condamnation ni de fournir de précisions sur la ville où Mme Bonner aurait été exilée. M. Sakharov est exilé à Gorki.

Le jugement serait intervenu le 17 août dernier et Mme Bonner aurait été reconnue coupable de calomnies envers l'État soviétique, a-t-il dit. Il s'est refusé à indiquer les sources de l'information du département d'État.

Le département d'État, a poursuivi M. Romberg, estime que la diffusion actuelle à l'ouest de photographies et d'un film sur le couple Sakharov a précipité pour but de détourner l'attention de l'opinion publique de cette condamnation de Mme Bonner.

Le porte-parole a affirmé que ce film, diffusé par le journal ouest-allemand *Bild Zeitung*, était vieux d'environ un mois et ne prouve rien quant à la situation actuelle des Sakharov.

Selon diverses informations, a expliqué le porte-parole, ce film a été fourni par le journaliste soviétique Victor Louis, lequel avait déjà transmis un certain nombre de photos des époux Sakharov à la mi-juin au journal *Bild Zeitung*.

Pour M. Romberg, la diffusion de ce film à l'ouest a vraisemblablement pour but de détourner l'attention de l'opinion de la condamnation de Mme Bonner. Une telle condamnation, a-t-il dit, devrait soulever un tollé de protestations à l'ouest et la diffusion presque au même moment du film (...), destinée à prouver que le physicien Sakharov est en bonne santé, servirait à créer une diversion profitable aux Soviétiques.

Tant que des observateurs indépendants ne seront pas autorisés à les rencontrer et à parler avec eux, nous ne saurons pas de façon définitive quel est l'état de santé physique et mental des Sakharov, a dit M. Romberg.

Il a ajouté que les États-Unis étaient scandalisés par le traitement réservé aux Sakharov et ne disposaient d'aucune information vérifiable quant à leur situation, en dépit des déclarations soviétiques selon lesquelles ils seraient en bonne santé.

Selon diverses informations, a expliqué le porte-parole, ce film a été fourni par le journaliste soviétique Victor Louis, lequel avait déjà transmis un certain nombre de photos des époux Sakharov à la mi-juin au journal *Bild Zeitung*.

Pour M. Romberg, la diffusion de ce film à l'ouest a vraisemblablement pour but de détourner l'attention de l'opinion de la condamnation de Mme Bonner. Une telle condamnation, a-t-il dit, devrait soulever un tollé de protestations à l'ouest et la diffusion presque au même moment du film (...), destinée à prouver que le physicien Sakharov est en bonne santé, servirait à créer une diversion profitable aux Soviétiques.

Tant que des observateurs indépendants ne seront pas autorisés à les rencontrer et à parler avec eux, nous ne saurons pas de façon définitive quel est l'état de santé physique et mental des Sakharov, a dit M. Romberg.

Il a ajouté que les États-Unis étaient scandalisés par le traitement réservé aux Sakharov et ne disposaient d'aucune information vérifiable quant à leur situation, en dépit des déclarations soviétiques selon lesquelles ils seraient en bonne santé.

Afrique du Sud : seulement 30 % des métis ont voté

JOHANNESBURG (Reuter, AFP) — Les premiers résultats des élections parlementaires réservées aux métis montreraient hier une très faible participation au scrutin.

Le ministre sud-africain de l'Intérieur, F.W. de Klerk, a déclaré que 29,5 % des électeurs s'étaient rendus aux urnes mercredi. Qui plus est, seuls 60 % des métis d'A-

frique du Sud sont inscrits sur les listes électorales.

Les résultats définitifs des premières élections des représentants métis au nouveau Parlement tri-caméral font aussi apparaître une victoire totale du Parti travailliste, qui remporte 76 des 80 sièges à pourvoir, a annoncé l'agence de presse SAPA.

Le Parti travailliste du révérend Allan Hendrickse a été victorieux dans 76 des 80 circonscriptions en jeu. Son principal adversaire, le Parti populaire du Congrès, a obtenu un siège. Deux sièges sont allés à des candidats indépen-

dants ; un troisième est en ballottage.

M. de Klerk a attribué la faible taux de participation aux mesures d'intimidation adoptées par les groupes anti-apartheid qui avaient appelé au boycottage.

Le Parti travailliste était le seul à présenter des candidats dans toutes les circonscriptions. M. Hendrickse, qui s'est engagé à se retirer du Parlement si aucun progrès n'était fait d'ici cinq ans vers la suppression du régime de ségrégation raciale, a toutes les chances de devenir le premier membre non blanc du gouvernement sud-africain.

M. Hendrickse n'a pas caché sa satisfaction mercredi soir à la télévision après sa victoire dans la province du Cap. « Cela confirme que mon peuple sait ce qu'il veut », a-t-il dit. « C'est un bon investissement pour le pays ».

De nombreuses manifestations anti-apartheid avaient appelé à un boycottage du scrutin et la police a annoncé l'arrestation, mardi et mercredi, de plus d'environ 140 manifestants.

Les autorités sud-africaines se sont engagées hier à poursuivre leurs réformes constitutionnelles controversées en dépit du scrutin de mercredi. Chris Heunis, mi-

nistre des Affaires constitutionnelles, a confirmé que la nouvelle constitution, qui prévoit pour la première fois un partage limité du pouvoir avec les métis et les Indiens — mais exclut toujours la majorité noire de la vie politique — serait appliquée, malgré les résultats du scrutin.

Par ailleurs, la police est intervenue hier à l'aide de gaz lacrymogènes pour disperser 1 500 lycéens qui manifestaient à coups de pierres dans un ghetto noir proche de Pietermaritzburg, ont rapporté des témoins.

Les lycéens, dans leur immense majorité, avaient boycotté leurs cours, le jour du scrutin, en signe de protestation contre la tenue des élections.

Une explosion s'est produite hier dans un bâtiment abritant des services du ministère de l'Éducation (noire) proche du centre de Johannesburg.

Il y a une semaine, cinq policiers avaient été blessés dans l'explosion d'une bombe dans un commissariat de Johannesburg.

De son côté, l'évêque noir, Desmond Tutu, secrétaire général du Conseil sud-africain des Églises et l'un des porte-parole des opposants à l'apartheid, a déclaré hier que les premières élections métisses et indiennes constituaient une « monumentale supercherie ».

Plus de 500 délégués représentant 50 pays et 11 religions participent aux travaux de cette conférence, qui doivent se poursuivre jusqu'au 31 août.

guérin
l'éditeur qui édite

BIOLOGIE 3e SEC.
LE CORPS HUMAIN EN SANTÉ
Approuvé par le M.E.Q.

En vente dans toutes les librairies

le corps humain en santé
Auteurs: Darveau/Marcoux/Hallé
530 pages, 4 couleurs, couverture cartonnée
manuel de l'élève...14,95 \$

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est. rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241
--	--	---	--

guérin
4501 Duroie
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

MAINTENANT DISPONIBLE
ISBN-2-7601-1056-7

Auteurs: Darveau/Marcoux/Hallé
530 pages, 4 couleurs, couverture cartonnée
manuel de l'élève...14,95 \$

PELLETIER et PELLETIER
Optométristes

84, NOTRE-DAME OUEST, 4e ÉTAGE

- optométrie générale
- lunetterie
- lentilles de contact

Rendez-vous: **845-2987**

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours de lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
 32\$ (13 semaines) 62\$ (26 semaines) 120\$ (52 semaines)
 (Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Code postal _____ Tél: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
 211 rue du St-Sacrement
 Montréal, Québec
 H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

LES COOPS ET L'ÉTAT

À LA FAVEUR de la campagne électorale, les promoteurs des coopératives d'habitation ont entrepris de faire pression auprès des politiciens fédéraux et d'arracher, sinon les fonds qui font défaut, à tout le moins la promesse que la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) révisera à la hausse le nombre des projets qu'elle soutient financièrement. Ici, des candidats appuient une requête de 300 unités coopératives à Pointe-Saint-Charles; là, un autre endosse une demande d'enquête sur la SCHL et le parc Cloverdale, que la société fédérale subventionne dans Pierrefonds. Et pour n'être pas en reste, Québec fait pleuvoir quelques centaines de logements coopératifs sur les terrains Angus dans l'Est de Montréal.

En réalité, le mouvement des coopératives d'habitation est freiné un peu partout au pays. Qu'il s'agisse de logements neufs ou rénovés, les coopératives ne sauraient faire mieux que les promoteurs privés. Sans les secours de l'État, subventions directes ou déductions fiscales, le marché de l'habitation serait étranglé; il l'est déjà pour les citoyens à faibles revenus, qui ont le tort de frapper à la porte après que le gouvernement ait vidé la caisse pour loger les classes moyennes de banlieue. Les faibles fonds fédéraux encore disponibles se raréfient précisément au moment où les projets de coops se multiplient.

Avant d'être un problème financier, l'habitation est une question sociale. La formule coopérative ne saurait être la seule sur le marché; ses promoteurs, du reste, n'en demandent pas tant. Il y aura toujours place pour un parc locatif, diverses formes de propriété privée, et autres genres de tenure. Cependant, dans les milieux urbains peuplés de locataires aspirant à maîtriser leur habitat, les coops ont l'avantage d'offrir une transition acceptable à plusieurs couches de la population, de réduire les coûts du logement, d'éliminer la spéculation et de recréer un tissu social dynamique.

On ne saurait, il est vrai, former des coopératives de la même manière que les développeurs immobiliers sèment les bungalows ou les condominiums. La coopération est une aventure humaine et communautaire autant qu'une entreprise économique. Il serait même dangereux que cette forme d'accès à la propriété devienne la coqueluche de la politique en habitation. Nous ne sommes cependant pas rendus là, bien au contraire. Non seulement les quotas d'unités subventionnées par la SCHL ont-ils été réduits, mais entre les autorités fédérales, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et, par exemple, une municipalité de l'importance de Montréal, c'est la pagaille.

Sans s'arrêter à distribuer les torts, force est de reconnaître une équation terriblement simple. Les coopérateurs peuvent difficilement mener à bout leurs projets sans les concours des autorités publiques. Or celles-ci n'ont aucune politique de développement à l'endroit des coops d'habitation. Les rapports entre les divers niveaux de gouvernements sont laborieux, quand ils ne sont pas sim-

plement bloqués. Il en résulte une lenteur, une paralysie et un effet de découragement qui sont carrément inacceptables. Certes, tout n'est pas stoppé; des projets intéressants ont été menés à terme en quelques endroits du Québec. Mais chez nous, comme ailleurs au Canada, les perspectives sont sombres.

On ne saurait attendre de l'État seul cette politique de l'habitation coopérative. Le sens même de la coopération, c'est que des citoyens en dictent le développement et en contrôlent la gestion. C'est ce qui s'est passé pour les coopératives de crédit et les autres institutions financières du mouvement Desjardins au Québec. Malheureusement, Desjardins n'a fait montre que d'un leadership timide en habitation. Il en est résulté, du côté de l'État, attentisme et récupération partisane. Ainsi, après s'être engagé dans des projets conjoints, telle la Société de développement coopératif (SDC), qui était normalement promise à un grand avenir en habitation, le gouvernement a fait machine arrière.

Pourtant, une concertation s'imposait entre Desjardins et Québec, par exemple à l'endroit des habitations à loyer modique (HLM), dont une bonne partie pourrait être convertie en coopératives contrôlées par les locataires. Si ce modèle avait été mis au point plus tôt, on aurait sans doute évité les gâchis sociaux, voire financiers, qui ont marqué le déléstage, de la SCHL au secteur privé, de maints projets immobiliers soutenus par les deniers publics. Il n'est pas trop tard pour bien faire. Mais encore faut-il que la concertation s'établisse, qu'une politique de développement soit convenue entre les partenaires, et surtout qu'un appui financier sérieux soit accordé aux citoyens qui optent pour le logement coopératif.

Cet appui n'a pas à venir seulement de l'État. Les municipalités et les sociétés à vocation communautaire pourraient faire leur part en fournissant du terrain à bon marché. (Il est inacceptable que les coopératives dont on parle sur les terrains Angus, par exemple, risquent de coûter si cher de loyer, alors que l'ancien propriétaire, le Canadien Pacifique, fait un coup d'argent sans rien produire dans la communauté!) De même, les caisses populaires devraient imiter celles d'entre elles qui ont entrepris de financer à des conditions avantageuses l'habitation coopérative. Enfin, est-ce trop demander à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) que de se faire constructeur bénévole non seulement quand le pape vient au pays, mais aussi quand il s'agit de loger nos sans-logis?

Bref, s'il est de bonne guerre pour nos coopérateurs d'arracher des promesses aux politiciens en temps d'élections, la survie même de leur mouvement commande aussi qu'ils élargissent leurs appuis. Il n'est pas trop tôt pour éviter le piège de la dépendance à l'endroit des pouvoirs publics.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Les enjeux d'une campagne

I — « PIQUER », EST-CE VOLER ?

À LA TRIVIALITÉ de cette campagne il ne manquait plus qu'une chose : le vol à l'étalage.

Voilà, c'est fait...

Mercredi, à Chatham, en Ontario, John Turner a promis d'étendre le supplément de revenu garanti aux personnes âgées de 64 ans. Qui paiera la note ? Le chef libéral n'a eu qu'à « piquer » dans le panier néo-démocrate : à partir du 1er janvier prochain, pas un contribuable ayant un revenu de \$ 60,000 n'échappera plus à un impôt minimum de 13 pour cent ! Et Broadbent de dénoncer le geste « cynique » d'un parti « désespéré ».

L'adroite filouterie est loin d'être sans précédent.

Le Parti libéral du Canada se flatte, à juste titre, d'avoir été le maître d'oeuvre de tout le dispositif canadien de protection sociale.

Pensions de vieillesse, allocations familiales, assurances contre le chômage, l'hospitalisation et les soins médicaux, régime public de rentes, supplément de revenu garanti — toutes mesures instaurées sous les King, Saint-Laurent ou Pearson.

Mais, sur sa gauche, le Nouveau Parti démocratique, héritier de la tradition socialiste, se targue d'avoir été la « pompe à idées » où les gouvernements ont constamment puisé, l'aiguillon qui a stimulé les volontés politiques, le banc d'essai où certains mesures, à l'échelle provinciale, ont pu subir l'épreuve du réel.

À main droite, le Parti conservateur, curieux alliage de populisme et d'affairisme, sert de « repoussoir ». N'ayant pratiquement jamais tenu les commandes, il ne peut revendiquer le crédit d'aucune politique un tant soit peu significative. Ses rangs paraissent plus perméables aux thèses néo-conservatrices (on l'a vu lors de la campagne au leadership) et les politiques des gouvernements issus de cette même formation qui dominent l'échiquier provincial n'en font pas le paragon d'un progressisme élevé au rang de vertu.

Ses adversaires cherchent le défaut de la cuirasse. Ils passent aux rayons X chacune de ses déclarations pour y déceler la moindre féture, pour y voir confirmée leur opinion préconçue que, sous une couche d'un vernis superficiel, se cache la même vieille substance hâissable.

Mais les stratèges conservateurs

savaient d'où viendraient les coups. Ils ont préparé la parade.

Aussi bien, à l'approche du 4 septembre, au moment d'évaluer programmes et intentions des trois grands partis, un premier constat s'impose. En matière sociale, l'unanimité est totale. Article premier : respect, préservation et défense des « droits » sociaux. À la moindre allusion à la plus discrète des coupures, on sonnerait l'hallali sur l'imbécile.

Deuxième constat : le débat sur les politiques sociales tient assez peu de place sur les hustings. On ne s'en sert que comme appât, en ayant soin de présenter des mesures qui soient séduisantes pour des groupes spécifiques (dont la populaire trilogie des jeunes, des femmes et des personnes âgées) sans que le coût n'en paraisse déraisonnable pour la grande masse des contribuables.

Du côté néo-démocrate, à part quelques « promesses » plus titillantes, les engagements les plus « lourds » visent l'élargissement de la couverture du régime public de rentes (dont les prestations seraient doublées) et le rétablissement sans délai de la contribution fédérale aux programmes de soins de santé. Deux mesures que les libéraux ne seront guère tentés d'aller lui « piquer ».

Quant au programme libéral, au chapitre des mesures sociales, il se présente davantage comme un palmarès de hauts faits historiques. Le passé serait garant de l'avenir. On y ajoute quelques engagements plus spécifiques : allocation-logement pour les familles monoparentales, aide fiscale accrue pour la garde d'enfants et, depuis mercredi, le supplément de revenu garanti à partir de 64 ans !

Le Parti conservateur, pour sa part, se devait de mettre le paquet. Son programme est plus chargé, plus explicite, plus détaillé : pleine indexation des pensions de vieillesse, allocation au conjoint versée sans restriction aux veufs et veuves à partir de 60 ans, augmentation du supplément de revenu garanti, enrichissement des programmes de soins de santé avec engagement pour le gouvernement central d'en partager le coût sur une base paritaire avec les provinces, introduction d'une pension pour la femme au foyer, élargissement du régime d'assurance-chômage pour l'axer davantage sur la formation et l'expérience en milieu

de travail...

Troisième constat : on se montre soucieux, de part et d'autre, des coûts de ses nouveaux engagements. On va jusqu'à les chiffrer à l'aide de calculs économétriques qui se donnent des airs de science exacte. Mais personne ne s'arrête sur cette donnée essentielle : les coûts de tous les programmes existants sont autant de « bombes à retardement », de puissance variable mais inéluctable.

Ainsi, la récession est venue gonfler les rangs des assistés sociaux, rendant plus problématique une révision des niveaux de prestations qui, pourtant, accuse un long retard. La caisse de l'assurance-chômage, déjà largement déficitaire, exigera une hausse de cotisation dès lors que le taux de chômage, hypothèse la plus vraisemblable, ne descendra guère sous les 10 pour cent. Il faudra aussi, avant même d'en étendre la couverture, hausser les cotisations du régime public de rentes qui sont de 3,6 pour cent alors que le coût des engagements à ce jour approche les 10 pour cent. L'assurance-maladie, dont les gouvernements provinciaux réussissent à retenir l'envoi en rationnant les services et en contingentant le nombre des médecins, repartira de plus belle lorsque le moment sera venu de renouveler des immeubles vétustes et des équipements désuets, et que le vieillissement de la population accroîtra plus que proportionnellement la demande de soins.

Un dernier constat : tous les partis comptent sur la relance pour regarnir les coffres du Trésor public. Brian Mulroney a été le plus explicite : « Notre capacité d'améliorer nos conditions sociales, de fournir ses soins de santé de qualité, des pensions décentes, des occasions d'emploi, des garderies, des centres d'hébergement — tout cela dépend de la croissance économique. C'est vrai aujourd'hui, cela sera encore vrai demain. »

Tel est notre talon d'Achille... Certes, le pire n'est pas inévitable, mais personne n'ose envisager l'hypothèse que la croissance ne soit pas au rendez-vous, ou qu'elle n'engendre pas les surplus indispensables.

L'équation alors ne pourrait plus se résoudre que dans le partage. Mais ça, conclurait Rudyard Kipling, c'est une autre histoire.

— JEAN FRANCOEUR

Proverbes à tout faire

BILLET

ALBERT BRIE

TOUTE la sagesse du monde est contenue dans les proverbes. Le reste est littérature, c'est-à-dire théologie, philosophie, « tologie ». Ces logos ont pourtant leur utilité, car si la vie est simple, les hommes sont chantournés. Mais il reste que toute conduite dans la vie peut se ramener à un précepte, tenir en deux mots. Les saints le prouvent : « Dieu premier servi ».

L'autorité dont jouissent les aphorismes populaires a quelque chose d'infiniment impérieux. Voulez-vous faire taire un contradicteur ? Si un vieil adage peut s'abouter à votre raisonnement, il sauvera la dialectique tortueuse qu'il couronne.

Pourtant, le dogmatisme court de ces sentences passe-partout devrait éveiller notre suspicion. Il n'empêche qu'on voit des esprits subtils à leur ordinaire qui, devant des affirmations aussi paradoxales que « rien ne sert de courir, il faut partir à point », s'inclinent et rendent les armes. Leur simplisme les décourage de poursuivre la discussion.

J'ai la conviction que la tête la plus incrédule, fatiguée de toujours raisonner, sent parfois le besoin de s'asseoir sur de grosses vérités populaires. C'est son confort intellectuel, un confort qui la dispense cependant d'avoir mauvaise conscience.

Les proverbes sont un héritage immémorial. Bien avant le déluge, les générations se les ont légués, ce qui fait que la créance dont ils jouissent est bien antérieure à la faculté de remuer des opérations mentales. Ils sont écrits dans les gènes de l'homme. Ils vont de soi,

sans y penser.

Quel est l'individu qui n'émaille pas son discours quotidien de maximes dites de gros bon sens ? C'est un tic de langage. Il annonce le personnage qui les profère. Par exemple, une personne blâmée pour la platitude de son sens admiratif, dira : « Tous les goûts sont dans la nature ». Une autre, cherchant excuse de son appétit au gain, se disculpiera par un « qui veut la fin prend les moyens ».

La force des proverbes vient de ce qu'ils ne font pas de distinguo. Ils ne s'embarassent pas des nuances; ils les font taire. Vous pouvez les tirer dans le sens qui vous arrange. Le « tout nouveau tout beau » correspond bien à l'idée que nous nous faisons d'un enfant qui se jette sur un jouet tout neuf et s'en délecte jusqu'au rejet. Par ailleurs, n'est-il pas malhonnête de l'appliquer dans le cas d'une oeuvre de valeur, qui ne livre ses beautés qu'après une laborieuse analyse initiatique ?

Il y a toujours une situation dans l'existence où le proverbe trouve à s'appliquer. Plus ! quelle que soit la singularité d'une disposition de vos sentiments, vous trouverez un prêt-à-porter proverbial pour l'habiller. Il sera consolateur : « une de perdue, dix de retrouvées » ; mieux vaut tard que jamais ; « dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ». Il sera stimulant : « vouloir, c'est pouvoir » ; santé passe richesse ». Il sera vengeur : « qui s'y froisse s'y pique » ; « à beau mentir qui vient de loin ».

Néanmoins, une grande partie des proverbes préchent la prudence, une prudence qui frise souvent la veulerie. Les ambitieux doivent enrager à l'annonce d'une politique qui proclame : « à chaque jour suffit sa peine » ; « bien faire et laisser dire » ; « dans le doute, abstiens-toi ». Les esprits géométriques

reçoivent sans doute mal ces avis : « qui paie ses dettes s'enrichit » ou « ce que femme veut, Dieu le veut ». Les désintéressés n'auront jamais à la bouche cette morale : « charité commence par soi-même » ; « défiance est mère de sûreté ».

Comme on le voit, la philosophie de beaucoup de proverbes est fortement égocentrique et teintée d'abstentionnisme. Rien pour s'en étonner. Les proverbes sont le fruit de vieilles sagesse particulières. C'est l'or d'un klondyke passé au tamis. Leur morale est tout le contraire d'un enthousiasme de saints ou de conquérants. On ne trouvera pas la moindre parcelle de la folie évangélique. C'est du pragmatisme à l'état pur. La chimère en est bannie.

L'art de vivre enfermé dans les proverbes ressortit au dégagelement, non à l'engagement. Il est froid, calculateur, ennemi des causes à défendre. C'est de la finasserie normande : « de deux maux, il faut choisir le moindre » ; un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès ».

L'esprit philanthropique, s'il apparaît dans les proverbes, se recroqueville aussitôt. Il veut un retour : « à tout seigneur, tout honneur » ; « donner un oeuf pour avoir un boeuf » ; « péché avoué est à demi pardonné » ; « rira bien qui rira le dernier ». En définitive, les proverbes défendent la cause de la conservation de l'espèce.

Quand on y regarde de près, il n'y a pas deux proverbes qui prônent la même chose. On peut donc les faire servir à toutes les sauces, même quand ils ne font pas une bonne sauce. Un mot de Scutenaire, dans sa définition de l'humour, pourrait s'appliquer à l'ensemble des proverbes : « façon de se tirer d'em barras sans se tirer d'affaire ».

LETTRES AU DEVOIR

Biographie complaisante ou critique facile ?

AVEC LA VERVE et le style percutant qu'on lui reconnaît, Mme Lise Bissonnette s'en prenait, samedi dernier, aux malheureux biographes d'hommes politiques. Plus particulièrement, elle pourfendait trois collègues qui ont eu l'audace de faire publier une biographie politique de Brian Mulroney (Rae Murphy, Robert Chodoss et Nick Auf der Maur, chez James Lorimer à Toronto et au Boréal-Express à Montréal).

En trois ou quatre paragraphes bien tournés, le cas était réglé. Le livre n'est qu'un gadget électoral de plus, l'oeuvre de trois copains serviles. La preuve ? L'un des trois co-auteurs est candidat conservateur aux élections, ce que les éditeurs camouflent maladroitement, pensant que Mme Bissonnette ne s'en apercevrait pas. Les éditeurs prétendent de plus qu'il s'agit « ni d'un éloge officiel, ni d'une critique systématique ». Or chacun sait qu'entre ces deux genres, il ne peut en exister qu'un troisième : le conte de fées. Aussi, pour le bénéfice de ses lecteurs et de ses lectrices, Mme Bissonnette le résume elle-même, à sa façon. C'est plus drôle et plus vite fait.

Les auteurs, démasqués, sont gentiment conviés à reprendre leur cours de journalisme. Quant aux éditeurs, eh bien ! ils en prennent pour leur rhume. Ce ne sont que de vulgaires marchands qui cherchent bêtement à profiter de la popularité passagère d'un politicien. (Les pauvres, ils ne savent même pas que, dans deux ans, ils seront obligés de solder leur camelote avec laquelle ils pensaient naïvement faire fortune !)

Et voilà ! La dissertation est terminée.

Malheureusement, Mme Bissonnette était à côté du sujet. Faisant un bel amalgame, elle se sert d'un obscur ouvrage sur Joe Clark pour discréditer des auteurs et des éditeurs qui ont publié un tout autre livre sur un tout autre sujet. Si Mme Bissonnette avait bien voulu examiner à son mérite le livre consacré à Brian Mulroney, elle aurait évité des distorsions de faits et des affirmations gratuites.

Tout d'abord, elle aurait reconnu que les auteurs sont effectivement de vrais observateurs et non des « amis » de M. Mulroney. Ce n'est pas par astuce que le texte du dos de couverture mentionne pas que M. Auf der Maur est candidat conservateur aux élections; le communiqué remis à la presse signale ce fait sans détour et Mme Bissonnette en a reçu une copie. C'est tout simplement que — n'en déplaise à Mme Bissonnette — le livre est fait pour durer plus longtemps qu'une campagne électorale et surtout que ce n'est pas à ce titre que M. Auf der Maur a participé à sa rédaction, commencée bien avant son engagement récent.

Ce qui importe, c'est de savoir si les auteurs ont réussi à écrire une biographie politique qui nous en apprend plus sur le sujet que des débats télévisés ou des articles de journaux. Et la meilleure

Un ministère insensible

J'AI REÇU, dans le courant de la semaine dernière, une lettre du ministère de l'Éducation, laquelle, essentiellement, se lit comme suit :

« Vous devez nous faire parvenir par retour du courrier (dit-il) la somme de \$ 2,018,85, sans quoi la Direction générale de l'aide financière se verra dans l'obligation de transmettre votre dossier au ministère de la Justice. »

Suite à cette lettre, mon désespoir a fait place à la colère. J'ai terminé mes études il y a cinq ans en pédagogie (préscolaire/élémentaire) et la situation de l'enseignement étant ce qu'elle est, j'ai occupé toutes sortes de fonctions pour survivre : de la sollicitation par téléphone à la vente de billets dans un cinéma de cinquième ordre et, très souvent, pour moins que le salaire minimum.

Malgré mes faibles revenus jusqu'à ce jour, j'ai réussi, de peine et de misère, à rembourser \$ 1,000 sur ma dette d'études (lesquelles, d'ailleurs, ne m'ont jamais servi à rien). En dépit de cela, depuis bientôt trois ans, on me harcèle, on me culpabilise et, comble de l'ironie, on menace de me traduire en justice, le tout à mes frais.

Ceux qui sont en partie responsables du terrible problème du chômage poursuivent sans relâche ceux qui en sont victimes; pire, ils poursuivent leurs parents, usant de moyens d'une bassesse inqualifiable pour soutirer des renseignements tels que l'adresse, la situation financière, etc...

façon de répondre, c'est encore de lire le livre. Or on peut se demander si Mme Bissonnette s'en est vraiment donné la peine. En tout cas, si elle l'avait lu moins distraitement, elle aurait trouvé des explications — pas si complaisantes — à ses questions concernant le fonds Wagner ou la fermeture de Schefferville. Mais alors, elle aurait sans doute dû renoncer à sa belle parodie du conte de fées. Car les complaisances et les boursoufflures dont elle parle n'existent que dans son résumé caricatural et non dans le livre que nous venons de publier.

— ANTOINE DEL BUSSO
Éditions du Boréal-Express.
Montréal, 20 août.

Profession de foi

«GOD IS an American ! Qui oserait l'admettre ? Personne, bien entendu, à part quelques « Américanistes » fanatiques, emportés par leur ardeur patriotique. Je dois cependant avouer que j'ai failli y croire en regardant, à la télévision, la cérémonie de clôture des jeux de la 23e olympiade. Quel spectacle grandiose ! J'en suis restée bouche bée, presque autant que René Lecavalier qui, au comble de l'éblouissement, n'a pu nous livrer ses commentaires psycho-socio-politico-culturel (et j'en passe)-analytiques !

Était-ce trop ? On ne peut en juger objectivement. Cette fête, après tout, célébrait des athlètes qui, au cours des compétitions, n'ont jamais songé à quantifier leurs efforts. Les concepts d'ex-cès et d'insuffisance ne tiennent plus dans le contexte olympique

J'ai 28 ans. Je me crois, sans fausse modestie, responsable et travaillant. Malgré mon jeune âge, on me considère trop « vieille » pour bénéficier des différents programmes d'emplois, lesquels, d'ailleurs, ne sont qu'une forme de chômage déguisé, ce qui ne règle en rien le problème. Quand on sait qu'avec les économies réalisées dans le secteur public (30 % de coupures si on s'en souvient bien), nos « chefs » donnent des subventions énormes aux entreprises pour qu'elles se modernisent (lire : robotisent), d'où la perte de milliers d'emplois lesquels, quoi qu'on dise, ne pourront jamais être recréés.

En 1979, Ottawa a investi \$ 282 millions dans la création directe d'emplois et, la même année, il a donné en subventions directes et indirectes \$ 7,5 milliards aux entreprises, donc 26 fois plus. Je passe sur d'autres aberrations, qui seraient trop longues à énumérer dans les répartitions des deniers publics, et ce, aux deux paliers de gouvernement.

Le virage technologique, je m'en fous, si l'argent des contribuables ne sert qu'à créer du chômage. Mes nombreuses tentatives pour me trouver un emploi décent étant restées, jusqu'à ce jour, sans résultat, comment pourrais-je, honnêtement, rembourser cette dette à court terme ? Quand un « agent » de main-d'oeuvre vous conseille, le plus sérieusement du monde, de faire du bénévolat, à qui, à quoi, peut-on s'accrocher pour ne pas sombrer ?

Il est dramatique, à 28 ans, d'être une « retraitée endettée », avant même d'avoir pu vivre un peu.

— SYLVIE DESBIENS
Montréal, 22 août.

Pierre Le Moyné d'Iberville

PIERRE LE MOYNÉ d'Iberville était à Québec, samedi le 11 août, dans le cadre des célébrations du 450e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Au sujet du « Cid canadien », notre plus grand héros national, il faut se rappeler qu'il est né à Montréal en juillet 1661 et qu'il est mort (et a été enterré) le même mois en 1706, à La Havane. 1986 marquera le 325e anniversaire de sa naissance et le 280e anniversaire de sa mort. Il est à espérer que les autorités gouvernementales canadiennes et québécoises, qui viennent d'éponger un déficit de \$ 8 millions à la Corporation Québec 1534-1984, trouveront les \$50,000 nécessaires à l'érection d'un monument à Pierre Le Moyné d'Iberville, à La Havane, pour le faire connaître au reste du monde, et plus particulièrement aux Cubains et à tous les Américains.

— PIERRE LANDRY
Québec, 13 août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2T 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boi-

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél. : 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR : Édition quotidienne : 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement : 75¢. Pour information : à Montréal : 332-3891 ; à Québec : 687-2022

ABONNEMENT : Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$; 3 mois 32\$. À l'étranger : 225\$ par année; 6 mois 115\$; 3 mois 60\$. Édition du samedi 65\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à : LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2T 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information : (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le budget fédéral de \$ 25 millions pour les centres spécialisés

□ Le ministère de l'Éducation et le secrétariat d'État privilégient les sciences et technologies au détriment des sciences sociales

SIMON LANGLOIS

L'auteur est professeur au département de sociologie de l'Université Laval. Les sous-titres du texte qui suit sont du DEVOIR.

Monsieur Serge Joyal, ministre fédéral responsable du secrétariat d'État, vient d'annoncer, quelques jours avant les élections, quels seront les bénéficiaires d'un programme spécial de \$ 25 millions destinés aux centres de recherche spécialisés dans les universités canadiennes, dont \$ 5,7 millions iront à 12 projets venant du Québec. Le ministre québécois de l'Éducation a immédiatement réagi en dénonçant cette nouvelle intrusion du gouvernement fédéral dans un champ de compétence provinciale. Au-delà du conflit de juridiction constitutionnelle, cette initiative soulève bien des interrogations.

La première est celle de la planification de l'effort de recherche scientifique au Québec et au Canada. L'intervention du secrétariat d'État a été improvisée à la hâte, sans orientations claires. L'annonce du programme a été faite le 4 avril 1984 et les projets devaient être soumis pour le mois de juin. Le caractère improvisé de ce fonds spécial se voit surtout d'après l'identification imprécise des domaines de recherche admissibles et des critères de sélection. Les brochures font une vague référence à « la recherche de pointe pour relever les défis sociaux, économiques et technologiques » et une autre référence à « la recherche interdisciplinaire appliquée » et à « une approche multisectorielle ». La recherche de pointe dans quel domaine ? Appliquée à quoi ? Les brochures étaient muettes là-dessus. D'où le caractère très hétéroclite des 60 projets proposés, après un premier tri, par les universités du Québec, sans compter un nombre de projets encore plus considérables qui ont été rejetés lors de la première sélection.

Comment planifier sérieusement la préparation de tout projet d'envergure en un si court laps de temps, pendant la période la plus occupée de l'année (congrès du printemps, etc.) ? C'est simple. On improvise rapidement, ou encore on sort des cartons les projets coupés l'année précédente ou encore ceux dont le financement a souffert des coupures des programmes existants et on remanie le tout. On voit tout de suite le paradoxe : on force les chercheurs et les centres à se soumettre à un concours spécial, ad hoc et temporaire afin de tenter d'y trouver un financement qu'il devient plus difficile d'obtenir auprès des sources traditionnelles et stables dont les ressources sont amputées. Cette procédure permet d'attribuer des fonds selon d'autres règles aussi, celles-là relevant du domaine de la politique et des querelles entre ministres, et non plus selon les règles d'évaluation normales en la

matière (visites scientifiques des centres, évaluation par des pairs, études de faisabilité, etc.).

Dans le cadre de ce concours, on vient probablement de battre un record de vitesse en matière d'évaluation de projets d'envergure. Jugez-en plutôt. Le concours s'est terminé le 30 juin et seulement six semaines après, les résultats du travail d'évaluation étaient annoncés comme par hasard quelques jours avant les élections du 4 septembre. Durant ces six semaines, les universités avaient eu le temps de hiérarchiser leurs nombreux projets respectifs ; le ministère de l'Éducation a eu le temps d'évaluer et d'ordonner 60 projets de centres afin d'en retenir 16 ; enfin, le secrétariat d'État et M. Joyal ont eu le temps de faire leur propre triage afin d'annoncer le 17 août les résultats du concours. Efficace et rapide, n'est-ce pas ? Quelle belle célérité ont mis trois lourdes bureaucraties à

évaluer des projets entraînant chacune des centaines de milliers de dollars, dont un projet d'un million !

Un contexte politisé

Est-ce dans ce contexte politisé et précipité qu'on va maintenant planifier la recherche scientifique au Canada ? Le gouvernement fédéral coupe des programmes normaux et récurrents, mais il réussit à débiter des fonds spéciaux et non récurrents pour financer la recherche, ce qui oblige les chercheurs à entrer dans cette logique sous peine de perdre des fonds. Comment voulez-vous, dans ce contexte, planifier sérieusement la recherche alors que de tels concours prennent plutôt l'allure d'une lutte pour prendre ce qui passe, quand ça passe ?

Mais il y a pire. D'après la lettre de M. Joyal (4 avril 1984), le secrétariat d'État visait par ce programme à faire contrepois aux

nombreuses ressources financières octroyées par un autre secrétaire d'État, chargé celui-là des sciences et de la technologie, qui a créé depuis deux ans plusieurs centres de recherche spécialisés dans le domaine des technologies nouvelles au Canada (stratégie nationale en biotechnologie, réseau national en micro-électronique, etc.). Le secrétariat d'État de M. Joyal est, en effet, responsable de plusieurs programmes sociaux (M. Joyal porte même le titre de ministre responsable de la Condition des personnes handicapées) et il supporte plusieurs programmes de recherches sociales au sens large. À cause du mandat même du secrétariat d'État, tout donnait à penser qu'une place importante serait faite aux sciences humaines et sociales dans ce programme, compte tenu que d'autres ministères financiers déjà la recherche technique. Il n'en fut rien.

Pour contourner le problème de juridiction constitutionnelle posé par le financement des institutions universitaires, le secrétaire d'État avait convenu de consulter les ministres provinciaux de l'Éducation et il avait été entendu que ces derniers établiraient et lui soumettraient une liste des projets jugés prioritaires dans leur province respective. Au Québec, le ministère de l'Éducation a confié le mandat de hiérarchiser les projets soumis par les universités au comité qui avait déjà été mandaté pour évaluer les projets de recherche proposés dans le cadre du programme québécois de \$ 75 millions visant la création de centres de recherche axés sur le virage technologique, comité auquel on a ajouté un représentant de la CREPUQ. En réponse au secrétariat d'État, le ministère de l'Éducation a nettement privilégié les projets de centres et les projets de recherche axés sur la technologie au sens strict, la robotique et l'informatique. Le premier projet et le plus important portait carrément sur... l'achat d'appareils pour le Centre de recherches en informatique de Montréal, à qui on a proposé d'accorder \$ 1 million. La liste des 16 projets montre que le ministère de l'Éducation a profité de cet apport inattendu de fonds fédéraux pour proposer le financement de centres de recherche orientés vers le virage technologique. Sur ces 16 projets, 11 s'inscrivaient dans cette perspective et trois autres touchaient de près l'informatique. Seulement deux projets émergeaient à côté de cette priorité accordée à l'informatique, soit la chaire de recherche sur la culture d'expression française en Amérique (Laval) et le Centre de recherche en développement humain (Concordia).

Une question de priorités

Les projets soumis dans le domaine des sciences sociales et humaines ont donc été, sauf exception, soit rejetés par le ministère de l'Éducation, soit classés peu prioritaires par les universités elles-mêmes

qui avaient à hiérarchiser leurs propres projets. Or plusieurs de ces projets portaient spécifiquement sur les mutations sociales et économiques de notre société ; certains d'entre eux proposaient même d'analyser les aspects sociaux et économiques des changements technologiques. Bref, par ses choix, le Québec a sans doute voulu imposer à Ottawa ses propres priorités de développement, actuellement axées sur le financement du virage technologique.

Or le secrétariat d'État fédéral a, à son tour, amputé la liste des projets soumis par le Québec en coupant précisément deux projets relevant des sciences humaines, dont le projet (classé troisième dans la liste du Québec) de création d'une chaire sur la civilisation française en Amérique, l'accent étant mis encore une fois sur les technologies et l'informatique. Par ses choix, le secrétaire d'État a accentué encore davantage la priorité accordée aux nouvelles technologies et il a pénalisé encore plus les sciences humaines et sociales, domaines qu'il était censé couvrir, me semble-t-il, devant les initiatives prises par son collègue, M. Donald Johnston.

Voilà donc par quels détours le secrétariat d'État en est venu à financer au Québec des projets en robotique, en technologies de pointe et en informatique.

Je ne cherche pas ici à identifier les responsables de toute cette opération politique et des choix qui ont été effectués. Je noterai plutôt que le résultat a été un appauvrissement des sciences sociales et humaines, puisque ces disciplines n'ont pas pu obtenir leur part des fonds qui auraient dû leur être alloués par un organisme comme le secrétariat d'État, si ce dernier avait été cohérent avec son mandat, alors qu'il s'est en fait transformé en appendice d'un autre ministère chargé de la technologie, du moins pour ce qui est des projets alloués au Québec.

Qu'on me comprenne bien. Je ne critique pas ici la création de nombreux centres de recherche axés sur les nouvelles technologies puisqu'on ne fait que suivre les tendances observables dans les autres sociétés avec lesquelles nous sommes en relation étroite (États-Unis, France, Japon, etc.). Je proteste contre l'improvisation et la petite politique qui entourent l'allocation de fonds publics destinés à la recherche, et je conteste surtout l'appauvrissement que connaissent actuellement les sciences sociales, ce qui a pour effet de limiter les possibilités d'intervention de ces disciplines dans le contexte actuel des mutations sociales que nous vivons. Les universités et les gouvernements ont, depuis deux à trois ans, mis largement l'accent sur la création de centres spécialisés en technologies mais on a négligé tout le champ des sciences sociales. Combien y a-t-il eu de nouveaux centres d'envergure dans ces disciplines depuis deux ou trois ans au Québec ?

Pourtant, ce ne sont pas les thèmes de recherche, les problèmes sociaux ni les chercheurs qui manquent. Or les priorités établies par le ministère de l'Éducation, par les universités et par le secrétariat d'État dans le choix des projets québécois pénalisent encore davantage les sciences sociales. C'est tout simplement inacceptable et, d'un autre point de vue, lourd de conséquence à cause de l'absence d'une vision d'ensemble des besoins de recherche que ces priorités manifestent.

Une analyse urgente

Il devient de plus en plus urgent que notre société se préoccupe de l'analyse sociologique et économique de cette révolution technologique : conséquences sur l'emploi, impact sur la nature même du travail qui est bouleversé, mutation dans l'organisation du travail, impact sur les modes de vie, etc.

Les défis et les véritables enjeux du virage technologique ne sont pas seulement de nature technique (développer des technologies plus performantes) ; ils ont aussi un caractère social et économique. Sans parler des autres grandes mutations que connaît notre société, moins visibles et peut-être encore plus fondamentales : vieillissement de la population, fécondité en chute libre, condition féminine, déséquilibres régionaux, etc. L'absence chronique d'une nette préoccupation pour la recherche sociale doit être déplorée dans ce dossier des centres spécialisés.

Une autre raison explique sans doute cette absence des sciences sociales. Les fonds disponibles sont non récurrents. Or il est plus facile de financer l'achat d'équipements pour les laboratoires scientifiques avec de tels programmes que de financer des équipes qui doivent compter davantage sur des ressources humaines pour effectuer leurs recherches. Bien sûr, les sciences sociales ont aussi besoin d'ordinateurs et de ressources matérielles, mais la part la plus importante de leurs budgets sert le plus souvent à payer la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution des recherches. Même avec ces fonds non récurrents, il était possible d'encourager la mise sur pied d'équipes et de centres en sciences sociales qui auraient pu ensuite être évalués en vue d'un financement plus permanent et qui auraient pu aussi participer aux divers concours existants pour assurer leur survie. Pourquoi a-t-on ainsi exclu le développement de centres existants sous le prétexte de ne pas financer du personnel ?

Bref, l'improvisation dont a fait preuve le secrétariat d'État et l'absence de volonté des deux gouvernements d'accorder aux sciences sociales une part raisonnable de ce budget spécial illustrent bien les difficultés que rencontrent actuellement les chercheurs qui s'intéressent aux grandes questions de l'heure et aux phénomènes sociaux.



M. Serge Joyal.

D'où viennent les fonds du Parti nationaliste ?

LIBRE OPINION

MARIO MARTEL, NATHALIE VENNE et MICHÈLE GAUDET

FIN JUILLET dernier, les signataires, respectivement président, vice-présidente et secrétaire, démissionnaient de la Société nationale des Québécois Richelieu-Yamaska suite à un putsch de certains éléments du Parti nationaliste au sein de ladite société. Le putsch consistait en l'octroi de cinq prêts totalisant la somme de \$ 21,000, ce qui représente un septième du budget de la Société. Ces \$ 21,000 se décomposent de la façon suivante : un prêt de \$ 7,000 à l'organisation nationale du Parti nationaliste et des prêts de \$ 3,500 chacun au Parti nationaliste de Saint-Hyacinthe/Bagot représenté par M. Bertrand Desrosiers, de Richelieu repré-

senté par M. Guy Vachon, de Verchères représenté par M. Michel Lepage, et de Shefford par M. Pierre Boivin.

Il est à noter que MM. Desrosiers, Lepage et son agent officiel Claude Thèberge, Boivin et son attaché de presse Jean Young sont membres du conseil d'administration de la Société nationale des Québécois Richelieu-Yamaska et que les deux derniers le sont devenus le soir même du vote (25 juillet) octroyant les sommes aux associations de comté suite à l'intervention expresse des « petits amis » mentionnés plus haut. L'octroi des prêts suivait le scénario suivant : le 30 mai, lors d'une réunion régulière, un premier montant de \$ 1,000 était voté à l'organisation nationale sans conditions. Le 19 mai, une réunion spéciale du conseil d'administration convoquée par les intéressés ajoutait un montant de \$ 6,000 remboursable à raison de \$ 2,000 par année ou en totalité au moment où des cueillettes de fonds permettraient au débiteur d'atteindre un

montant de \$ 500,000. Le 25 juillet, lors d'un conseil d'administration régulier, des montants de \$ 3,500 sont votés à quatre associations de la région pour un total de \$ 14,000 remboursable le 4 janvier 1985.

De plus, les trois candidats siégeant au conseil d'administration n'ont pas jugé bon de se retirer lors de la mise aux voix et se sont allégrement votés lesdites sommes ne voyant là aucun conflit d'intérêts. Ce type de siphonnage a deux conséquences : tout d'abord, pour la Société nationale des Québécois Richelieu-Yamaska, organisation nationaliste indépendante de tout parti politique depuis le début de son histoire et qui est aussi une PME offrant à ses 7,700 membres divers services d'assurance-vie, ces prêts représentent le septième du budget et viennent grever de façon importante les liquidités, forçant ainsi la Société à emprunter pour remplir ses obligations ou à dégarner son porte-feuille d'obligations dont les intérêts devaient servir à l'action nationaliste. Autre

conséquence : toute possibilité d'action politique pour la Société est réduite à néant cette année.

Nous avons décrit plus haut les conditions des prêts accordés. En ce qui concerne les prêts aux associations de comté venant à échéance en janvier prochain, on comprendra aisément que leur remboursement est conditionnel à l'obtention d'au moins 15 % du vote populaire dans chacune des circonscriptions. Dans le cas contraire et très probable, la Société devra attendre une prochaine campagne de financement pour obtenir remboursement dans la mesure, cependant, où le Parti nationaliste survivrait aux élections fédérales de 1984. Si ces fonds sont des fonds perdus — et malheureusement tout nous incite à le croire —, les conséquences financières de ces « prêts » sans intérêt de \$ 21,000 pourraient atteindre un manque à gagner d'au moins \$ 25,000. Comme on peut le constater, tous les risques sont assumés par la Société nationale des Québécois, aucun

candidat n'ayant suffisamment cru en son prestige et en celui de son parti pour endosser personnellement lesdits prêts. Par ailleurs, le total de ces prêts porte à croire que la Société nationale des Québécois Richelieu-Yamaska finance en majeure partie toute la campagne électorale de la région.

Nous posons de sérieux doutes sur l'intégrité de personnes qui, par des manœuvres concertées, viennent délibérément mettre en péril une institution à but non lucratif en grugeant ses fonds, l'empêchant de remplir sa mission et ce pour de basses considérations de paraisserie politique. Que penser de ces gens qui veulent représenter et défendre le peuple québécois alors que leur premier geste est de piger en plein dans la cagnotte, de mettre les deux pieds dans un conflit d'intérêts et d'oublier les objectifs et l'appartenance qu'ils se devaient d'avoir en adhérant à la Société nationale des Québécois ? Nos vieux partis traditionnels n'auraient pas mieux fait, encore que

ceux-ci savent viser plus haut et ne s'attaquent pas à leurs meilleurs alliés.

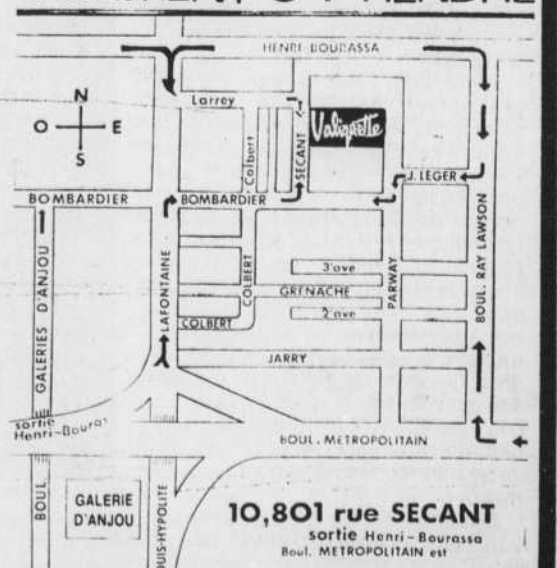
Quelle leçon peut-on tirer de ces événements, surtout lorsque deux des trois signataires sont membres du Parti nationaliste et que nous étions d'accord avec une résolution d'octobre 1983 visant à donner un appui public au Parti nationaliste accompagné de soutien technique important ? Il semble que pour certains, la fin (et la faim) justifie les moyens et qu'on n'hésite pas à pa-taiger dans n'importe quelle combine pour des objectifs strictement partisans. Nous avons toujours pensé que l'appartenance à une société et le militantisme qui en découle devaient primer tout intérêt strictement personnel et que les individus détenant des postes de décision doivent démontrer une intégrité à toute épreuve envers leur organisation.

Nous sommes et demeurerons des indépendantistes convaincus et continuerons de militer pour un Québec propre.

Valiquette

N.G. VALIQUETTE LTÉE Le spécialiste du meuble, est maintenant déménagé à son entrepôt du 10801 rue Sécant à Ville d'Anjou. En diminuant ses coûts d'opération, N.G. Valiquette Ltée vous offre maintenant la possibilité d'acquérir des meubles de qualité à des prix d'entrepôt.

COMMENT S'Y RENDRE



SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Carole Laure

Fear of Falling, du réalisateur d'Allemagne fédérale Christian Rischert, Feldman (Horst Buchholz), désemparé parce que sa femme l'a quitté, héberge un peu contre son gré un compagnon au moins aussi désemparé que lui (pas du tout le macho traditionnel que nous promettrait le programme). Cinéaste, Feldman promène son cafard dans les rues de Munich, revenant sans cesse vers la Tour olympique, qui pourrait bien constituer le point de départ de son prochain film. Il y a des éléments intéressants dans cette dérive sage, ces personnages un peu paumés, l'utilisation d'archives sur Munich de 1936 à 1972. Mais la mise en scène est floue et l'interprétation manque d'intensité. On reste à la surface de ces êtres qui parlent trop.

Le meilleur film allemand de la journée d'hier, pour moi, était hors compétition. *Edith's Diary*, de Hans W. Geissendörfer, est adapté d'un roman de Patricia Highsmith. Edith (Angela Winkler, excellente comédienne, entre autres, de *L'Amie*, de Margarethe von Trotta) doit se colteler avec un quotidien de plus en plus pénible entre un fils révolté, un mari qui la trompe avec une jeune secrétaire, et un vieil oncle de son mari, irascible et gâteux, qui souille son lit.

Pour s'évader et pour survivre, elle va imperceptiblement s'imaginer une vie selon ses rêves. Est-elle folle ? En tout cas, elle réussit presque à être heureuse dans un monde paisible et serein où seul son fils saura la rejoindre. Un film étonnant, ponctué de temps forts et admirablement interprétés.

Pinot (Gérard Jugnot) ne sera jamais brigadier, il n'a pas assez d'orthographe. Il sera, toute sa vie, un simple fic, considéré comme stupide et maladroit par ses collègues et, surtout, par ses chefs. Jusqu'au jour où l'amour fera de lui un héros. Dans *Pinot simple fic*, Jugnot, ici réalisateur et interprète, nous dépeint la vie quotidienne d'un commissariat de police, son intégration au quartier, avec au premier plan l'inénarrable Pinot et ses balourdises. Le comique de Jugnot évolue. Ce n'est plus l'humour grinçant, « bête et méchant » façon *Harakiri du Père Noël est une ordure*. C'est moins noir et presque tendre. Une bonne comédie.

Christopher Frank est un écrivain. Il a travaillé comme scénariste avec des cinéastes comme Michel Deville, Andrzej Zulawski, Pierre Granier-Deferre, avant de réaliser son premier long métrage, *Joseph* (1981), où il s'affirmait comme cinéaste de métier et de talent. Ces qualités se confirment dans *Femmes de personne*, portrait doux-amer de trois femmes (Marthe Keller, Caroline Cellier, Fanny Cottençon) et des hommes qui traversent leurs vies (Jean-Louis Trintignant, Philippe Léotard...). Un film où l'on sourit pour cacher sa tristesse.

Enfin aujourd'hui, vous pourrez rattraper *A German Lawyer*, l'excellent film de Norbert Kückelmann, découvrir *Comfort and Joy*, du réalisateur écossais Bill Forsyth (*Gregory's Girl*, *Local Hero*). Mais si vous ne deviez voir qu'un seul film, je vous souhaite que ce soit *Le Bal*, d'Ettore Scola.

◆ Le milieu

que université québécoise était représentée.

Le député d'Argenteuil et porte-parole de l'opposition en matière d'éducation à l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan, avait quant à lui dénoncé le geste d'Ottawa, plus tôt cette semaine, comme contraire aux principes du fédéralisme.

On se rappelle que, passant outre aux recommandations du ministre québécois de l'Éducation qui avait soumis à Ottawa une liste de seize projets prioritaires dans le domaine de la recherche universitaire, le ministre Serge Joyal annonçait l'octroi de \$5,7 millions pour douze projets, dont trois, totalisant plus d'un million, ne faisaient pas partie de la liste québécoise établie par un comité ad hoc formé par Québec.

Ces trois projets sont :
 ■ un Institut national de formation des cadres en aéronautique à l'U-QAM (\$650,000);
 ■ un Centre international de formation en gestion de grands projets à l'École polytechnique (\$120,000);
 ■ un Centre de recherche et développement en économie à l'Université de Montréal (\$250,000).

En annonçant, à trois semaines du scrutin fédéral, cette manne de \$5,7 millions, des arguments faisant partie d'un fonds de \$25 millions géré le secrétaire d'État pour les centres universitaires spécialisés, M. Joyal ne retenait en fait que neuf des seize projets prioritaires du Québec, et ajoutait de son propre chef ces trois projets non étudiés par les autorités compétentes au Québec.

Hier matin, avant la conférence de presse conjointe des recteurs et du ministre Bérubé, le président du Conseil des universités, M. Jacques Lécuyer, recommandait déjà aux institutions concernées, l'UQAM, l'Université de Montréal et l'École Polytechnique, de refuser cet argent du fédéral. M. Lécuyer, qui avait convoqué la presse pour rendre publics deux avis au ministère de l'Éducation précisant sur la recherche universitaire et le financement fédéral des universités, n'a pas été tendre pour M. Joyal, disant que sa façon « cavalière et inadmissible d'agir peut détruire les efforts de collaboration entre les deux gouvernements ».

Dans une lettre qu'il a fait parvenir hier au ministre Joyal, le président de la CREPUQ, M. Claude Hamel, écrit : « Le peu de cas que vous

avez fait de nos recommandations a pour conséquence de vider de sens le geste que nous avons posé en vous les adressant ». Se disant profondément déçu, comme tous ses collègues, M. Hamel écrit au ministre Joyal qu'une telle attitude est « inacceptable », et il l'informe que la Conférence des recteurs a convenu de voir à ce que soient versées dans un fonds géré en fidéicommis la somme entière des \$5,7 millions.

M. Hamel ajoute : « Nous avons convenu de nous interdire de dépenser ces sommes jusqu'à ce que nous ayons pu explorer avec vous toutes les possibilités pour votre secrétaire d'État d'attribuer des subventions à nos établissements en respectant les priorités que le ministre de l'Éducation vous a fait connaître et que nous avons établies de concert avec lui ». En conclusion de sa lettre, M. Hamel demande pour la CREPUQ une rencontre avec le ministre dans les meilleurs délais.

De son côté le ministre Bérubé a également écrit au secrétaire d'État, hier. Il affirme dans sa lettre que cette décision d'Ottawa « nie la compétence exclusive du Québec en matière d'éducation et apparaît méprisante à l'égard d'une démarche de concertation qui associe les universités québécoises, le ministère de l'Éducation, le ministère de la Science et de la Technologie, le Conseil des universités et le FCAC ». C'est le 12 juillet dernier que M. Bérubé avait fait parvenir la liste québécoise au cabinet de M. Joyal.

M. Bérubé souligne avec force que le fait, pour M. Joyal, de ne pas avoir respecté l'ordre des douze premiers projets soumis dans la liste québécoise, et pis encore d'avoir ajouté des projets qui n'avaient pas été retenus par le comité québécois, est un geste « tout à fait inacceptable ».

Plusieurs soulignent, hier, que cette façon d'agir du secrétaire d'État cause en fait un précédent. M. Lécuyer, au Conseil des universités, affirme qu'il s'agit d'un geste « inquiétant ». Le fédéral, dit-il, peut « sans doute s'arrêter quelque part dans une liste de priorités soumise par le gouvernement québécois, prendre les douze premiers projets », mais il soutient qu'il est inacceptable que le fédéral chambarde l'ordre des projets québécois et inadmissible qu'il ajoute ses propres projets.

Dans l'avis du conseil des universités au ministre de l'Éducation sur l'impact du financement fédéral dans le développement universitaire, que M. Lécuyer rendait public hier, on rappelle justement l'importance qu'il n'y ait « qu'un seul maître d'œuvre dans la coordination du réseau universitaire québécois et que ce maître d'œuvre ne saurait être que le gouvernement du Québec ».

Une des douze recommandations du document demande au gouvernement québécois de réitérer, à l'intention des ministères fédéraux, qu'ils ne peuvent octroyer de subventions majeures d'investissement et de fonctionnement aux universités québécoises qu'après avoir consulté à priori celui-ci et obtenu son exprès consentement ».

◆ Reagan

tre engagement de ne jamais vendre l'un de nos plus proches amis, l'État d'Israël.

Il a déclaré que le choix cette année pour les Américains n'était pas entre deux personnalités, lui-même et M. Mondale, mais entre deux partis politiques.

« C'est un choix entre deux visions différentes de l'avenir, deux manières de gouverner fondamentalement différentes. Leur gouvernement c'est le pessimisme, la crainte et les limites, le nôtre, c'est l'espoir, la confiance et la croissance », a-t-il déclaré.

Il a demandé aux démocrates de « faire un petit tour sur le chemin du souvenir », de se rappeler les taux d'inflation à deux chiffres, les intérêts élevés et autres maux économiques du temps du président Jimmy Carter, dont M. Mondale

était le vice-président.

«...Pire que tout, les Américains perdraient confiance et leur optimisme dans cet avenir qui fait que nous sommes uniques au monde », a ajouté M. Reagan. « Les parents commencent à douter que leurs enfants auraient la vie meilleure qui a toujours été le rêve de chaque génération américaine ».

« Nous pouvons tous être fiers de la défaite de ce pessimisme. L'Amérique revient et a plus confiance que jamais dans l'avenir ».

Electrisés par un vigoureux discours anti-Mondale du vice-président George Bush, les délégués ont réservé un accueil enthousiaste à M. Reagan à son arrivée sur le podium.

La convention avait également vu voir un film à la gloire du candidat, que deux des quatre chaînes de télévision américaines retransmettent les débats ont refusé de diffuser en direct sur les écrans, estimant qu'il pourrait être interprété comme une publicité.

Dans son intervention, M. Bush a fustigé les démocrates et notamment « Mondale, médaille d'or quand il s'agit d'accroître la pression fiscale sur le peuple américain ».

(AFP, Reuter) — Plus tôt dans la journée, le président Ronald Reagan avait prédit la poursuite, pour au moins quatre ans de plus, de l'ère républicaine, conservatrice et religieuse qu'il a ouverte aux États-Unis.

Devenu officiellement candidat à un second mandat présidentiel mercredi soir, M. Reagan n'a pas hésité à prévoir, dès le lendemain, sa victoire aux élections du 6 novembre tout en imprimant une nouvelle accélération à sa campagne électorale. « Je pense que les résultats des élections, cette année et pour de nombreuses années à venir, prouveront que notre parti est vraiment le parti des années 1980 et au-delà (...) le parti de la nouvelle majorité », a déclaré le président lors d'un déjeuner organisé par les responsables de son parti.

Prenant la parole devant 17,000 personnes massées dans un énorme auditorium, M. Reagan est parti en croisade contre les démocrates d'inspiration laïque qu'il a accusés de vouloir « séculariser notre nation en expulsant la religion de sa place honorée ».

Dans un climat de ferveur entretenue par les chants religieux d'un chœur de 2,000 chanteurs repris par l'ensemble de l'assistance, il a ainsi implicitement remis en question la séparation constitutionnelle de l'État et de l'Église.

Pour le chef de la Maison-Blanche, objet d'une véritable adoration de la part de la convention de Dallas, politique et religion sont indissociables, dans la mesure où l'une et l'autre doivent avoir la morale pour fondement. De confession presbytérienne, M. Reagan invoque souvent le nom de Dieu dans ses discours politiques. « La vérité est que la politique et la morale sont indissociables. Et comme le fondement de la morale est la religion, la religion et la politique sont nécessairement liées », a-t-il déclaré hier.

« Notre gouvernement a besoin de l'Église, car seuls ceux qui sont assez humbles pour admettre qu'ils sont des pécheurs peuvent apporter à la démocratie la tolérance dont elle a besoin pour survivre », a poursuivi le président.

Il n'a pas hésité à s'assigner une mission spirituelle : restaurer la place de Dieu dans la direction de l'Amérique après la « contagion libérale » des années 1960 qui a vu la Cour suprême autoriser l'avortement et interdire l'organisation de prières collectives dans les écoles.

Citant Abraham Lincoln, lui-même républicain, M. Reagan s'est placé dans la tradition des « pères fondateurs » des États-Unis pour attaquer les démocrates qui comptent attirer l'électorat catholique en choisissant Geraldine Ferraro, une catholique d'origine italienne comme candidate à la vice-présidence.

M. Reagan a ensuite qualifié les dirigeants démocrates de « clique ex-

D'accord avec l'imposition des hauts revenus, il revient à la charge sur les nominations partisans

Mulroney ne s'inquiète pas de la participation de Trudeau

PIERRE APRIL

CASTLEGAR, C.-B. (PC) — La perspective de voir l'ex-premier ministre Pierre Trudeau faire campagne auprès de John Turner ne semble pas du tout inquiéter le chef conservateur Brian Mulroney.

Après avoir évité cette question depuis trois jours, le leader tory a finalement accepté, hier, de donner son opinion sur cette question lors d'une conférence de presse spontanée accordée à Castlegar, en Colombie-Britannique.

« M. Garneau, a-t-il dit, a indiqué qu'il ne voulait pas que M. Trudeau fasse campagne au Québec et ailleurs au pays, en soulignant que l'ex-premier ministre représentait le passé et M. Turner le présent ».

« C'est un autre changement dans l'opinion libérale, a-t-il ajouté. Nous sommes dans un pays libre. M. Trudeau est libre de faire ce qu'il veut et il peut même se porter à la ressource de M. Turner ».

Quant à la promesse de John Turner, faite mercredi, de faire payer plus d'impôts aux Canadiens qui gagnent \$60,000 et plus pour financer les programmes sociaux à l'intention des personnes âgées, Brian Mulroney a indiqué que son parti étudiait cette question depuis bientôt 10 mois et qu'un prochain budget d'un gouvernement conservateur contiendrait des mesures bien précises sur cette question.

« Nous savons tous, a-t-il dit, qu'il y a de graves défaillances dans les lois de l'impôt actuelles, mais ce n'est pas le temps pour nous en pleine campagne électorale d'entrer dans tous les détails sur ce sujet ».

Brian Mulroney estime que tous les Canadiens devraient payer leur juste part d'impôt. « J'ai déjà dit, a-t-

il confié, que les citoyens canadiens ne devraient pas tenter d'éviter de payer de l'impôt et je suis d'accord avec le principe de l'impôt minimum ».

A ce chapitre, cependant, le chef conservateur a réitéré qu'il n'avait pas du tout l'intention d'en discuter au cours des derniers jours de la campagne électorale en cours. « Nos politiques, a-t-il répété, seront connues au moment du premier budget d'un gouvernement conservateur ».

Selon le leader tory, la décision de M. Turner de faire cette annonce à la fin de la course, est un autre exemple du manque de collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces. « M. Turner, a-t-il dit, n'a eu aucune consultation préalable avec les provinces sur ce sujet, alors que nous, les conservateurs, l'avons fait ».

Si Brian Mulroney n'est pas du tout inquiet par le possible retour de Pierre Trudeau dans la campagne aux côtés de John Turner, il n'est pas plus impressionné par la nouvelle allure de la campagne libérale dirigée par le sénateur Keith Davey.

« Cette campagne, a signalé Mulroney, a commencé sur l'autoroute, pour ensuite emprunté une route secondaire et maintenant elle roule dans le fossé ».

Lorsque la question des nominations politiques et du patronage a été abordée, le chef conservateur a refusé de confirmer qu'il avait l'intention d'annuler la nomination de l'ancien ministre et député libéral, Bryce Mackasey, au poste d'ambassadeur du Canada au Portugal. « Je ne veux pas parler de cas particuliers », a-t-il dit.

« Je veux, a répété Brian Mulroney, que le premier ministre Turner rende publiques la lettre et l'opinion

légal qu'il invoque pour dire qu'il n'avait pas le choix de ne pas procéder à ces nominations politiques ».

Après cette série de mises au point et de déclarations, Brian Mulroney a poursuivi sa route en Colombie-Britannique, qui demeure le château fort des néo-démocrates et le lieu de prédilection des pacifistes. M. Mulroney a d'ailleurs passé la journée d'hier à s'en rendre compte personnellement puisque partout où il s'est présenté, il a été accueilli par des partisans de ces deux causes.

A son arrivée à Cranbrook, un groupe d'une vingtaine de pacifistes, qui réclamaient à grand cris le gel des armements nucléaires, l'ont accueilli. Brian Mulroney et son épouse se sont immédiatement dirigés, sans s'arrêter, vers l'hôtel où leurs partisans les attendaient.

Plus tôt dans l'après-midi, ce sont des néo-démocrates qui sont venus perturber son rassemblement public. En Colombie-Britannique, 17 des 28 sièges aux Communes appartiennent au NPD, mais depuis le début de la campagne électorale, le chef conservateur a manifestement donné l'impression qu'il avait l'intention d'effectuer des gains aux dépens de Ed Broadbent.

Hier, il s'en est pris encore une fois à eux, les accusant d'être les plus fidèles alliés des libéraux. « Les néo-démocrates sont les partenaires de danse des libéraux, a-t-il lancé, et il faut les voir à Ottawa, se tenant par la main et s'allier pour défaire les conservateurs ».

La Colombie-Britannique est aussi la province des pins Douglas et de l'industrie du bois. Brian Mulroney a donc répété partout où il est passé, à Castlegar, Nelson, Cranbrook et Kamloops, qu'un gouvernement conservateur créerait un ministère des Forêts distinct pour s'occuper prioritairement des problèmes des travailleurs du bois.

Ses interventions sur le patronage libéral, sur la compétence des libéraux qui ont augmenté la dette nationale, le déficit, le chômage et les taux d'intérêt ont été sans cesse relancées dans un discours qui a plu aux centaines de partisans conservateurs qui les ont entendues.

Fait assez surprenant, lorsque Brian Mulroney s'est adressé en français à tous ses auditeurs tout au long de la journée, il a été chaleureusement applaudi comme ce fut le cas la veille à Calgary.

« Les Québécois, a-t-il dit, veulent participer au changement de gouvernement, ils souhaitent être présents dans cet effort de reconstruction du pays ».

Le discours du chef conservateur s'est toujours terminé sur un appel à l'unité, à la tolérance et à la compréhension et c'est cette partie-là qui invariablement obtenait le plus de succès.

La présence des pacifistes n'a pas pour autant décidé Brian Mulroney à parler de désarmement. Pendant toute la journée, il a évité le sujet. Ce n'est qu'à Cranbrook qu'il a à peine glissé sur la question des engagements du Canada envers « son meilleur allié économique et politique », les États-Unis, sans pour autant parler de paix et de contrôle des armements nucléaires.

Broadbent raille la conversion de Mulroney à l'équité fiscale

MICHEL C. AUGER

WINNIPEG (PC) — L'annonce par le chef conservateur Brian Mulroney qu'il imposerait, lui aussi, un impôt minimum pour les riches n'est que la dernière illustration de la « Java de Bay Street » à laquelle se livrent les chefs des deux grands partis.

C'est ce qu'a soutenu, hier soir, le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent qui avait fait de cet impôt pour les riches le cheval de bataille de sa campagne électorale.

M. John Turner avait également promis, mercredi à Chatham, Ontario, d'imposer un niveau minimum d'impôt pour les Canadiens qui gagnent plus de \$50,000 par année.

Selon M. Broadbent, « la seule raison pour laquelle M. Turner et Mulroney parlent de réforme du système fiscal au Canada maintenant, est parce que les néo-démocrates, au cours de cette campagne, ont fait de

cette question l'une de leurs priorités et que la grande majorité des Canadiens est d'accord avec nous ».

Le chef du NPD a rappelé que c'était son parti qui avait fait de l'équité du système fiscal l'un des enjeux de cette élection et que les calculs des conservateurs sur cette question ne feraient qu'aider les néo-démocrates le 4 septembre prochain.

« Les Canadiens ne sont pas cyniques comme les représentants des deux autres partis peuvent l'être et ils verront que seule notre formation politique est crédible sur cette question », a affirmé M. Broadbent.

Le chef du NPD a fait remarquer que M. Mulroney n'avait donné aucun détail relativement à sa proposition et a soutenu que sa dernière déclaration serait sans doute contredite d'ici deux jours par son parti, comme ce fut le cas quand il avait parlé de cette question pour la première fois, lors des débats télévisés le mois dernier.

centrique » qui, a-t-il dit, « a abandonné les principes fondamentaux de leur parti » en adoptant « une idéologie d'extrême-gauche, usée et discréditée ».

Paraissant déjà assuré de sa propre victoire en novembre, M. Reagan devait appeler encore l'électorat démocrate à se rallier à sa bannière lors du discours solennel d'acceptation, qu'il devait prononcer dans la soirée à la clôture de la convention.

Les remarques du président vont certainement contribuer à raviver la controverse entre républicains et conservateurs quant à la meilleure interprétation à apporter à l'amendement de la constitution américaine, qui prévoit la séparation totale de l'Église et de l'État.

La controverse s'est intensifiée récemment lorsque le gouverneur démocrate de New York, Mario Cuomo et la colistière de Walter Mondale, Mme Ferraro, ont tous deux déclaré que s'ils s'opposaient à l'avortement personnellement, ils ne tenteraient pas de convaincre leurs électeurs du bien fondé de leurs thèses.

« Nous n'établirons pas une religion d'État dans ce pays et nous ne le ferons jamais (...) mais nous empoisonnons notre société lorsque nous la privons de ses fondements théologiques, lorsque nous la laissons privée de la foi », a déclaré le chef de l'exécutif.

M. Reagan, dans une atmosphère enthousiaste et surchauffée, s'était adressé mercredi soir à plusieurs milliers de partisans euphoriques, massés dans une cour intérieure de son hôtel, pour leur dire que le Parti républicain était le parti de l'avenir, et que l'opposition démocrate représentait maintenant « le défaitisme, le déclin et le désespoir ».

Une immense bannière étoilée d'une hauteur de dix étages avait été suspendue derrière la tribune. Une multitude de draps blancs recouverts de slogans à la gloire de M. Reagan pendaient de chacun des dix balcons envahis par la foule. « Je n'ai jamais rien vu de tel. Beaucoup d'entre vous vont devoir coucher à même le matelas... », a plaisanté le président, au moment où ses partisans l'accueillaient aux cris de « Quatre ans de plus ».

Comme le veut la tradition, M. Reagan devait assister à sa désignation depuis sa chambre d'hôtel, devant un poste de télévision. Il ne de-

vait se rendre devant les délégués que dans la soirée d'aujourd'hui afin de prononcer le solennel discours d'acceptation.

M. Reagan s'est aussi adressé directement à la presse et à travers elle à l'électorat démocrate. « Ces nouvelles idées que vous cherchez toujours ? La vision de l'avenir ? Tout cela est ici, à cette convention », a-t-il dit, se référant aux idées défendues sans succès par le sénateur Gary Hart lors des primaires démocrates.

◆ Turner

mis à croire aux sondages, nous aurions concédé la victoire aux libéraux dès les premiers jours de la campagne. Nous ne commencerons pas à compter avant que les Canadiens aient fait leur choix. Que le gouvernement soit minoritaire ou majoritaire, nous utiliserons notre influence au Parlement pour faire avancer les dossiers dont nous avons parlé au cours de cette campagne ».

Les conclusions d'une étude scientifique publiée hier dans le *Globe and Mail* de Toronto tendent à confirmer l'hypothèse d'un raz de marée conservateur lors des élections du 4 septembre. Après avoir confié le traitement des résultats du dernier sondage de CBC à un ordinateur, deux politologues ontariens en sont venus pour leur part à la conviction que le Parti conservateur remporterait 189 des 282 sièges du Parlement.

D'après les projections de l'ordinateur, les libéraux feraient élire 70 députés tandis que le Nouveau parti démocratique ne conserverait que 23 sièges.

Fait à noter, le Parti conservateur ferait élire 40 députés au Québec, n'en laissant que 35 aux libéraux. L'Ontario accorderait 73 de ses 95 sièges aux conservateurs, qui mériteraient également 59 des comtés de l'Ouest, les 17 autres étant conservés par le NPD.

En tournée dans l'Estrie, le chef du Parti nationaliste, M. Denis Monière, s'est dit hier convaincu que la « vague bleue » pourrait aider son parti à faire élire des candidats. M. Monière espère que les sondages prédisant la victoire écrasante du Parti conservateur auront « un effet boomerang qui va ramener les nationalistes, qui seront plus fidèles à leurs convictions et qui ne vont pas



Nancy Reagan salue son mari, dont l'image apparaît sur un immense écran vidéo, à la convention républicaine de Dallas. Comme le veut la tradition, M. Reagan a regardé, de sa chambre d'hôtel, la retransmission télévisée de sa sélection comme candidat républicain aux prochaines présidentielles. (Photolaser AP)

Elle recevra \$6.3 millions en subventions

Johnson & Johnson investira \$32 millions pour rénover son siège social et améliorer son usine de Montréal

ANDRÉ BOUTHILLIER

La compagnie Johnson & Johnson n'a pas l'intention de quitter le Québec: elle investira \$32 millions au cours des deux prochaines années pour rénover son siège social et améliorer le rendement de son usine de Montréal.

• fabricant de produits de soins de la santé dépensera \$7 millions pour rénover et agrandir son siège social du boulevard Pie IX, construit en

1912 et occupé par la compagnie dès 1919;

• il consacrera un montant de \$25 millions pour l'achat d'équipements de recherche destinés à son usine de la rue Notre-Dame.

Pour ces deux projets, les gouvernements fédéral, provincial et municipal remettront respectivement des subventions de \$3.8 millions, \$2 millions et \$500,000. La compagnie Johnson & Johnson dépensera donc \$25.7 millions.

Ces investissements créeront peu

Johnson & Johnson

I N C.

de nouveaux emplois, a précisé au DEVOIR le vice-président au personnel et aux affaires publiques, M. Roger Hébert. « Tout au plus une trentaine sur deux ans, a-t-il dit. Mais

ils permettront de préserver le travail d'au moins 300 des 900 employés que nous payons dans nos installations de Montréal ».

Le projet de rénovation du siège

social (200 employés) prévoit la construction d'un centre de condition physique et l'installation d'un capteur solaire passif. « Tous les efforts seront faits pour conserver le cachet historique des édifices », peut-on aussi lire dans le communiqué remis à la presse.

Sans l'autre investissement prévu de \$25 millions, a indiqué M. Hébert, Johnson & Johnson perdrait rapidement sa part dans les marchés exploités, c'est-à-dire les produits d'hy-

giène féminine, de premiers soins, d'hygiène buccale, de compresses destinées aux hôpitaux, etc. « Ce montant nous permettra d'acheter des nouvelles machines qui fabriqueront de nouveaux produits à l'intérieur de nos secteurs actuels », a-t-il dit.

Filiale de la compagnie américaine Johnson & Johnson, Johnson & Johnson du Canada emploie 1,200 personnes, qui fabriquent et commercialisent 182 produits.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ Northern Telecom signe d'importants contrats avec la Jamaïque

Northern Telecom International, une filiale de Northern Telecom Ltée de Toronto, a obtenu trois contrats d'une valeur de \$5.54 millions US de la part de Jamaica Telephone Company Ltd.

Les contrats portent sur des autocommutateurs intégralement numériques et des réseaux de transmission par fibres optiques, dans le cadre du plan quinquennal d'expansion du réseau téléphonique de la Jamaïque.

Northern Telecom International est depuis longtemps fournisseur d'autocommutateurs analogiques d'appareillages téléphoniques et de câbles à Jamaica Telephone. Il s'agit toutefois du premier marché adjugé à NorTel en Jamaïque pour des équipements intégralement numériques.

Les ventes de DMS et de PBX SL ont constitué un apport important à la croissance de Northern Telecom Ltée au cours du deuxième trimestre de 1984. Les revenus de la société se sont alors accrus de 28 % par rapport à la même période de l'année précédente, pour se chiffrer \$1,048 millions. Ceci a résulté en un bénéfice de \$76.6 millions ou \$0.67 par action ordinaire, plutôt que \$71.0 millions ou \$0.56 l'action en 1983.

■ Nouvelle acquisition de Rolland inc.

La société Rolland inc, dont le siège social est à Montréal, est parvenue à un accord portant sur l'acquisition d'un deuxième distributeur américain de papiers fins.

Il s'agit de la firme C. H. Robinson Paper Co., de Portland, Maine. La société centenaire distribue des papiers fins dans l'État du Maine et dessert la région de Boston par l'entremise de son bureau commercial et de son entrepôt de Woburn au Massachusetts.

Un porte-parole a expliqué que cette deuxième acquisition américaine « traduit le désir de Rolland d'amplifier ses activités de distribution et d'accroître sa part de marché du nord-est des États-Unis ». Rolland contrôlait déjà aux États-Unis le distributeur de papiers fins W.H. Smith Paper Corporation d'Albany, New York.

L'opération financière devrait être conclue au début de septembre. La nouvelle filiale continuera d'être exploitée sous sa raison sociale actuelle.

Rolland inc. est un important fabricant canadien de papiers fins couchés et non couchés avec trois usines au Québec et en Ontario. Son chiffre d'affaires consolidé s'est établi à \$275 millions au cours du dernier exercice.

■ ITT acquiert 37 % de STC de Londres

La société newyorkaise ITT Corporation a acheté 1.4 million d'actions additionnelles de Standard Telephones and Cables PLC (STC) de Londres au cours des derniers jours, portant ainsi sa participation à 6.4 millions d'actions ou 37.35 % du capital émis.

STC a annoncé la semaine dernière l'acquisition du plus important fabricant d'ordinateurs en Grande Bretagne, la firme ICL PLC. Les actionnaires ont l'alternative d'échanger leurs actions ou de recevoir un paiement en espèces. La réalisation du projet pourrait ramener la participation d'ITT jusqu'à 26.3 %.

■ Falconbridge Copper émet des unités

La Commission des valeurs mobilières du Québec a approuvé le prospectus définitif succinct de la société Falconbridge Copper, relativement à une offre d'actions accréditées.

L'offre porte sur 460 unités coûtant chacune \$5,500, pour un montant total de \$2.5 millions. Chacune de ces unités permettra au souscripteur de détenir 100 actions ordinaires de la société, lesquelles seront émises au début de 1985.

Le produit de l'émission sera engagé dans l'exploration minière de propriétés situées dans la province de Québec et dans lesquelles Falconbridge détient des participations.

La nouvelle baisse du taux d'escompte ne devrait pas affecter le taux préférentiel

JEAN-PIERRE LANGLOIS

Le taux d'escompte de la Banque du Canada est passé hier de 12.43% à 12.39%, soit la sixième baisse hebdomadaire consécutive. Malgré cette diminution, il est plus qu'improbable que les banques à charte annoncent une nouvelle baisse de leur taux préférentiel.

Le taux d'escompte, qui est fixé chaque jeudi à 1/4 de 1% au-dessus des bons du Trésor, sert généralement de signe à la communauté financière sur les intentions de la banque centrale quant à la conduite de sa politique monétaire. Hier, il était évident aux opérateurs du marché (traders) que la Banque du Canada retenait les taux d'intérêt. En effet, par ses opérations d'open market, la Banque du Canada a ralenti la baisse des rendements des bons du Trésor, empêchant de ce fait le taux d'escompte de tomber plus qu'il ne l'a fait hier.

Au moment même où le taux d'escompte de la Banque du Canada se posait à un nouveau sommet le 12 juillet dernier (13.26%), les banques à charte canadiennes relevaient le taux de base à leurs meilleurs clients à 13.5%. Depuis, le taux d'escompte n'a pas cessé d'être grignoté, entraînant dans son

sillage le taux préférentiel, qui passa à 13% à la mi-août. La baisse du taux d'escompte hier, jugée trop minime, ne devrait pas être suivie d'une baisse du taux préférentiel.

Pour l'instant, les opérateurs de marchés évoquent la proximité des élections américaines et canadiennes comme facteur expliquant la stabilité actuelle des taux d'intérêt. Ceux-ci ne s'attendent à aucun changement majeur dans leur évolution d'ici là.

Même si les élections ont souvent été évoquées pour expliquer le mouvement des taux d'intérêt, il n'en demeure pas moins que les taux d'intérêt ont crû obstinément cette année, soit à rebrousse-poil de ce qu'on aurait attendu d'eux en pleine période électorale. « Le mythe des élections a été de nouveau dégonflé cette année », affirme M. Raymond Théorêt, économiste senior à la Banque Nationale du Canada. « Tout comme en 1980, alors que les taux d'intérêt progressaient en pleine période électorale, cette année encore, l'évolution des taux aura été à l'encontre des attentes de l'administration Reagan ».

Poursuivant sa tenace remontée des derniers semaines, le dollar canadien a coté hier à la fermeture du marché de changes à New York à 76.96 cents US, en hausse de 3 centimes par rapport à la veille.

GSM Design s'associe à Magna Int. pour fabriquer un taxi québécois



ANDRÉ BOUTHILLIER

Le fameux projet d'une voiture-taxi québécoise entre finalement dans sa phase de développement avec l'annonce d'un investissement de \$5.6 millions à Ville Saint-Laurent par la compagnie ontarienne Magna International Inc., le plus gros fabricant de pièces automobiles au Canada.

Pour sa première présence au Québec, Magna a accepté de s'associer avec la firme montréalaise GSM Design Inc., qui a conçu le « taxi GSM » en 1975. Les deux compagnies tenteront de percer le marché mondial des véhicules spécialisés pour le

transport collectif par l'entremise de leur nouvelle filiale commune, « Usine automobile SMW ».

D'une durée prévue de 18 mois, l'étape critique de pré-production prévoit la fabrication d'une cinquantaine de prototypes. Elle créera 35 emplois.

Si les recherches donnent les résultats espérés, les deux compagnies associées investiront « entre \$15 millions et \$20 millions » dans la construction d'une usine de plus de 100,000 pieds carrés. Celle-ci emploiera environ 210 personnes.

Cette phase finale de la commercialisation prévoit la fabrication annuelle de 5,000 unités avant la fin de

la décennie, soit l'équivalent de 10 % du marché de renouvellement de la flotte nord-américaine des voitures-taxis. Chacun des « taxis GSM » coûtera au détail au moins \$15,000, ce qui signifierait alors un chiffre d'affaires annuel de \$75 millions.

En conférence de presse, hier, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a annoncé que la Société de développement industriel du Québec avait accepté de consentir un prêt garanti de \$1 million (remboursables au moyen de redevances sur la vente des véhicules) dans le cadre de son programme d'aide aux activités de recherche et d'innovation. Le gouvernement fédéral fournira pour sa

part une aide de \$1.5 million. La compagnie Magna International fournira le reste, soit \$3.1 millions.

Depuis le dévoilement officiel de son premier prototype, en septembre 1980, GSM Design Inc. cherchait activement un manufacturier. D'abord intéressée, la compagnie Bombardier avait ensuite refusé de s'impliquer davantage. Puis, en 1982, Magna International a commencé à s'intéresser à ce dossier.

Fondée en 1961 par M. Frank Stronach, un homme d'affaires d'origine autrichienne, Magna International emploie aujourd'hui près de 6,000 personnes dans ses 55 usines situées un peu partout en Amérique du Nord, sauf notamment au Québec. Elle est devenue la première compagnie canadienne spécialisée dans la fabrication de pièces d'automobiles, avec un chiffre d'affaires de \$500 millions (exercice financier terminé le 31 juillet 84). Son taux annuel composé de croissance atteint 30 %.

Très optimiste, M. Stronach a déclaré que la compagnie associée Usine Automobile SMW allait dominer le marché mondial des véhicules spécialisés. La nouvelle voiture sera principalement destinée au marché nord-américain du taxi. « Grâce au Pacte automobile, nous pourrions exporter un nombre important de notre production aux États-Unis », a-t-il expliqué.

Chaque année, les compagnies nord-américaines de taxi achètent 50,000 nouvelles voitures, dont seulement 10 % sont des automobiles spécialement adaptées pour ce moyen de transport. Elles sont fabriquées par la compagnie Checker Motor Corporation, du Michigan. Au total, on estime qu'il y a 250,000 taxis sur le continent nord-américain.

M. Stronach a précisé que sa compagnie avait signé une entente de collaboration avec la multinationale Brown-Boveri, de Suisse, pour le perfectionnement d'une batterie électrique capable de donner une autonomie de 150 kilomètres à la voiture GSM. Mais il n'est pas impossible que la nouvelle compagnie créée pour réaliser le développement de ce projet négocie avec les chercheurs d'Hydro-Québec.

Magna International pourrait aussi négocier avec des sous-traitants québécois pour la fabrication des diverses parties du nouveau véhicule. La compagnie beauceronne Canam-Manac a été mentionnée hier.

Selon ses concepteurs

La GSM est une voiture plus solide et confortable que ses concurrentes

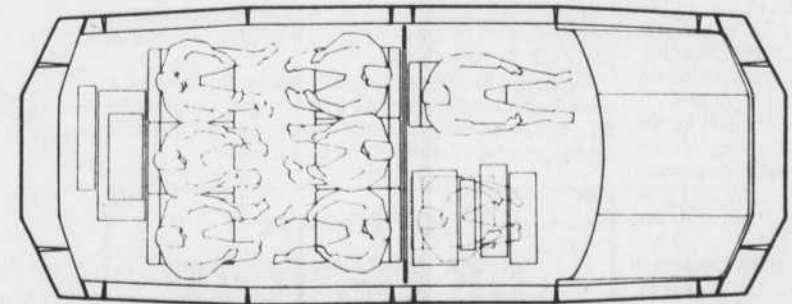
Si le projet franchi avec succès l'étape du développement, la voiture-taxi GSM conçue dans des bureaux du Vieux-Montréal devrait devenir la « nouvelle Checker londonienne » sur le marché mondial.

C'est du moins ce que souhaite le principal concepteur de ce produit, M. Morley Smith, un Américain d'origine, président de la compagnie GSM Design Inc., connue jusqu'à récemment sous le nom de Guillon, Smith, Macquart et Associés.

« Nous avons tout pour réussir. Notre prototype est plus solide, plus spacieux, plus confortable et surtout plus durable que le Checker et les voitures-taxis ordinaires actuellement utilisées en Amérique du Nord », a-t-il expliqué au DEVOIR.

M. Smith a ajouté que d'importantes compagnies de taxi avaient déjà manifesté un grand intérêt pour son produit. « La compagnie Midland Service, de Long Island, compte même nous acheter quelques prototypes », a-t-il confié.

La voiture-taxi GSM se différencie nettement des autres voitures-taxi existantes nord-américaines. Elle offre une sécurité et un confort au chauffeur puisqu'elle est séparée de la cabine par une cloison verrouillable. Sa cabine a un toit surélevé facile d'accès et capable d'asseoir trois



personnes sur la banquette principale et deux autres sur les strapontins. Elle peut aussi contenir facilement des chaises roulantes ou des poussettes d'enfants. Le compartiment à bagages est situé à droite du chauffeur.

La voiture GSM est d'autre part fabriquée d'un plastique uréthane qui résiste aux chocs légers.

Le manufacturier Magna International projette d'en fabriquer plusieurs versions qui pourront être utilisées notamment par des compagnies de taxi, par des unités policières et par des organismes s'occupant du transport d'handicapés. On pense à des versions de six, neuf et 12 sièges, lesquels pourront aussi être utilisés comme limousines d'aéroport, taxis régionaux ou mini-bus.

Récemment, on a annoncé l'abandon de la production de la version actuelle des Checkers londoniens. Les nouveaux seront fabriqués par Land Rover. Malgré cette offensive industrielle, M. Smith estime que sa voiture-taxi pourra facilement percer le marché européen.

Fondée au début des années 60, la firme GSM a depuis acquis une bonne réputation en concevant entre autres le design des deux générations de voitures du métro de Montréal, celui de la locomotive et des wagons de passagers du train LRC ainsi que celui des tracteurs Versatile. Elle a aussi conçu le système de signalisation de Mirabel et aménagé quelques hôtels nord-américains. AB.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Il y a un marché pour les « vieux » logiciels

INFORMATIQUE

MICHAEL FUHRMANN
de la Presse canadienne

Dans le domaine du logiciel, les programmes informatiques les plus sophistiqués semblent avoir une vie aussi éphémère que la dernière mode vestimentaire.

De nouveaux logiciels sont mis en marché presque quotidiennement, parfois avec un grand battage publicitaire à la télévision et dans les journaux. Ces nouveaux logiciels, qui permettent de transformer un micro-ordinateur en génie des mathématiques ou en outil de traitement de textes, font vite oublier les programmes qui, il y a quelques jours encore, étaient considérés le fin du fin dans ce domaine.

Au moins une compagnie a toutefois décidé de combattre cette tendance. McGraw-Hill, une firme de New York, a en effet décidé de commercialiser un assortiment de programmes informatiques, pour les ordinateurs familiaux ou industriels, qui ont été mis au point pour des appareils aujourd'hui périmés.

« Je crois qu'il existe un marché fort intéressant pour certains produits qui ont été abandonnés par l'industrie », de dire Jeremy Robinson, directeur du département des logiciels chez McGraw-Hill.

Achat de Database

La firme a acheté les droits d'un logiciel servant à emmagasiner de l'information — programme Database — et l'a adapté à divers besoins en vue de sa mise en marché. Parmi ces programmes on en retrouve un permettant de faire l'inventaire constant d'une collection de timbres ou de monnaies, un autre qui permet de maintenir l'inventaire des biens du ménage et de les gérer. Un troisième permet de programmer une liste d'adresses et même de les classer par catégories.

Ce type de programmes étant périmé, McGraw-Hill a pu en obtenir les droits à peu de frais.

« Nous vendons des logiciels utiles plutôt que de présenter un produit prétendument unique et merveilleux », explique M. Robinson.

Ces programmes, vendus sous l'appellation générale de « 1st Base », se détaillent \$29.95 chacun aux États-Unis, ce qui les met à la portée de la presque totalité des consommateurs. Ils sont offerts dans des présentoirs semblables à ceux utilisés pour les livres de poche et se vendent dans de très nombreuses librairies. McGraw-Hill a facilement pu mettre ces nouveaux logiciels en marché en permettant aux détaillants de retourner les invendus sans perdre sur l'investissement.

Difficultés au Canada

Cette stratégie commerciale pourrait rencontrer des embûches au Canada. En raison de la valeur élevée de la devise américaine, McGraw-Hill devrait fixer chez nous un prix de détail de \$41.95. Ces logiciels ne pourraient plus être considérés comme étant à « prix populaires ».

« C'est malheureux, mais nous n'y pouvons rien », de commenter M. Robinson.

Les logiciels de travail — qui coûtent parfois quelques centaines de dollars chacun — sont ceux qui permettent d'organiser l'information stockée dans la mémoire de l'ordinateur. Ils sont surtout populaires auprès des propriétaires de micro-ordinateurs. Il faut par ailleurs admettre que ces logiciels ne sont pas toujours faciles d'utilisation.

McGraw-Hill, pour contourner ce problème que connaissent bien les néophytes du micro-ordinateur, a commercialisé une gamme de logiciels préparés en vue de maintes utilisations spécifiques: « Nos clients n'auront pas à apprendre l'utilisation d'un logiciel pour s'en servir concrètement », d'expliquer M. Robinson.

La firme a même l'intention de lancer bientôt une nouvelle gamme de logiciels, notamment pour la rédaction de lettres d'affaires ou de publicités diverses. Un de ces programmes pourrait permettre à l'individu moyen ou même à celui qui a de la difficulté à aligner deux mots de devenir un épistolier émérite.

McGraw-Hill s'est lancé dans la mise en marché des logiciels en 1979. Depuis lors, toutefois, elle vendait presque uniquement aux établissements scolaires et aux professionnels, notamment aux comptables et aux ingénieurs.

A ceux qui se surprennent de ce que cette firme ne se soit pas plutôt lancée sur le marché des jeux vidéo — le plus important dans ce domaine — McGraw-Hill réplique que son objectif était d'occuper un marché qui, actuellement, n'est pas du tout ou est mal desservi.

Les journaux « populaires » se sont effondrés en France depuis 1970

YVES AGNÈS
du Monde

Le Centre d'études des supports de publicité (CESP) vient de publier les derniers résultats de ses sondages pour la presse (1). La lecture des quotidiens y apparaît en baisse: 55,8 % des personnes interrogées déclarent lire un quotidien (12,1 % au moins un quotidien national, 47,1 % au moins un quotidien régional), contre 57,3 % dans la précédente enquête.

Ce n'est pas un phénomène nouveau: depuis 10 ans, l'« audience » de la presse quotidienne (personnes déclarant lire et non acheter un journal) diminue, en particulier pour ce qu'il convient d'appeler les quotidiens nationaux, c'est-à-dire ceux édités à Paris. Entre 1974 et 1984, cette audience est tombée de 7,510,000 lecteurs à 5,787,000, soit une perte de 1,723,000 lecteurs, près du quart (23 %) (2).

Depuis 10 ans, aucun titre ancien de la presse quotidienne nationale n'a échappé à la baisse de son tirage et de sa diffusion (c'est-à-dire des exemplaires vendus, au numéro ou par abonnement, ou distribués gratuitement). En 1973, l'ensemble des quotidiens nationaux d'information générale et politique totalisaient (pour sept titres) 2,903,602 exemplaires contrôlés par l'Office de justification de la diffusion (OJD) (3). En 1983, la diffusion globale n'est plus que de 2,080,198 pour neuf titres: l'Aurore a pratiquement disparu (intégré au Figaro), mais les trois nouveaux venus (Le Matin de Paris, Libération et Le Quotidien de Paris) représentent quelque 340,000 exemplai-

res. Au total, 823,404 exemplaires en moins, soit: 28 %: on retrouve un résultat du même ordre que celui de l'audience.

Mort de deux titres

Ces données recourent mal des situations différentes qu'éclairer le graphique que nous publions. Ainsi, les trois « ténors » des quotidiens nationaux sont tous en baisse, mais dans des conditions différentes: le Monde voit sa diffusion diminuer, entre 1973 et 1983, de 4 %, le Figaro de 10 % et France-Soir de... plus de 40 %!

Telle est la leçon à tirer, en effet, d'une observation des chiffres dans cette dernière période: si la presse quotidienne parisienne se porte mal en général, les journaux « populaires » se sont effondrés. Ils semblent avoir mal supporté la concurrence accrue de la presse magazine et, surtout, des grands moyens de communication audiovisuels, dans un pays où, traditionnellement, on lit bien peu. Phénomène purement français, et même parisien: la presse quotidienne régionale, aux taux de pénétration parfois impressionnants (Alsace), n'a pas connu pareille chute.

En 1970, cinq titres pouvaient être classés comme quotidiens « populaires », c'est-à-dire recrutant une majorité de leurs lecteurs dans les milieux les plus modestes: France-Soir (868,927 exemplaires diffusés), le Parisien libéré (749,699), l'Aurore (318,299), Paris-Jour (246,236), l'Humanité (145,722); soit, en tout, 2,328,883 exemplaires. Treize ans plus tard, deux titres ont disparu: l'Aurore — qui baissait régulièrement — a été absorbé à partir de 1978, par le Figaro, sans que celui-ci, lui-même

en baisse régulière jusqu'en 1980, récupère son lectorat; Paris-Jour, l'héritier de France-Soir, est « suicidé » le 27 janvier 1972 par sa propriétaire, Mme Simone Del Duca, à la suite d'une grève de la rédaction, alors que le titre était passé de 96,654 exemplaires en 1960 à 259,395 en 1971 (5,3 % d'augmentation sur l'année précédente).

Les trois autres titres ont vu, d'autre part, leur diffusion considérablement diminuer. Celle de France-Soir a baissé de plus de moitié (418,830 à l'OJD de 1983), et celle du Parisien libéré, qui a chuté radicalement lors de la grande grève des ouvriers du Livre en 1975, a retrouvé à peine 45 % de son niveau antérieur (340,741); c'est encore l'Humanité, dont la diffusion est certes beaucoup plus modeste et qui bénéficie des efforts de ses militants, qui a été le moins touché: 25,421 exemplaires de moins qu'en 1970, soit tout de même 17,4 % de baisse.

Pour ces cinq titres, ce sont 1,499,010 exemplaires en moins, soit une chute de 62 %. Des lecteurs perdus pour les quotidiens.

La baisse de fin de semaine

À côté de cette hémorragie, la création des trois « petits » titres de la presse quotidienne parisienne ne fait pas le poids. D'abord, le lectorat n'est pas le même, il concerne plutôt la clientèle traditionnelle des autres quotidiens (Le Figaro, le Monde...). D'autre part, le Matin de Paris et le Quotidien de Paris ont recommencé à baisser après l'embellie de 1981; seul Libération poursuit son ascension et devrait dépasser en 1984 les 100,000 exemplaires, selon l'OJD.

Un autre phénomène inquiète les

éditeurs de quotidiens nationaux: la baisse des ventes, dans la capitale, entre le lundi et le samedi. Seuls des quotidiens ayant opté pour une formule magazine de fin de semaine ont renversé la tendance: les chiffres à la hausse du Figaro s'expliquent par les performances du Figaro-Magazine; mais la diffusion du quotidien baisse aussi sur Paris du lundi au vendredi et d'année en année.

Le changement politique de 1981, en apportant un surplus d'exemplaires à cinq titres (Le Matin de Paris, le Figaro, le Monde, le Quotidien de Paris, Libération) par rapport à l'année précédente, n'aura donc été qu'un feu de paille et non un phénomène capable de renverser la tendance lourde des 15 dernières années. Les journaux « populaires » n'avaient du reste pas profité de ce regain d'intérêt éphémère et relatif.

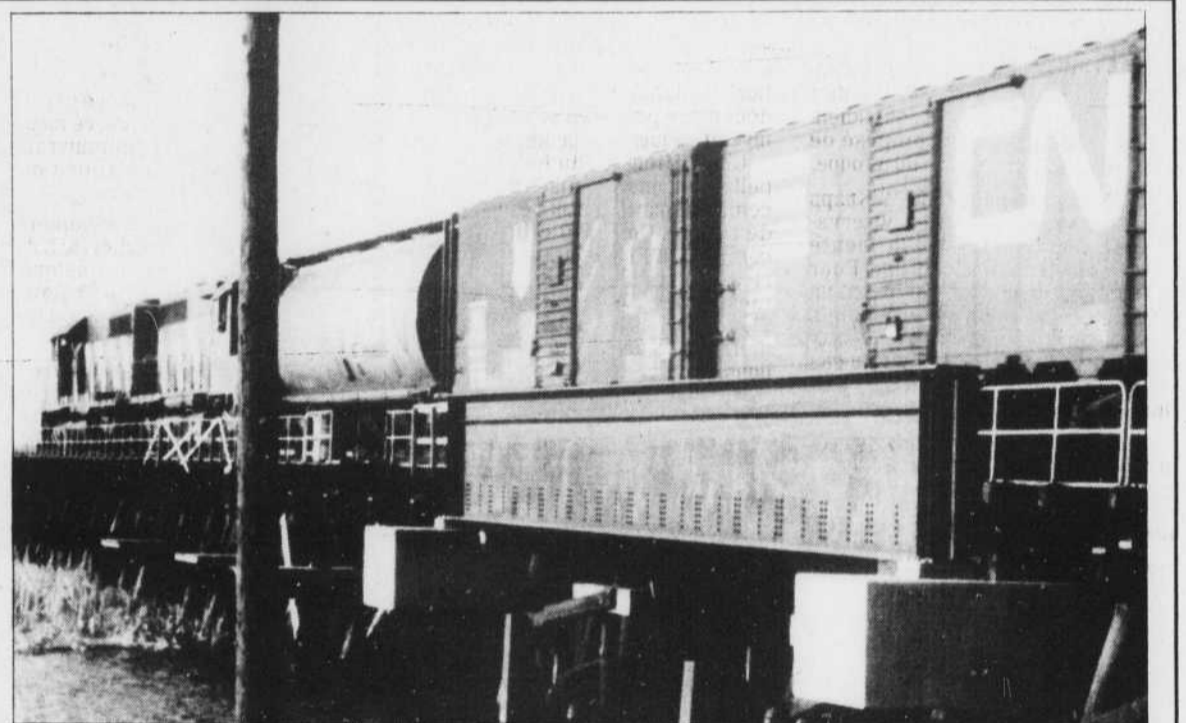
(1) Trois vagues d'enquêtes entre octobre 1983 et juin 1984: 16,415 personnes interrogées lors de la deuxième vague; 11 quotidiens nationaux et 73 régionaux ont été étudiés.

(2) Le Monde, le Figaro, le Parisien libéré, France-Soir, l'Humanité, la Croix, l'Aurore en 1974, auxquels sont venus s'ajouter pour 1984 le Matin de Paris, Libération, le Quotidien de Paris.

(3) Nous excluons Combat de ces chiffres. L'ancien quotidien d'Henry Smaïa diffusait en 1970 environ 28,000 exemplaires, non contrôlés par l'OJD. Disparu le 3 août 1974, il diffusait alors à moins de 10,000 exemplaires. Le Quotidien de Paris, lancé le 15 février de la même année par M. Philippe Tesson, son ancien rédacteur en chef, lui avait pris environ la moitié de ses lecteurs.

Le CN rénove son réseau de ponts

La société CN Rail dépensera \$25,5 millions, en 1984, pour l'achat de matériaux destinés aux ponts ferroviaires, dans le cadre du programme de doublement de la voie et en raison de la hausse des volumes du trafic. Le tiers de cette somme (\$8,5 millions) sera investie dans la voie du nord de la Colombie-Britannique. Une partie du montant global servira à l'achat de poutres lesquelles seront utilisées dans la construction de ponts en acier et remplaceront les chevalets de bois sur les voies achalandées ou empruntées par des trains-blocs. Depuis le début de 1984, la division ferroviaire du Canadien National a consacré \$11,5 millions à l'achat de matériel pour les ponts.



Des poutres d'acier soutiennent la section centrale d'un pont de bois du CN. La Société d'État remplacera d'ailleurs plusieurs de ces structures d'une autre époque.

L'Inde achète d'Airbus et de Boeing

NEW DELHI (AP) — La compagnie aérienne indienne Air India a commandé six Airbus A-310-300 auprès de la société européenne Airbus Industries, a annoncé le ministère du Tourisme et de l'Aviation civile. Les livraisons devront débuter en 1986.

Pour sa part, la compagnie intérieure Indian Airlines a commandé 12 Boeing-757 qui seront livrés d'ici 1988.

Les sociétés Boeing et Airbus se sont livrées récemment à une dure concurrence sur le marché indien.

En plus d'une nouvelle présentation

Le Soleil rejoint les autres quotidiens en publiant le matin

QUÉBEC (PC) — C'est pour rajeunir et étendre sa clientèle et répondre aux besoins changeants du marché que le quotidien Le Soleil amorce la semaine prochaine plusieurs changements dans la présentation de son produit.

Dès lundi, le quotidien grand format de la Vieille Capitale publiera un cahier sport tabloïd semblable à celui de La Presse de Montréal. A compter du 16 septembre, le quotidien paraîtra sept jours par semaine et désormais le matin.

Ces changements qui ont déjà été annoncés aux lecteurs du Soleil font suite à une étude de marché commandée par la direction de cette entreprise du groupe présidé par Jacques-G. Francoeur.

Contrairement à La Presse, l'édition dominicale du Soleil sera grand format: « On défend le principe de la cohérence pour faciliter l'identification du journal par les lecteurs », explique en entrevue l'éditeur adjoint, M. Alain Guilbert.

Mais la continuité n'exclut pas l'innovation et l'édition dominicale devrait comprendre un cahier sur le vécu quotidien des gens avec des articles sur les jeunes et le marché du travail ou sur les besoins de la famille pour ne donner que deux exemples.

Avec l'édition dominicale, on vise un tirage de 100,000 exemplaires d'ici un an, soit 80 % des ventes des jours de semaine. On espère recruter principalement chez les abonnés à six jours-semaine qui constituent déjà la majeure partie de la clientèle du quotidien.

Le Soleil est le cinquième quotidien du Québec à paraître sept jours par semaine. Outre La Presse et le Journal de Québec qui se sont lancés dans cette aventure cette année, Le Journal de Montréal paraît le dimanche depuis 1970. Quant au Quotidien de Chicoutimi, il cède son nom et son marché au Progrès-Dimanche publié par la même maison.

Avec le cahier sport tabloïd, Le Soleil cherche à se gagner une clientèle plus jeune — les 18-35 ans — qui préfère ce format et qui n'est pas encore acquise au journal. « Nous sommes conscients que le

sport n'intéresse pas tous nos lecteurs », affirme M. Guilbert.

Toujours au nom du principe de la continuité, le cahier sport sera tabloïd sept jours sur sept (celui de La Presse est grand format le samedi).

La mise en page en format tabloïd a été solidement rodée au cours de l'été avec le cahier spécial sur les activités de l'été et monde. M. Guilbert ne s'engage pas à ce que la première page du cahier soit toujours en couleurs comme cet été mais compte bien que ce soit le cas le plus souvent possible.

En devenant un quotidien du matin, Le Soleil ne fait que s'adapter à la tendance observée partout en Amérique du Nord. « Il y a quatre ans, une étude avait démontré que la majorité de nos lecteurs souhaitait que nous restions un quotidien d'après-midi. Mais une étude plus récente révélait que 77 % des personnes interrogées préféraient maintenant une édition du matin », précise M. Guilbert.

Tous ces changements nécessiteront l'embauche de quatre ou cinq journalistes et d'autant d'employés à la production.

Le Soleil était le seul quotidien du Québec à publier l'après-midi. Des dix quotidiens francophones du pays, seul Le Droit à Ottawa n'est pas dans les kiosques aux premières heures du jour.

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

Le premier QUÉBÉCOIS dans l'espace



Philippe Garneau, chroniqueur à CKAC, et son frère Marc Garneau, le premier astronaute québécois.

Tous les vendredis à 16h30, Philippe Garneau livre tous les détails de l'entraînement intensif que suit son frère Marc à la N.A.S.A. de Houston.

CKAC 73
Le numéro 1 de l'information

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
035881

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Le Conseil du patronat revient à la charge sur le rôle de la Caisse de dépôt

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) est revenu à la charge hier pour exiger que la Caisse de dépôt et placement ne soit pas autorisée à acquérir plus de 10 pour cent des actions votantes d'une entreprise.

Reprenant des recommandations formulées l'an dernier, l'organisme a affirmé que tout projet d'acquisition d'actions au-delà de cette limite devrait d'abord faire l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale.

Selon le CPQ, la Caisse ne devrait pas non plus exiger d'être représentée au sein du conseil d'administra-

tion des entreprises où elle possède des intérêts.

« Il y a dans la mission de la Caisse, souligne le CPQ, une ambivalence fondamentale entre son rôle de fiduciaire et celui qui consiste à favoriser le développement du Québec. Or, les capitaux qu'elle gère n'appartiennent ni à la Caisse ni au gouvernement du Québec. Ils appartiennent aux prestataires qui les lui ont confiés pour les frais fructifier. C'est donc le rôle de fiduciaire qui doit prédominer ».

Le CPQ réitère également ses inquiétudes au sujet des sociétés d'E-

tat oeuvrant dans des secteurs concurrentiels.

Il exprime la crainte que les prises de contrôle par la Caisse de dépôt au cours des dernières années ne conduisent à des objectifs ambigus pour ces entreprises qui pourraient à long terme devenir des charges pour l'Etat et souligne qu'un climat de prises de contrôle réelles ou appréhendées est néfaste pour l'investissement provenant du Québec ou de l'étranger.

Afin de permettre à la Caisse de faire des placements optimaux sans pour autant prendre des positions de

contrôle, le CPQ suggère qu'elle soit scindée en plusieurs parties, chacune en concurrence avec les autres.

Elle devrait également, estime le Conseil du patronat, accentuer sa politique de placer le maximum permis (sous certaines conditions) à l'extérieur du Québec, notamment dans le domaine de la haute technologie.

Selon l'organisme patronal, la Caisse pourrait également investir dans des titres sans droit de vote, sans que leur nombre ne soit limité autrement que par des critères de saine gestion.

Les sociétés haussent encore leurs profits

OTTAWA (PC) — Grâce à une reprise dans l'industrie papetière de la Colombie-Britannique, les profits avant impôts des sociétés industrielles canadiennes ont atteint leur plus haut niveau depuis le début 1981, indiquait Statistique Canada jeudi.

En données désaisonnalisées, les profits avant impôts pour le deuxième trimestre 1984 ont augmenté de 4,5 pour cent par rapport au trimestre précédent, atteignant \$8,8 milliards. Ils étaient de \$8,9 milliards au premier trimestre 1984, et le record de \$9,3 milliards avait été établi au premier trimestre 1980.

L'organisme gouvernemental signale que l'industrie papetière, à elle seule, a contribué pour plus de 80 % à l'amélioration des profits. La fin des conflits patronaux-ouvriers en Colombie-Britannique de même que l'augmentation des prix et des exportations, font que les profits sont passés de \$38 millions au premier trimestre à \$347 millions durant la période sous revue.

Pour sa part l'industrie des matériels de transport, qui avait été le moteur du redressement depuis l'année dernière, a vu ses profits diminuer de \$48 millions pour s'établir à \$884 millions.

La Bourse de Montréal automatisera bientôt les transactions sur options

PAUL DURIVAGE

La Bourse de Montréal inscrira prochainement les options à son système Morre d'acheminement et d'exécution automatique des transactions boursières.

La nouvelle a été annoncée au DEVOIR par M. Alain Lacasse, vice-président des opérations à la Bourse de Montréal. La mise en branle du nouveau système aura lieu à la fin du mois de septembre prochain.

Deux experts de la Bourse de Montréal travaillent actuellement à la mise au point du système de concert avec des conseillers américains. Le système s'inspire en effet

de l'« Auto-Amos » que l'American stock exchange (AMEX) mettra en fonction sous peu.

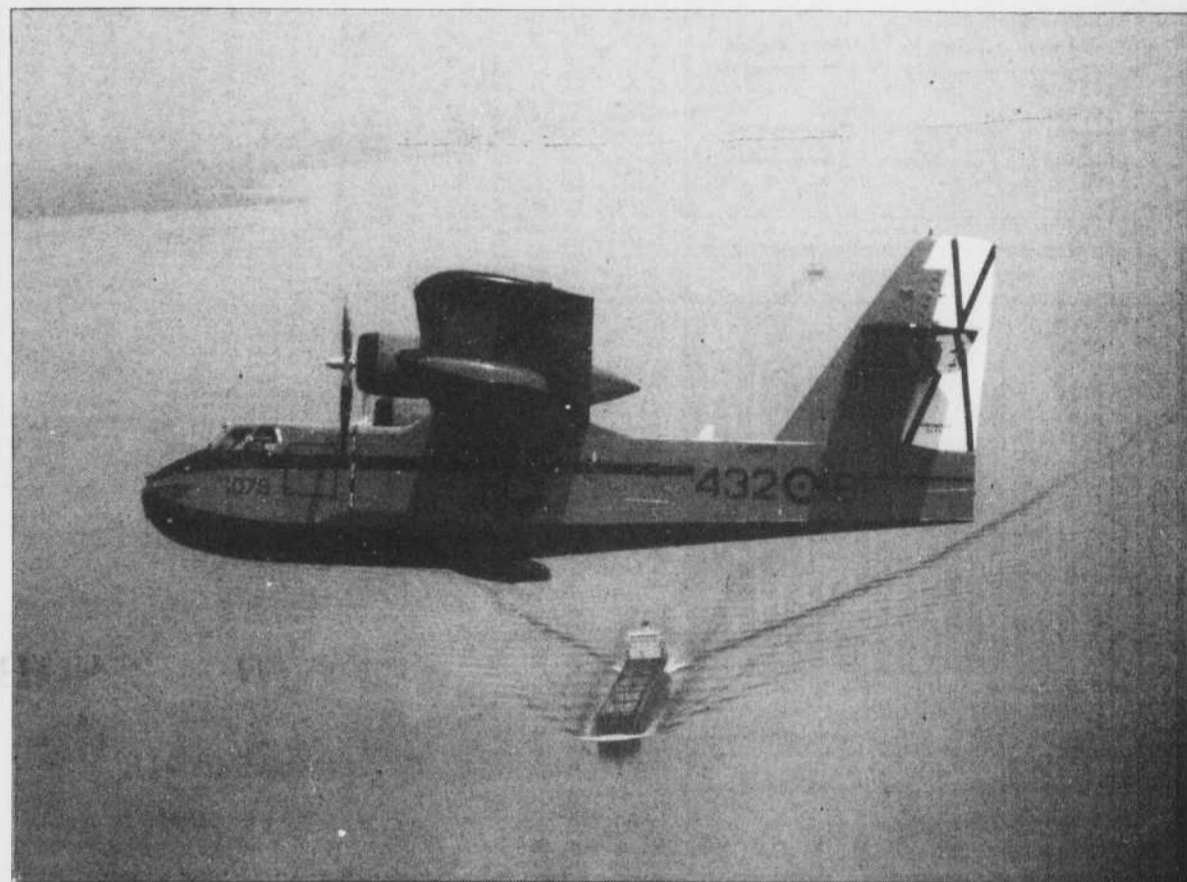
« Ce système était d'autant plus nécessaire pour les transactions sur options. Celles-ci commandent en effet une grande rapidité d'exécution et de confirmation des ordres et cause de leur volatilité », a-t-il expliqué. À terme, Morre prendra en charge les transactions courantes sur les options Trans-Canada transigées à Montréal de même que les options sur devises et celles sur les indices canadiens.

Le système informatisé Moore a été conçu afin d'exécuter les petites commandes boursières courantes des investisseurs dans les meilleu-

res conditions possibles. Le système offre en effet à la fois les qualités d'un marché de négociation par enchères et l'efficacité d'une exécution automatique. En outre, les commandes au marché reçoivent le meilleur prix disponible à ce moment sur les parquets de Montréal et de Toronto grâce à une surveillance continue des marchés. En réduisant le manielement des commandes, le système offre également l'avantage de restreindre les possibilités d'erreurs en plus d'augmenter la vitesse d'exécution.

Quelque 178 titres des 850 transigés à la Bourse de Montréal peuvent présentement être transigés via Morre.

Canadair hausse le rythme de production de ses CL-215



Le président et chef de la direction de Canadair Limitée, M. Gil Bennett, a annoncé que la cadence de production de l'avion à incendie CL-215 venait d'être portée d'un appareil à un et demi. La reprise de la demande de

ce type d'avion, fabriqué à Ville Saint-Laurent, justifie cette augmentation, a-t-il dit hier. M. Bennett assistait à la livraison officielle de deux CL-215 au gouvernement espagnol. Avec au total 19 appareils CL-215, l'Espagne est le plus gros client de Canadair. Cette société d'Etat a déjà livré 76 avions d'incendie aux gouvernements de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de la Thaï-

lande, du Venezuela, de l'Italie et de la Yougoslavie, ainsi qu'au Québec, au Manitoba et à l'Ontario. Elle a récemment commencé la construction de 29 autres CL-215 destinés aux gouvernements du Canada, de Terre-Neuve, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Vendredi dernier, Canadair annonçait l'obtention d'une commande de sept Challengers.

La Financial Corporation change sa direction

LOS ANGELES (AFP) — M. Charles Knapp, directeur de la Financial Corporation of America, un holding financier en difficultés, a annoncé qu'il avait décidé d'en confier la gestion des opérations quotidiennes à un triumvirat composé de trois cadres supérieurs du groupe.

L'effacement partiel de M. Knapp est intervenu, notent les observateurs, peu après que l'influente firme privée Standard and Poor Corp. eût adressé indirectement un sérieux avertissement au holding, en le menaçant d'abaisser son crédit sur le marché financier au cas où il ne surmonterait pas prochainement ses difficultés financières.

Une éventuelle réduction du crédit du holding, ajoutent-ils, rendrait plus difficile son redressement. Elle

pourrait, en effet, sonner le glas du projet de la Financial Corp. of America de lancer ultérieurement un emprunt obligataire de 300 à 400 millions de dollars afin de porter au 31 décembre prochain son capital au niveau requis par la loi.

Les difficultés du holding, rappelle-t-on, ont été mises au jour récemment par les autorités fédérales de tutelle. Celles-ci ont, en effet, contraint la Financial Corp. of America à faire état pour le second trimestre de l'année d'une perte de \$107,5 millions, au lieu d'un bénéfice annoncé initialement de \$31,3 millions.

Le holding coiffe la plus importante société américaine d'épargne et de crédit, l'American Savings and Loans Association.

Ses difficultés se sont traduites,

en ce qui concerne cette société d'épargne et de crédit, par des retraits nets de dépôts de l'ordre de \$550 millions en juillet.

Malgré le silence observé par la Financial Corp. of America, ce mouvement de retraits se poursuivrait encore actuellement, estime-t-on dans les milieux financiers.

Pour faire face à cette hémorragie et tenter d'y remédier, le holding a obtenu, à ce jour, quelque \$800 millions de prêts de la Federal Home Loan Bank, une institution fédérale de crédit immobilier.

En outre, il a décidé de rassurer et d'attirer les épargnants en leur offrant des taux plus rémunérateurs ou encore des certificats de dépôts gagés directement sur ses prêts immobiliers.

Les prix du pétrole se sont redressés

Véronique Maurus
du journal Le Monde

L'OPEP aurait-elle enfin atteint son principal objectif, en réussissant à associer implicitement les principaux pays producteurs de pétrole non membres de l'Organisation à la défense active des prix du brut, sans cesse menacés depuis trois ans par la surcapacité mondiale de production ? Lorsque, les 10 et 11 juillet dernier, au terme de la conférence de Vienne, certains ministres du pétrole avaient affirmé que l'Organisation était enfin décidée à s'attaquer aux problèmes de fond, au premier rang desquels la concurrence de plus en plus douloureuse des pays comme la Grande-Bretagne, la Norvège ou l'Égypte, ils n'avaient suscité qu'un scepticisme poli. Pourtant, le déroulement des événements depuis un mois permet de penser que l'Organisation, en dépit des apparences, vient de réussir un coup de maître.

Récapitulons. Première phase: au cours des deux semaines suivant la conférence de Vienne, l'OPEP, en maintenant un niveau de production excessif, laisse chuter, sans intervenir, les cours du pétrole brut sur le marché, jusqu'à un point critique. Affolement chez les pays non membres de l'OPEP et les grandes compagnies qui, pour des motifs divers, souhaitent résolument éviter une nouvelle baisse durable des prix officiels du brut, laquelle paraît inévitable si le mouvement continue. Soudain, retournement. Du 30 juillet au 10 août, le marché se redresse, d'abord hésitant, puis de plus en plus ferme, jusqu'à rattraper, grosso modo, la moitié de la décade précédemment atteinte. Les cours du marché libre sont actuellement inférieurs d'environ \$1,5 aux prix officiels contre \$3, voire plus, il y a deux semaines. Les pays de l'OPEP après deux semaines d'attentisme se sont enfin décidés à réagir: l'Arabie saoudite fait savoir, par l'intermédiaire notamment des compagnies membres de l'ARAMCO, qu'elle est en train de réduire massivement sa production, dément les informations ayant fait état de « rabais » offert sur le brut saoudien à l'occasion de l'accord de troc conclu avec la société Boeing, et laisse entendre que les estimations faites sur le niveau de production en juillet ont été très supérieures à la réalité.

L'Iran, qui aurait également contribué à la baisse des prix en offrant des rabais considérables pour compenser la hausse des primes d'assurance dans le Golfe, assure lui aussi avoir réduit l'ampleur de ces rabais. Les visites — prévues par l'OPEP auprès des gouvernements des pays membres — se déroulent enfin. Elles sont l'occasion de multiples appels à la discipline et de déclarations qui toutes visent à raffermir le marché. En trois jours, les 8, 9 et 11

août, trois ministres du pétrole de l'OPEP (Algérie, Indonésie et Emirats arabes unis) répéteront que l'OPEP, déterminée à préserver les prix actuels, est prête à réduire sa production en allant même au-dessous du plafond qu'elle s'est fixé depuis mars 1983.

Or, que s'est-il passé entre ces deux périodes: au début de la première semaine d'août, Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, en visite privée en Grande-Bretagne, a secrètement rencontré M. Peter Welker, ministre britannique de l'Énergie, rencontre que les autorités britanniques se gardent de confirmer ou de démentir, se contentant de préciser que les ministres « restent en contact » avec l'OPEP.

La même semaine, M. Alec Buchanan Smith, secrétaire d'Etat britannique à l'Énergie, a envoyé aux huit compagnies clientes de la BNO (compagnie nationale britannique du pétrole), qui écoule la moitié du brut produit en mer du Nord, une lettre leur demandant de s'abstenir de réclamer à celle-ci une baisse de ses prix officiels. Mieux: le 7 août, les deux principales compagnies opérant en mer du Nord — Shell UK et British Petroleum — ont annoncé une baisse de leur production, en août, de 2,5 à 2 millions de barils par jour, résultant de la fermeture « de routine » pour entretien saisonnier de deux des principaux champs: Brent et Forties.

Enfin, l'Égypte, qui, contrairement à son habitude, a maintenu les prix de son brut inchangés, en dépit de la réduction des tarifs des bruts soviétiques concurrents, a reçu, au cours de la même période, des compagnies opérant sur son sol l'assurance d'un maintien de ses ventes aux prix officiels, malgré la baisse du marché libre.

S'agit-il là, pour reprendre l'expression d'un officiel britannique cité



Les manœuvres des dirigeants de l'OPEP au cours du dernier mois permettront vraisemblablement aux raffineries des pays arabes de fonctionner à un rythme plus près de leur capacité de production.

par le Wall Street Journal, d'« heureuses coïncidences » ou bien l'OPEP a-t-elle reçu, de façon officieuse, l'assurance que ses concurrents les plus dangereux s'associeraient désormais, de facto, à ses efforts ? Une déclaration récente de M. Al Oteiba, ministre de l'Énergie des Emirats arabes unis et président du Comité de surveillance de l'OPEP, tend à faire pencher pour la seconde hypothèse. Rendant hommage, dans une interview publiée le 5 août par le quotidien saoudien *Ach-charq al-awsat* aux trois pays — Grande-Bretagne, Norvège et Égypte — « qui ont refusé de céder, durant la crise qui a sévi sur le marché au cours des deux dernières semaines, aux pressions visant à les amener à baisser le prix de leur pétrole », il a « assuré » ces pays « que l'OPEP ne reste pas les bras croisés face aux menaces qui pèsent sur la structure des prix ».

Le ton est pour le moins nouveau. L'OPEP, dans le communiqué publié au terme de la conférence de Vienne le 11 juillet, ne dénonçait-elle pas l'accroissement de la production de ce pays comme « ayant gravement contribué à la dégradation récente du marché ».

Reste à savoir si la coopération de facto de la Grande-Bretagne, de la Norvège et de l'Égypte sera durable, comme l'a été depuis plus d'un an celle du Mexique, également non membre de l'OPEP, qui n'en a pas moins plafonné sa production et maintenu ses prix en ligne avec la grille de l'organisation.

Si tel était le cas, l'OPEP aurait de bonnes chances de pouvoir profiter, dès l'automne, de la reprise de la consommation espérée à la fin de l'année, et pourrait, sans risquer un nouvel effondrement des prix, envisager la fixation d'un plafond et de quotas de production plus confortables.

Investors
MUTUAL OF CANADA LTD
Dividende No. 31

Avis est par les présentes donné qu'un dividende supplémentaire de 15¢ par action a été déclaré sur les capitalisations, en circulation, de la Compagnie, payable le 29 août 1984 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 28 août 1984.

Par ordre du conseil
B.S. Toni
Secrétaire
13 août 1984
Winnipeg, Manitoba

Investors
MUTUAL OF CANADA LTD
Dividende No. 33

Avis est par les présentes donné qu'un dividende supplémentaire de 23,5¢ par action a été déclaré sur les capitalisations, en circulation, de la Compagnie, payable le 29 août 1984 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 28 août 1984.

Par ordre du conseil
B.S. Toni
Secrétaire
13 août 1984
Winnipeg, Manitoba

Gulf
GULF CANADA LIMITÉE
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de treize cents (13¢) par action pour le troisième trimestre se terminant le 30 septembre 1984 a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie. Ce dividende est payable en argent canadien le 1^{er} octobre 1984 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 août 1984.

W.M. WINTERTON
secrétaire
Toronto
le 10 août 1984

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandé, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
MAMAN, Raphaël L'Aube à L'Envers 1301, Rachel est Montréal	1 Bar danse et spectacles Suite à une cession	1301, Rachel est Montréal
LECOURS, Denis Dépanneur Caro 2351, Jolicoeur Montréal	1 Épicerie	2351, Jolicoeur Montréal
LES SERVICES ALIMENTAIRES TOM LAUFER INC. Les Produits de la Boulangerie Van Horne Inc. 3160 Masson Montréal	1 Épicerie	3160, Masson Montréal
86842 CANADA LTEE Disco Quatre Dames 2521, rue Centre Montréal	1 Bar danse	2521, rue Centre Montréal
PAUL WATIER & RAYNALD VILLENEUVE Taverne Villeneuve Waller 9552, Gouin ouest Pierrefonds	1 Taverne	9552, Gouin ouest Pierrefonds
GRAVEL, Gérard Dépanneur 3564 3564, Dorion Montréal	1 Épicerie	3564, Dorion Montréal
GUERRIER, Ernst Délices Antillaises 2605, Bélanger est, suite 100 Montréal	1 Restaurant	2605, Bélanger est, suite 100 Montréal
CAFÉ BELHUMEUR (1984) INC. Café Belhumeur (1984) Inc. 4145, Gouin est Montréal-Nord	Bar sur terrasse-piscine Demande corrigée	4145, Gouin est Montréal-Nord
BAKOPOULOU, Panagiota Peter Variety and Coffee Shop 528, Ogilvy ave Montréal	1 Épicerie	528, Ogilvy ave Montréal
PINEAULT, Jean-Marie Jean-Marie Pineault Enr. 1550, Laurier est Montréal	1 Épicerie	1550, Laurier est Montréal
LA MICHÉ DE PAIN INC. La Miché de Pain Inc. 4506, Papineau Montréal	1 Épicerie	4506, Papineau Montréal
133207 CANADA INC. Pub American 1204, Bishop Montréal	1 Bar danse et spectacles	1204, Bishop Montréal

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

La situation pourrait changer La balance touristique des six premiers mois est déficitaire

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a fait savoir qu'au cours des six premiers mois de cette année, les touristes canadiens ont laissé \$1,848 milliard de plus dans d'autres pays que les touristes étrangers n'ont laissé au Canada.

Mais certains indices laissent croire qu'on peut prévoir un revirement.

Au regard de l'an dernier, notre déficit touristique a été supérieur de \$145 millions à ce qu'il avait été durant le premier semestre de 1983, année où il a atteint la somme record de \$2,2 milliards.

Or, la plus grande partie du déficit connu cette année a été enregistré durant les trois premiers mois et tout indique qu'avec la faiblesse de notre dollar, ce déficit pourrait connaître une réduction.

Durant le second trimestre de cette année, notre déficit touristique a été de seulement \$493 millions, soit de 11,8 % inférieur à ce qu'il avait été durant le deuxième trimestre de l'année dernière.

Une bonne part de l'amélioration constatée au deuxième trimestre de cette année peut être attribuée à une hausse de 10 % des dépenses effectuées par les visiteurs américains au Canada, ainsi qu'à une diminution de 1,5 % des dépenses des Canadiens aux États-Unis.

La situation devrait s'améliorer considérablement durant le troisième trimestre, trimestre constitué des mois de juillet, août et septembre, et au cours duquel le Canada enregistre habituellement un surplus, grâce à la venue de nombreux visiteurs américains.

Et les Canadiens, a fait remarquer un dirigeant de Statistique Canada, devraient moins voyager aux États-Unis à cause de la faible valeur de notre dollar par rapport à la devise américaine; par contre, bon nombre de Canadiens n'hésitent pas à se rendre en Europe, où notre dollar demeure encore assez fort.

La balance touristique entre en ligne de compte dans le calcul de la balance des paiements.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL

Marché ferme

MONTREAL (PC) — Les cours se sont affermis, hier à la Bourse de Montréal, et quatre des six secteurs du marché ont progressé. L'indice général a enregistré un gain de 0,61 point et se trouvait à 116,91 au terme de la séance.

Les échanges ont porté sur 1,790,273 actions, au lieu de 1,919,661 la veille. Le groupe des hydrocarbures a gagné 2,48 à 129,41, les mines 1,92 à 118,78, les services publics 0,83 à 111,74 et les banques 0,24 à 105,54, alors que les biens d'équipement cédaient 0,28 à 112,19 et les produits forestiers 0,17 à 141,18.

Parmi les titres les plus actifs, Provigo est inchangé à \$16 dans un volume de 147,175 actions traitées. Asamera a gagné 1,8 à \$12,12 (105,600 actions). D'autre part Imperial Oil a gagné 1,4 à \$40 1/4. Gulf Canada 5-8 à \$17 1/8, Brunswick Mining and Smelting 1-2 à \$17, Bow Valley Industries 3-8 à \$23 1/8, Placer 3-8 à \$22 3/4, Canada Trustco Mortgage 1-4 à \$26 7/8 et Dominion Mines A-1-8 à \$18 1/8. Mais Northern Telecom perd 1-2 à \$53 1/2, Banque royale 1-4 à \$28 1/4, Bell Canada Enterprises 1-8 à \$33 1/4 et Seagram 1-8 à \$48 1/8. Alcan est stationnaire à \$38 5/8.

Au total 119 titres sont en hausse, 78 en baisse et 61 inchangés.

Dans les juniors, Menora Resources cède deux cents à 72 cents, Consolidated Imperial Resources Energy abandonne cinq cents à 95 cents, et Bateman prend une avance de un cent à 15 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ 116,91, XCO HYDRO-CARBURE 129,41, XCB BANCAIRE 105,54, XCF PRODUITS FORESTIERS 141,18, XCM MINES ET METAUX 118,78. Includes bar charts for market variations and volume.

INDICE GÉNÉRAL 116,91. Includes bar chart showing index performance over time and volume in millions.

Table A B listing various stocks with columns for company name, price, and change. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

Table C D listing various stocks with columns for company name, price, and change. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

Table E F listing various stocks with columns for company name, price, and change. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 76,96 CENTS US

Table listing various currencies and their exchange rates against the Canadian dollar. Includes US Dollar, British Pound, Japanese Yen, etc.

Table listing various commodities and their prices. Includes oil, metals, and other goods.

Table listing various stocks and their prices. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

Table listing various stocks and their prices. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

Table listing various stocks and their prices. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

Table listing various stocks and their prices. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 76,96 CENTS US

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 76,96 CENTS US

Table listing various currencies and their exchange rates against the Canadian dollar. Includes US Dollar, British Pound, Japanese Yen, etc.

Table listing various commodities and their prices. Includes oil, metals, and other goods.

Table listing various stocks and their prices. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

Table listing various stocks and their prices. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

Table listing various stocks and their prices. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

Table listing various stocks and their prices. Includes companies like Alcan, Bell Canada, and various juniors.

TAUX D'INTERET

TAUX D'INTERET

Table listing interest rates for various institutions and terms. Includes columns for institution name, term, and rate.

Table listing interest rates for various institutions and terms. Includes columns for institution name, term, and rate.

Table listing interest rates for various institutions and terms. Includes columns for institution name, term, and rate.

Table listing interest rates for various institutions and terms. Includes columns for institution name, term, and rate.

Table listing interest rates for various institutions and terms. Includes columns for institution name, term, and rate.

Table listing interest rates for various institutions and terms. Includes columns for institution name, term, and rate.

Options

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Options

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Options

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

VALAIT HIER A LONDRES 351,25 EN \$ US

Table listing exchange rates for various currencies against the US dollar. Includes British Pound, Japanese Yen, etc.

VALAIT HIER A LONDRES 7,65 EN \$ US

Table listing exchange rates for various currencies against the US dollar. Includes British Pound, Japanese Yen, etc.

Options

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

Table listing various options contracts with columns for option name, price, and other details.

BENEFICES

Consumers Distributing Co., 26 semaines closes le 28 juil. 1984, perte \$2,84 millions... Dorset Resources Ltd, semestre clos 30 juin 1984, perte \$121,465 un cent... Meridian Technologies Inc., trimestre clos 30 juin 1984, \$51,756 un cent... Northland Bank, neuf mois clos 31 juil. 1984, \$2,34 millions ou 44 cents, 1983, \$2,01 millions ou 87 cents.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

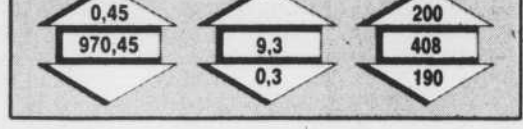
LA BOURSE TENDANCE Tendance irrégulière

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière, jeudi à la Bourse de Vancouver. Le volume des échanges comprenait 9,296,888 actions.

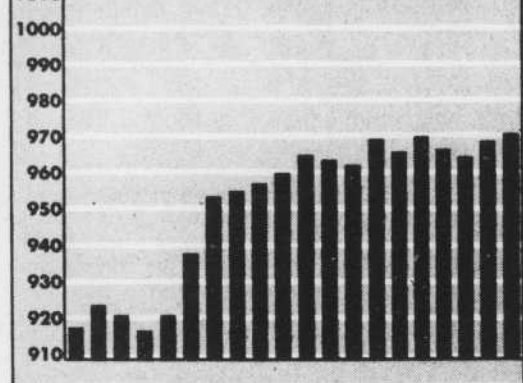
On a dénombré 200 titres gagnants, 190 perdants et 408 stables.

L'indice du marché se trouvait en fin de séance à 970,45, soit une hausse de 0,45 point sur la clôture de la veille.

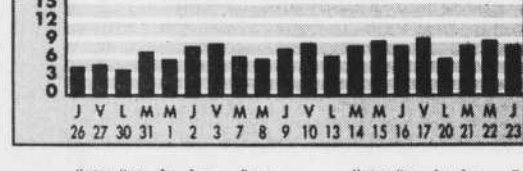
Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



A B

Table of stock prices for various companies including Abler, Aber res, Abouli, Acacia, etc.

Table of stock prices for companies like Hempel, Hmspr, Hermie, etc.

I J

Table of stock prices for companies like Ican, Ice Sh, Imarior, etc.

K L

Table of stock prices for companies like Kaba, Kala, Karp, etc.

M N

Table of stock prices for companies like Macfie, Macm, Macn, etc.

O P

Table of stock prices for companies like Ogle, Olor, Olor, etc.

Q R

Table of stock prices for companies like Quilic, Quilic, Quilic, etc.

Table of stock prices for companies like Quilic, Quilic, Quilic, etc.

S T

Table of stock prices for companies like Sabie, Sabie, Sabie, etc.

U V

Table of stock prices for companies like Ullr, Ullr, Ullr, etc.

W X

Table of stock prices for companies like West, West, West, etc.

Y Z

Table of stock prices for companies like Ylva, Ylva, Ylva, etc.

AVIS PUBLICS

Pizzeria Mademoiselle Italia de la Rivière-Sud Inc. Avis est par les présentes donné que la compagnie Pizzeria Mademoiselle Italia de la Rivière-Sud Inc., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville de St-Hubert, District de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte de commerce en vertu des dispositions de la Loi des compagnies. DATE A MONTRÉAL, ce 24 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Table of stock prices for companies like Ylva, Ylva, Ylva, etc.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Table of stock prices for companies like Ylva, Ylva, Ylva, etc.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Province de Québec, District de Montréal, COU SUPÉRIEURE. Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 juillet, 1984 à LA BANQUE TOU-TOU, de Brossard, District de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de LOUVEAN KAUR SINGH BASU.

Table of stock prices for companies like Ylva, Ylva, Ylva, etc.

Table of stock prices for companies like Ylva, Ylva, Ylva, etc.

Table of stock prices for companies like Ylva, Ylva, Ylva, etc.

Table of stock prices for companies like Ylva, Ylva, Ylva, etc.

Table of stock prices for companies like Ylva, Ylva, Ylva, etc.

La discrimination contre les femmes au CN

L'ATF proclame sa grande victoire

RENÉE ROWAN

Action travail des femmes (ATF) se réjouit de la « grande victoire » remportée contre le Canadien national (CN). Ce n'est cependant à ses yeux qu'une percée, affirme le leader du groupe, Mme Carole Wallace.

« A moins de la mise sur pied par le gouvernement fédéral d'un fonds de défense spécial, nous ne pourrions poursuivre nos luttes contre la discrimination faite aux femmes en milieu de travail, a-t-elle déclaré hier, en conférence de presse.

Mme Wallace a secondé Me Hélène Lebel tout au long de sa plaidoirie devant le Tribunal des droits de la personne.

Après trois ans d'enquête, un tribunal de la Commission canadienne des droits de la personne a conclu mercredi que la politique d'embauche du Canadien national était discriminatoire à l'égard des femmes. Il a ordonné au CN de mettre en place un programme spécial de grande envergure afin d'accroître les possibilités d'emploi pour les femmes.

Ce programme spécial prendra fin

lorsque 13 % des emplois traditionnellement occupés par des hommes (dits postes de « col bleu ») de la compagnie dans la région du Saint-Laurent seront occupés par des femmes. C'est la première fois qu'un tribunal indépendant ordonne l'établissement d'un programme spécial de ce genre.

L'ordonnance du tribunal ne s'applique qu'au CN dans la région du Saint-Laurent, ce qui comprend la plus grande partie du Québec, d'Ottawa et deux lignes de chemin de fer qui s'étendent sur 200 milles au nord-ouest d'Ottawa. La Commission souhaite toutefois que le jugement qu'elle vient de rendre « inspire le CN à en appliquer les dispositions dans les autres régions du pays, sous peine de voir d'autres femmes déposer des plaintes similaires ».

Selon les chiffres avancés par ATF et qu'il nous a été impossible de faire confirmer, le Canadien national aurait dépensé \$500,000 pour se défendre contre les accusations portées par ATF. En regard de cette somme importante, Action travail des femmes ne disposait que de \$6,300 pour préparer sa cause.

Pour permettre aux femmes de poursuivre leurs luttes, ATF demande donc au gouvernement fédéral la création immédiate d'un fonds spécial accessible à celles et aux qui plaident des causes de discrimination systémique devant la Commission canadienne des droits de la personne.

Si ATF a pu réussir ce tour de force avec si peu d'argent, c'est grâce au travail acharné de Carole Wallace, permanente, qui a monté tous les dossiers avec l'aide de six autres femmes et à l'engagement de Me Hélène Lebel qui a accepté d'être l'avocate de la demanderesse en allant chercher un mandat de l'aide juridique, se contentant d'honoraires très réduits. Les experts appelés par le groupe à venir témoigner ont tous accepté de le faire bénévolement sans réclamer un cachet.

« Cette victoire repose avant tout sur un effort collectif extraordinaire », constate le groupe qui note en outre le courage des femmes qui, les premières, ont travaillé seules et isolées dans un milieu masculin plutôt hostile. « La détermination et l'entêtement de celles qui se sont heurtées

aux pratiques d'embauche discriminatoires du CN ont été le moteur de cette lutte », constate ATF.

Lors du dernier débat télévisé des trois principaux leaders politiques, les femmes ont eu droit de vagues promesses au chapitre des programmes d'accès à l'égalité. « Il est temps, affirme Action travail des femmes, que le gouvernement canadien mette comme condition à l'octroi de subventions et de contrats aux entreprises, la mise sur pied de véritables programmes d'accès à l'égalité pour les femmes ».

La direction et les avocats du Canadien national n'ont pas encore réagi au jugement rendu par le tribunal de la Commission canadienne des droits de la personne. La consigne au département des relations publiques hier se résumait en quelques mots: aucun commentaire pour l'instant. Le CN ira-t-il au non en appel? La question est demeurée sans réponse.

La Cité du cinéma à Montréal

Richard dénonce la manoeuvre fédérale

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a dénoncé hier la démarche du gouvernement fédéral qui a conduit à la signature d'une entente lundi dernier relativement à la création d'une Cité du cinéma à Montréal.

Il reproche particulièrement aux autorités fédérales d'avoir donné le feu vert à ce projet en pleine campagne électorale, sans avoir consulté au préalable les milieux intéressés et le gouvernement québécois qui s'est montré intéressé à participer à l'élaboration et au financement de ce projet.

« Toute à l'opposé, commente M. Richard dans un communiqué, la démarche des autorités fédérales débouche une fois de plus sur le choix solitaire et unilatéral d'une formule apparemment destinée à

concentrer aux mains de quelques amis politiquement sûrs le contrôle du développement de l'ensemble des producteurs de films ».

Il ajoute qu'une telle décision, centrée sur la proposition d'un groupe restreint de représentants de l'industrie cinématographique, risque fort de diviser irrémédiablement l'ensemble des partenaires naturels et essentiels de ce projet.

L'entente signée lundi par le ministre fédéral Francis Fox a officialisé le choix du consortium présidé par le producteur Denis Héroux, la Société de gestion de la Cité internationale du cinéma et de l'audio-visuel de Montréal Inc., pour administrer ce complexe cinématographique.

La Compagnie Astral-Bellevue-Pathé avait également présenté une offre de gestion.

Conflit à The Gazette

Le conciliateur convoque les parties pour vendredi

(PC) — Le conciliateur Bernard Boulanger a convoqué pour vendredi la direction du quotidien montréalais The Gazette et ses employés syndiqués, à la suite des arrêts de travail qui ont retardé la parution du journal.

« Ces interruptions du travail sont très graves », affirme l'éditeur du quotidien, M. Clark Davey, dans un communiqué distribué aux employés jeudi.

« Il est évident que si des actions comme celles que nous avons connues ces deux derniers jours se poursuivent, la compagnie se verra forcée d'envisager les solutions qui s'offrent à elle ».

Selon M. Davey, les perturbations récentes ont déjà fait perdre près de \$500,000 à l'entreprise.

Quelque 62,000 copies de The Gazette, le seul quotidien anglophone de Montréal, ont été distribuées avec six heures de retard hier, les employés des services de composition et d'expédition ayant quitté leur travail pour une séance d'études. The Gazette tire habituellement à 210,000 exemplaires.

L'édition de mercredi était parue avec plus de cinq heures de retard.

Entretiens hebdomadaires The Sunday Express, propriété du Groupe Quebec appartenant à M. Pierre Péladeau, a fait savoir qu'il

était prêt à publier un quotidien anglais, de format tabloïd, dès qu'une grève ou un lock-out serait déclenché à The Gazette.

« Tout notre personnel est fin prêt », a déclaré M. Michael Lanton, responsable des opérations au tabloïd dominical. « C'est exactement le genre d'occasion que nous attendions ».

La dernière séance de négociations entre la direction de The Gazette et les deux syndicats impliqués, soit La Guilde des journalistes et le Syndicat international des typographes et employés de l'expédition a été rompue lundi dernier, les deux parties estimant qu'aucun progrès n'avait été réalisé sur les principales questions en litige, notamment les salaires.

Le Front commun des syndicats de The Gazette a, pour sa part, pris la décision, hier après-midi, de ne pas tenir de session d'étude dans la soirée. Le porte-parole du front commun, M. Don McKay, a déclaré qu'il entretenait très peu d'espoir pour une reprise des négociations. Il n'y a rien, de l'avis de M. McKay, qui laisse croire que la direction du journal modifiera sa position.

Les 462 employés du quotidien de la rue St-Antoine, qui sont maintenant sans contrat de travail depuis le 1er juillet, ont accordé un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux.

Après le rapport du comité Badgley

Le temps presse, selon les experts

Un projet de loi modifiant les codes civil et criminel pour assurer une plus grande protection aux enfants victimes d'abus sexuels devrait être rédigé au cours des douze prochains mois, affirme un groupe de 15 professionnels canadiens.

Le groupe, qui a tenu hier des conférences de presse dans plusieurs villes à travers le pays, dont Montréal, endorse unanimement les conclusions et les recommandations du rapport du Comité sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes rendu public plus tôt cette semaine.

Le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse a mandaté 15 experts préoccupés par la question des abus sexuels contre les enfants pour analyser et discuter le contenu du rapport du comité présidé par le professeur Robin F. Badgley et émettre un avis.

Mme Monique Dubreuil, juge à la cour des sessions de la paix à Montréal, et le Dr Pierre Foucault, expert-conseil auprès de l'Association des centres d'accueil du Québec, font

partie de ce groupe de professionnels.

Ce rapport, d'une extrême importance, considèrent ces experts, détruit bon nombre de mythes au sujet de l'abus sexuel au Canada, en particulier celui qui veut que cela n'arrive que dans d'autres pays ou à d'autres enfants qu'aux nôtres.

Non seulement ces professionnels acceptent-ils d'emblée la recommandation que soit créé un Bureau du commissaire relevant du premier ministre, ils recommandent en outre qu'un corps consultatif multidisciplinaire soit formé à l'échelle nationale pour aider le commissaire.

Le groupe appuie fermement les

recommandations du rapport relatives à certains changements à apporter au codes civil et criminel et espère qu'un projet de loi sera rédigé au cours des 12 prochains mois: « l'application de ces recommandations utiles et pertinentes améliorera de beaucoup la protection offerte aux enfants contre tout abus sexuel » estiment ces experts.

L'Association des centres d'accueil du Québec enverra dès les prochains jours à quelque 650 organismes à travers la province, une copie du dossier d'information préparé par le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse les invitant à faire part de leurs commentaires dans les plus brefs délais.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

LES ANNONCES CLASSEES

286-1200

* Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30, par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

App./Logements

FUTONS DIRECTS MANUFACTURE simple 49\$, double 59\$, queen 69\$, Ruggles, 935-5967. J.N.O.

Antiquités

VENTE COLLECTIONS personnelles, antiquités africaines, objets noirs, 465-1408. 27-8-84

App./Logements

RUE CHERRIER, spacieux 6½, rénové, 2ième étage, très éclairé, bois franc. 1-418-651-5781. 25-08-84

App./Logements

C.D.N. 3220 Édouard-Montpetit, grand 4½, très moderne, chauffage électrique, 500 \$ 665-2184. J.N.O.

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, 1 chambre 650 \$, Après 18 hrs. 336-0580. J.N.O.

BUREAU ou appartement chauffé, Boul. St-Joseph ouest, 5½, maison victorienne plus s.s., 1er octobre. Jeanne: 279-8709 ou 397-9710. 27-8-84

RUE CHERRIER, 3½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 375 \$ 1er sept. 523-7178 après 18 heures. 27-8-84

App./Logements

GROSVEAUX, bas duplex 6½, garage, foyer, fenêtres plombées, chauffé, 725 \$, sous-location. Soir: 739-5402. 28-8-84

N.D.G., 4½, 4965 Ch. Côte St-Luc, près Victoria, chauffé, libre, 440 \$, 272-6563 ou 488-2934. 27-8-84

OUTREMONT, de l'Épée, 4½ dans copropriété rénové, laveuse, sècheuse, terrasse, libre 1er septembre, 500 \$ chauffé. 274-0578. 28-8-84

PRÉS RADIO-CANADA, 5½, chauffé, équipé, solarium idéal pour couple. Libre immédiatement. 535 \$ 522-5477. 24-9-84

LONGUEUIL, Domaine d'Iberville, spacieux 3½, vue sur Montréal, 13ième étage, piscine et garage intérieurs, 450 \$/mois, à sous-louer. 670-9288 ou 465-5260, poste 408. 27-08-84

OUTREMONT, grand 6½ chauffé, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, dans immeuble de classe. 800 \$ 272-5961. 28-08-84

4444 BERRI, 100' métro Mont-Royal, 4½ luxueux, rénové avec style, entrée laveuse/sècheuse, chauffage électrique, cuisine moderne, céramique au plancher, cour arrière et stationnement. Libre septembre. 500 \$ non chauffé. 844-0667 ou 843-8450 (messages). 28-08-84

SOUS-LOCATION, 4½ meublé, Hôtel de Ville près du Carré St-Louis, 350 \$, 845-8386. 27-8-84

OUTREMONT, avenue Stuart, près Stanislas, très grand 6½, 3 c.c., chauffage, piscine, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle. Meublé 750 \$, non-meublé 700 \$ Disponible 1er septembre. Jour: 282-1960, soir: 272-0833. 29-8-84

OUTREMONT, McEachran face Stanislas, 7 pièces, 2ème, 3-4 chambres, boiserie, installation lessive, terrasse, chauffé, octobre, 900 \$ 731-1889, 689-0450. 27-8-84

8951 Pie IX, 4½, fermé, chauffage électrique, entrée laveuse, sècheuse, conciergerie, stationnement — 323-0939. 25-08-84

MEUBLE, N.D.G., complètement équipé, 7½, foyers, boiserie, court ou long terme 975 \$ par mois. Soir: 481-5459. Libre immédiatement. 02-09-84

7½ haut duplex près métro Côte Ste-Catherine, 1½ s.b., frigo, cuisinière, chauffé, foyer, garage. 750 \$ 738-6085. 29-08-84

V.M.R. haut duplex, luxueux 6½ chauffé, 3 c.c., ensolleilé, boiserie, chène, placard cède, salle lavage, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, broyeur, garage. 684-2498. 27-08-84

Outremont, 50 Willowdale, 2½, 3½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-1957. 27-08-84

PRÉS LAURIER, 120 m.c., 2e étage, entièrement meublé, 550 \$ Libre 1er octobre, cause départ à l'étranger. 274-3472. 27-08-84

HUTCHISON/VILLENEUVE, très grand 6½, 3ième étage, libre, tout au gaz, 600 \$/mois. 279-7647. 25-08-84

N.D.G., 7½, près métro Vendôme, tout équipé, 450 \$ non chauffé 486-1957. 27-08-84

PROFESSIONNEL, Outremont, duplex, 7½ chauffé, foyer naturel, garage, peinture neuve, rénovation, tapis. 384-2637. 30-08-84

VERDUN, Boul. Brown, 4½, plus sous-sol. Libre 1er octobre. Soir: 768-3764. 25-08-84

OUTREMONT, 3½, 4½, 8½, modernes, chauffés, ascenseur, intercom, toutes commodités — 272-0351 — 761-6439. 17-09-84

N.D.G., près U. de M., sous-sol en pin avec salle de toilette, accès à la cuisine, 250 \$/mois. 487-0067. 27-08-84

Cours

COURS DE PIANO Pour enfants 4-6 ans. Méthode dynamique. **COURS PRIVÉS**, pour adultes et enfants. Formation musicale complète. Professeur expérimenté. 387-4490. 23-08-84

COURS INTENSIFS Annonceur à la Radio, animateur à la Télévision et cours en Relation Publiques. 842-0050. 19-9-84

Divers ACHETEUR, domaine construction, spécialité électricité, expérience requise, faire parvenir votre curriculum vitae à: Dossier 167, Le Devoir, C.P. 6033, Succursale Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6. 27-8-84

PAIERAIS transport auto, lundi-vendredi, matin de ville St-Laurent à Montréal et retour souper. 747-1258. 27-8-84

Gardiennes CHANCE UNIQUE de demeurer à Toronto comme gouvernante. Envoyez C.V. à 2670 Islington, Rexdale, M9V 2X5. 29-8-84

AHUNTSIC, Gardienne d'enfants, 6 ans et bébé, menus travaux ménagers. Références exigées. 3 à 4 jours/semaine. 388-9606. 27-8-84

GOVERNANTE, Cherchons personne de confiance pour garder un enfant (5 ans) pour mère au travail, logée, nourrie, excellent salaire. 486-4419. 27-8-84

Offres de services LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

EXCELLENTE DACTYLO, vite et précise, recherche travail de dactylographie à faire chez-moi. Appels sérieux seulement. 388-8436. 25-8-84

Propriétés à vendre A.E. LE PAGE

Le nom qu'un ami recommande! **OUTREMONT \$99,000.** Bas de duplex ensolleilé, spacieux, foyer, 4 c.c., — 2½ salles de bain. Jocelyne Guimond 737-5645, 342-9671.

OUTREMONT Réduité! Spacieux cottage 5 c.c., foyers, Grand jardin, piscine. Louise Bertrand 342-1966, 342-9671.

OUTREMONT Prestigieuse résidence en pierre, pièces de réception spacieuses. Bibliothèque. Judith Gratton 342-9671, 733-2808.

OUTREMONT Près de l'Université de Montréal, cottage 4 c.c., den. Sous-sol f.m. Bon prix! Stélla Monneau 342-2641, 342-9671.

OUTREMONT \$97,000. Condo LE TOURNESOL 1½ salle de bain — idéal pour couple ou célibataire. Garage. Michelle Roche 277-1250, 342-9671.

N.D.G. 25-8-84

Offres d'emplois

SECRETARE juridique avec expérience (min. 2 ans), steno française, connaissance de l'anglais, excellentes conditions de travail — Mme Bergeron. 288-5088. 27-8-84

VÉTÉRINAIRE cherche assistante avec ou sans expérience, bilingue, secrétaire apprécié. Envoyez C.V. Dossier 165, Le Devoir, C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 1S6. 25-8-84

Ademanda Achèterais piano de marque "Steinway" en bon état. 733-9461. 27-08-84

Je suis intéressé à acheter immeubles classe 31-32 de 16-24-28 logements. Jour: 934-1884. Soir: 322-2330. 27-08-84

Propriétés à louer OUTREMONT, cottage spacieux, 7 grandes pièces, boiserie chênes, foyer, jardin, 1 200 \$ non chauffé, occ. immédiate. André Trudeau courtier. 733-1871. 27-8-84

ADJACENT WESTMOUNT, Grosvenor, maison spacieuse, 4 c.c., 2½ s.b., 3 foyers, superbe cuisine, s.s. complètement aménagée, 1 600 \$/mois. 288-3823 — 844-3884. 27-8-84

Propriétés à louer

Outremont — Prestigieuse, historique, grand terrain paysagé, près U. de M., 9 pièces, grenier mansardé, cave à vin, taxes payées, placards cède, prête à habiter (la partie de droite de la maison), stationnement. VISITE LIBRE: vendredi, samedi, dimanche, 792 CÔTE STE-CATHERINE 274-2862 737-0302. 27-08-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à vendre ST-CHARLES sur Richelieu, maison québécoise 130 ans, intérieur rénové face à la rivière, terrain 13 800 p.c., 90 000 \$ Jour: 343-6743 autres 584-3897 — 342-9704. 27-8-84

CANDIAC, Parc Laurier, 15 min. de Montréal (résidence pour beaux vœux), directeur du constructeur, corvée habitation 9½/3 ans, 3 c.c., 1 s.b. complète, 2 "powder room", foyer, garage, 1660 p.c. habitables, face école et parc d'amusement. 659-6476. 27-8-84

EXCEPTIONNELLE vente de garage. Deux familles: Ponds et halteres, aquarium, souffleurs à neige, livres, jouets, table en acajou, manteau de fourrure, antiquités. 680 Dunlop, Outremont. 25 et 26 août - 9h à 18h. 27-8-84

GRAND TRIPLEX, ensolleilé, subvention/rénovation/urbaine/Montréal, 3 étages livres, quartier St-Louis, 140 000 \$ 282-9201. 27-08-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

Propriétés à louer NORTH MYRTLE BEACH, Caroline du Sud, maison sur pilotis, 7 balcons, bête sur le canal, 2 pas de mer, 3 c.c., 2 s.b. (8 personnes) 500 \$ U.S./semaine jusqu'au 1er septembre — 325 (418) 694-0809 ou (804) 461-4077. 27-8-84

SPORTS

Hetherington s'incline, mais de justesse!

Jill Hetherington, de Peterborough, a livré une chaude lutte à l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde-Kilsch lors de son match de troisième ronde au Challenge Players, avant de s'incliner en trois manches. Hetherington, classée 25^{ème} au monde, faisait face à la 8^{ème} mondiale sur le court central du Stade de tennis Jarry hier après-midi.

Cette jeune joueuse de 19 ans a rapidement pris l'avance 5-2 lors de la manche initiale, mais Kohde-Kilsch est revenue de l'arrière pour l'enlever de justesse au compte de 7-6 (8-6 au bris d'égalité). Hetherington eut l'occasion de conclure ce set à son avantage grâce à 4 balles de manche, mais l'Allemande de l'Ouest a réussi de superbes coups pour se sortir d'embarras.

La deuxième manche a débuté selon le même scénario, Hetherington prenant l'avance 3-0 puis 5-2. Mais cette fois elle a su préserver cet avantage pour niveler les chances à une manche partout, avec un gain de 6-4. Mais, l'expérience aidant, Kohde-Kilsch s'est envolée à 4-0 lors de la manche décisive. Hetherington a tout donné pour revenir dans le match et porter le compte à 5-4, avant de plier l'échine 6-4.

Hetherington s'est déclarée convaincue qu'elle pouvait maintenant affronter les meilleures joueuses du circuit mondial.

Trois autres rencontres de simple furent présentées lors de la séance de matinée.

460 milles en 24 heures, Charente Maritime 2 améliore le record de distance pour un voilier

PARIS (AFP) — Le catamaran *Charente-Maritime 2* a amélioré le record de la plus grande distance réalisée par un voilier en 24 heures, en parcourant 460 milles (851 kilomètres) à la moyenne de 19,166 noeuds (35,49 km-h), de mercredi à jeudi midi.

L'ancien record était détenu par Eugène Riguidel et son trimaran *William Saurin*, avec 447 milles, au printemps dernier. Philippe Poupon, qui demeure en tête de Québec-Saint-Malo, le menace d'ores et déjà (230 milles en 12 heures).

Fleury Michon 7 et *Charente Maritime 2*, les deux cousins — même taille, 25,90 mètres et mêmes architectes — en tête de la transat Québec-Saint-Malo, se sont pourtant éloignés l'un de l'autre, hier. L'écart les séparant demeure stable.

Les navigateurs, Daniel Wlochowsky avec Philippe Poupon et Philippe Pallu de la Barrière, sur le catamaran charentais, ont pris deux options quelque peu différentes.

Le premier, qui officiait sur le bateau néerlandais *Flyer*, lauréat de la dernière course autour du monde, en accord avec son skipper, a choisi de suivre l'orthodrome, la route la plus courte du sud de Terre-Neuve à l'arrivée dont *Fleury Michon 7* ne se trouvait plus distant que de 1,722 milles.

Cent milles plus au sud, les Rochellais, suivis de Royale, qui a, semble-t-il, infléchi sa route pour éviter les derniers bancs de roches dans l'Est de Terre-Neuve, soutenaient le même rythme. Une allure si soutenue que les premiers multicoques pourraient arriver dans la nuit de lundi à mardi en vue de la Côte bretonne, après un peu plus de huit jours de traversée, si le temps leur permet de la maintenir.

Malgré qu'il ait été ralenti après avoir heurté une baleine hier, le *Formule Tag* a gagné une place dans le classement général de la Transat Québec-Saint-Malo.

Dans la région des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, il a doublé le *Crédit agricole II* et s'est faufilé au sixième rang, ayant ainsi gagné trois places depuis son départ de Québec dimanche dernier.

Le *Tag*, skipé par le canadien Mike Birch, a connu quelques déboires depuis le signal du départ. En quittant le golfe, il est monté beaucoup trop au nord, croyant bénéficier de vents plus favorables, ce qui lui a fait perdre plusieurs heures précieuses.

De plus, il a subi quelques avaries mineures. D'abord, deux lattes ont cassé mercredi, et dans la Passe à Henry, alors qu'il était sous spi, le tangon a lâché. Il s'est mis ensuite à enfourner et de l'eau

s'est infiltrée dans la coque tribord. Son skipper se plaignait hier après-midi d'un vent très faible et il ne filait qu'à une vitesse de 11 à 12 noeuds.

Le *Tag* fait partie du deuxième des quatre pelotons, avec quelque 120 milles de retard sur le premier peloton.

En tête, c'est toujours le *Fleury Michon* qui est suivi de près par le *Charente Maritime II*, le *Royale* et le *William Saurin*.

Le *Elf Aquitaine* mène le deuxième peloton juste avant le *Formule Tag*.

Une distance de 670 milles sépare le premier voilier et le dernier.

Le *Fleury Michon* a reçu hier le prix de \$5,000 et la Coupe offerte par Saint-Pierre-et-Miquelon pour avoir été le premier multicoque à franchir la ligne de ces îles. ★★

Pierre Follenfant (Catamaran *Charente Maritime 2*): «Nous avons pris une option sud afin de contourner une dépression. Sur une mer pas très formée, nous avons atteint des vitesses fantastiques. Dans un coup de vent, nous avons mis le catamaran sur une coque. Mais, jusqu'alors, nous n'avons rien cassé, nous n'avons pas «tiré» sur le bateau...

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

Montréal 5, L. Angeles 3 (11 manches)

S. Frisco 7, Philadelphie 5

Houston 8, Chicago 3

St. Louis 6, Cincinnati 3

Pittsburgh 7, Atlanta 2

New York à San Diego

Hier

St. Louis à Houston

Aujourd'hui

Atlanta, Camp (3-7) à Chicago, Sutcliffe (11-1), 16 h 05

St. Louis, Horton (8-2), à Houston, Niekro (12-9), 20 h 35

Les meneurs
(Partie d'hier non comprises)

Gaynn, SD 485 175 361

Sandberg, Chi. 504 162 321

Cruz, Hou. 472 149 316

Leonard, SF 426 131 308

Ray, Pgh 413 127 308

Puhl, Hou. 335 103 307

Raines, Mtl. 463 142 307

Dernier, Chi. 417 127 305

Brenly, SF 369 112 304

Oliver, Phi. 343 104 303

Circuits: Murphy, Atl. 28; Schmidt, Philadelphie, 25; Carter, Montréal, 24.

Points produits: Carter, Montréal, 88; J. Davis, Chicago, 82.

Buts volés: Samuel, Philadelphie, 57; Wiggins, San Diego, 53.

Lanceurs (11 déclarations): Sutcliffe, Chicago, 11-1, 3.26; Trout, Chicago, 11-5, 3.57; Perez, Atlanta, 11-5, 3.76; Darling, New York, 11-5, 3.68.

Ligue Américaine (1-2), à Seattle, Langston (12-9), 22 h 35

Mercredi

Cleveland 13, Toronto 3

Kansas City 6, Boston 2

Detroit 11, Oakland 4

Baltimore 4, Seattle 0

Californie 2, New York 1

Minn'ta 5-4, Milw'kee 2-3

Texas 3, Chicago 1

Hier

Toronto 6, Cleveland 1

Minnesota à Milwaukee

Aujourd'hui

Cleveland, Comer (3-7) à Boston, Boyd (7-9), 19 h 35

Texas, Tanana (13-11), à Milwaukee, McClure (3-5), 20 h 30

Chicago, Bannister (11-7), à Kansas City, Black (12-10), 20 h 35

Toronto, Leal (12-3), à Minnesota, Butcher (10-7), 20 h 35

Detroit, Petry (815-6), en Californie, Witt (11-10), 22 h 30

Baltimore, Boddicker (5-8), à Oakland, McCartyling, New York, 11-5, (7-10), 22 h 35

New York, Montefusco

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

Winfield, NY 428 151 353

Mattlingly, NY 452 155 343

Hrbek, Min 427 137 321

Trammell, Det. 438 139 317

Collins, Tor 454 141 311

Murray, Bal 454 141 311

Hatcher, Min 431 134 311

Barrett, Bos 339 105 310

Easler, Bos 462 143 310

Baines, Chi 448 139 310

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	74	52	587	—
NEW YORK	68	55	553	4 ½
PHILADELPHIE	67	57	540	6
MONTREAL	63	61	508	10
ST. LOUIS	63	62	504	10 ½
PITTSBURGH	54	73	425	20 ½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
SAN DIEGO	73	51	589	—
ATLANTA	64	63	504	10 ½
HOUSTON	64	64	500	11
LOS ANGELES	62	65	488	12 ½
CINCINNATI	53	74	417	21 ½
SAN FRANCISCO	48	76	387	25

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui

Hamilton à Edmonton

Demain

Calgary en C.-B.

Dimanche

Montréal à Toronto

Sask. à Winnipeg

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	7	5	2	0	245	156	10
MONTREAL	7	3	4	0	185	201	6
OTTAWA	8	3	5	0	186	260	6
HAMILTON	7	1	5	1	156	203	3

Section Ouest

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	7	6	1	0	225	126	12
C.-BRITANNIQUE	7	6	1	0	188	110	12
EDMONTON	7	3	4	0	190	218	6
CALGARY	7	3	4	0	139	174	6
SASKATCHEWAN	7	1	5	1	138	206	3

Les trappeurs

	g	pc	pp	cc	moy.
Carter	462	134	88	24	290
Dawson	394	96	61	12	244
Ditone	129	36	8	1	279
Dressen	68	16	8	1	235
Flynn	305	77	15	0	252
Francona	214	74	18	1	346
Gonzales	1	0	0	0	000
Raines	468	142	50	7	303
Ramos	87	10	4	1	149
Scott	57	15	5	0	263
Stenhouse	149	30	16	4	201
Thomas	208	59	18	0	284
Venable	40	13	5	2	325
Wallach	454	123	63	18	271
Wohlford	155	43	17	1	277

Les lanceurs

	g	p	mi	pp	rab	mpm
Grapenthin	1-1	62	4	3	540	
Gullickson	9-7	1650	68	78	371	
Hesketh	1-0	151	2	10	118	
James	6-4	662	29	50	391	
Lea	15-8	1971	61	102	278	
Lucas	0-3	492	14	39	254	
Palmer	5-3	850	36	53	381	
Reardon	5-4	682	20	57	282	
Rogers	4-12	1200	68	44	510	
Schatzeder	5-4	1061	29	71	246	
Smith	9-10	1450	50	80	310	
Victoires préservées: Reardon 18; Lucas, 7; James, 7; Schatzeder, 1.						

À l'Omnium des États-Unis

Un premier tour prometteur

NEW YORK (AP) — C'est contre le Britannique Colin Dowdeswell que l'Américain John McEnroe, champion de

Wimbledon, entreprendra mardi sa poursuite vers un cinquième triomphe à l'Omnium des États-Unis.

À la suite du tirage au sort tenu hier, la championne Martina Navratilova disputera pour sa part la victoire en première ronde à l'Américaine Lea Antonoplis, qui est classée 87^e par l'ATP.

Navratilova tentera cette fois de remporter un sixième titre consécutif aux épreuves du grand chelem.

De son côté, l'Améri-

cain Jimmy Connors, troisième favori, est inscrit au même tableau d'élimination que McEnroe, tandis que le nom du Tchecoslovaque Ivan Lendl (deuxième tête de série) et celui du Suédois Mats Wilander (quatrième) figurent au tableau opposé. Ce qui signifie presque l'assurance de demi-finales et d'une finale intéressante.

Son premier duel, Connors le livrera à son compatriote Matt Mitchell.

Pour ce qui est de Lendl et de Wilander, ils seront respectivement confrontés à l'Américain Brian Teacher et au Canadien Glenn Michabata, en ronde initiale.

Chez les femmes, outre Navratilova, les favorites sont, dans l'ordre, l'Américaine Chris Evert-Lloyd, la Tchecoslovaque Hana Mandlikova et Pam Shriver, une autre américaine. La Torontoise Carling Bassett, classée 14^e de ce tournoi, jouera son duel initial contre l'Australienne Elizabeth Sayers.

Nouveau record mondial

MOSCOU (AP) — L'Allemande de l'Est Sylvia Gerasch a établi, hier, un nouveau record du monde du 100 mètres brassé dames, lors des Jeux de l'Amitié à Moscou, en 1:08.29.

L'ancien record était détenu par sa compatriote Ute Gewniger en 1:09.51.

En finale olympique, à Los Angeles, la Néerlandaise Petra Staveren l'avait emporté en 1:09.88.

Lors de cette finale des Jeux de l'Amitié, Ute Gewniger a pris la deuxième place en 1:08.59, c'est-à-dire très près de son ancien record du monde.

L'ancienne marque, détenue par l'Allemande de l'Est Andrea Pollack depuis 1978, était de 59.46.

L'affaire Nilan-Vaive Ziegler ouvre une enquête

(PC) — Le vice-président exécutif de la Ligue nationale de hockey, Brian O'Neill, a déclaré hier qu'il enquêtera sur l'altercation survenue mardi entre Chris Nilan et Rick Vaive, à l'entrée du Forum.

«Je veux savoir exactement ce qui est arrivé entre eux, a-t-il indiqué, hier. Car, même lorsqu'il s'agit de compétitions internationales, les hockeyeurs sous contrats avec des équipes de la Ligue nationale sont sujets aux règlements disciplinaires de notre circuit.»

Nilan a frappé Vaive au visage lorsque les membres d'Équipe-Canada attendaient l'arrivée de leur

autobus.

Nilan a mentionné qu'il venait tout simplement de rendre à Vaive la monnaie de sa pièce, puisque ce dernier l'avait frappé avec son bâton dans les derniers instants du match de la veille entre les formations des États-Unis et du Canada.

O'Neill a par ailleurs expliqué que les témoignages recueillis seront acheminés au président de la LNHL, John Ziegler, car celui-ci est responsable des sanctions disciplinaires données aux joueurs impliqués dans des incidents du genre à l'extérieur de la patinoire.

Ouvrez-vous

UNE LÖWENBRÄU

Voici la Löwenbräu!
 Cette grande bière allemande connue mondialement est maintenant brassée au Canada.
 De qualité supérieure, la Löwenbräu est fièrement brassée avec le meilleur houblon de Bavière selon une tradition d'excellence et un procédé unique utilisé depuis plus de 600 ans.
 Son goût étonnant et si doux est très rafraîchissant.
 Le goût de l'Europe... enfin chez nous!

Brassée par Molson sous licence.